

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	5
INTRODUCTION	7
L'Amérique latine et les Caraïbes: une réalité en mouvement	9
L'Amérique latine, les Caraïbes et la France	14
LE DIALOGUE SUR LES SUJETS INTERNATIONAUX	17
Des convergences fortes sur les valeurs fondant le multilatéralisme	19
Un dialogue en construction sur les grands enjeux de la planète	26
LA DIMENSION RÉGIONALE: LA FRANCE ET L'EUROPE FACE À LA DIVERSITÉ DES PROCESSUS D'INTÉGRATION CARIBÉENS ET LATINO-AMÉRICAINS	31
Les intégrations régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes	33
La relation entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes	38
L'intégration, un nouveau souffle pour les relations de voisinage entre la France des Amériques et le bassin des Caraïbes	42
DES RELATIONS BILATÉRALES QUI ÉPOUSENT LA DIVERSITÉ DES PAYS DE LA RÉGION	45
Un dialogue global avec les pays du G20	47
Des relations différenciées avec l'Amérique du Sud, centrées sur les pays émergents	52
Une approche de la Caraïbe et de l'Amérique centrale centrée sur le développement et la stabilité	57
LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA FRANCE, L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES	69
Des échanges commerciaux encore limités, mais favorables à la France	71
Des flux d'investissements français orientés vers les économies les plus stables	73
Des marges de progression pour les entreprises françaises	75

UNE COOPÉRATION D'INFLUENCE EN RÉSONANCE AVEC LES ENJEUX DE L'ÉMERGENCE.....	81
Langue et culture: clés de voûte de l'identité française en Amérique latine et dans les Caraïbes	86
La formation, les échanges scientifiques et intellectuels: une priorité, de nouvelles dynamiques, des résultats.....	95
La coopération: des opérateurs et partenaires multiples.....	111
GLOSSAIRE.....	119
REMERCIEMENTS.....	123



Avant-propos

Dans le monde actuel en cours de recomposition, quelle place pour l'Amérique latine et les Caraïbes ? Et quelle place pour la France dans ce continent avec lequel elle entretient, depuis les indépendances, une amitié au long cours ?

Ce document d'étape, fruit d'un travail collectif conduit à l'initiative de la Direction des Amériques et des Caraïbes, se propose de présenter les évolutions d'une région qui prend aujourd'hui son essor sur des bases économique et démocratique consolidées, et de dresser un état des lieux tant de la présence française dans cette région que des relations multiformes qui lient la France avec cette région.

Le XXI^e siècle marque le réveil de l'Amérique latine, qui connaît depuis dix ans une embellie économique dans un contexte de stabilité inédit dans son histoire. Le Brésil se situe dans le peloton de tête des économies mondiales et déploie des ambitions de puissance globale. Le Mexique, deuxième poids lourd de la région, est la 14^e économie mondiale. L'Argentine s'est redressée. Les « pumas » et les « jaguars » (la Colombie, le Pérou, le Chili, le Panama...) ont bien résisté à la crise de 2008 et affichent toujours des taux de croissance enviables. Leurs voisins, de tailles et potentiels variables, accélèrent leur développement. Avec une population équivalente à celle de l'Europe, soit 8 % de la population mondiale, un immense territoire de 20 millions de km², 7,5 % du PIB mondial, l'Amérique latine et les Caraïbes constituent désormais un continent de revenus intermédiaires, où la pauvreté recule.

Même si les défis sont de taille, et si rien n'est définitivement acquis, l'ensemble de la région profite de cette dynamique économique, sociale et démocratique positive : les Latino-Américains considèrent leur avenir avec optimisme. Dotées à profusion de ressources naturelles et de réservoirs de biens qui se raréfient à l'échelle mondiale, jouissant d'une démographie favorable, l'Amérique latine et les Caraïbes sont appelées à peser d'un poids croissant dans les grands équilibres du monde.

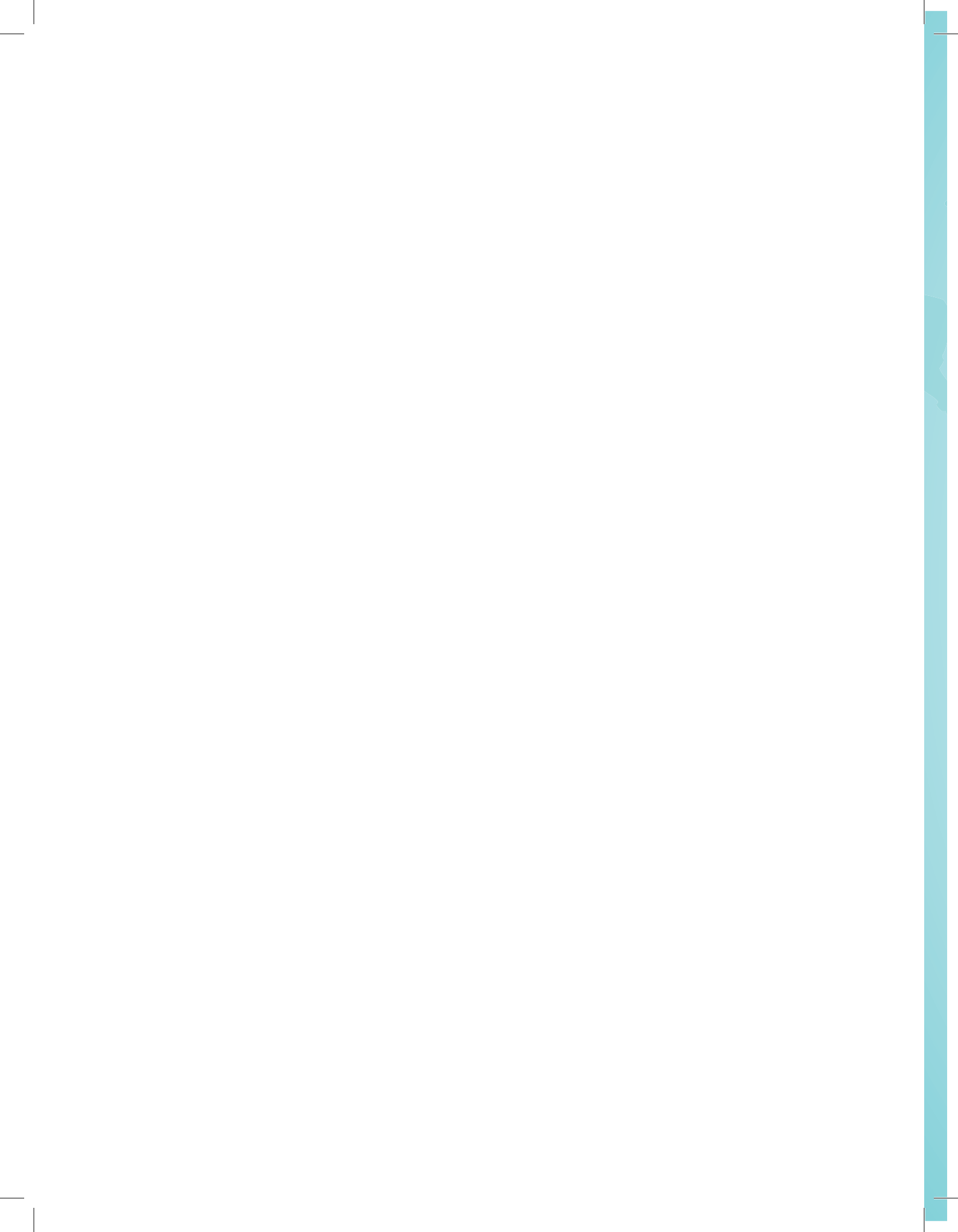
Loin d'être anxiogène, l'émergence de ce continent est porteuse d'opportunités pour un partenariat renouvelé avec l'Europe et facteur d'équilibre dans le cadre du monde multipolaire en construction, la région étant acquise à la démocratie et à la paix.

La France, qui garde une image singulière en Amérique latine comme dans les Caraïbes, a, dans cette nouvelle phase, une partition à jouer en tirant parti des relations bilatérales harmonieuses qu'elle entretient avec l'ensemble des États, de sa place au sein de l'Europe, mais aussi et surtout en se mettant à l'écoute d'une région au cœur des problématiques globales. Elle dispose pour ce faire d'atouts forts, liés à une présence diplomatique dans la majorité des pays de la zone, à des réseaux d'établissements binationaux culturels et d'enseignement enracinés dans le milieu local, à ses entreprises implantées sur des secteurs stratégiques et à des échanges multiformes entre acteurs non étatiques – universitaires, scientifiques, membres de la société civile, élus –, qui nourrissent cette relation de leur dynamisme propre.

Élisabeth Beton Delègue

Directrice des Amériques et des Caraïbes

Mars 2012



INTRODUCTION



L'histoire comme la géographie lient la France à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Les multiples manifestations célébrant le bicentenaire des indépendances en 2010 sont venues rappeler combien les Lumières et les idéaux de la Révolution française avaient inspiré les processus d'émancipation, et combien l'image de la France restait associée au message humaniste qu'elle a su porter au cours des siècles. La relation entre la France et l'Amérique latine est faite de ferveur et d'émotion, comme en témoignent le soutien au général de Gaulle d'une région qui a abrité les trois quarts des comités pour la France libre durant la Seconde Guerre mondiale ou, plus tard, la solidarité française durant les temps sombres des dictatures. L'initiative du Sénat français faisant du 31 mai la journée de l'Amérique latine et des Caraïbes inscrit désormais cette amitié dans le calendrier de la France. La francophilie reste un trait dominant, et la France une référence dans le domaine culturel comme intellectuel. Ce capital de sympathie hérité de l'histoire est aussi bien ancré dans la réalité présente. La France est reconnue pour son poids économique et politique, son rôle de premier rang au sein de l'Europe et son engagement en faveur de la construction d'un monde multipolaire dans le cadre d'une mondialisation humanisée. Elle est aussi un acteur local par la présence des départements français des Amériques. Notre relation, fondée sur un socle de valeurs communes, s'appuie également sur la réalité de l'implantation de nos grandes entreprises, de nos communautés expatriées et sur la dynamique exceptionnelle, et souvent mal connue, des réseaux d'échanges qui lient les acteurs de nos sociétés.

... L'Amérique latine et les Caraïbes : une réalité en mouvement

Le visage de l'Amérique latine et des Caraïbes a profondément changé depuis le début de ce siècle. Ayant rompu avec les convulsions politiques et les crises à répétition qui entravaient son décollage, la région connaît une phase d'embellie inédite dans son histoire et a désormais beaucoup d'atouts pour prendre en main son destin dans une vision du développement économique et social en résonance avec les aspirations de sociétés aujourd'hui acteurs politiques à part entière dans le cadre démocratique du continent. Si les différences de ressources, de niveaux de développement, de systèmes politiques des 33 pays qui la composent et la persistance de nationalismes bien trempés laissent inaccompli le rêve de Bolivar d'États-Unis d'Amérique latine, la région entend assumer la responsabilité de la gestion de ses propres affaires et affiche une projection nouvelle sur la scène internationale. L'émergence de l'Amérique latine et des Caraïbes modifie les enjeux non seulement économiques mais également politiques dans un monde multipolaire où cette région, qui puise une part de son identité dans des références communes à l'Occident, a vocation à être un facteur d'équilibre et un acteur engagé sur les grands enjeux de la planète.

Des convergences sont aujourd'hui à l'œuvre : la (re)fondation d'une véritable culture démocratique ; des orientations économiques et sociales intégrant la préoccupation du développement à long terme et la prise de conscience des fragilités structurelles, car aucun avantage ne semble encore tout à fait acquis ; une volonté d'affirmation sur la scène internationale, enfin, qui est à la fois la conséquence des progrès politiques et sociaux de la région, et l'une des conditions de ceux-ci.

Un espace de stabilité démocratique

La démocratie en progrès

L'Amérique latine constitue aujourd'hui un vaste espace démocratique au sein duquel les hommes et les idées circulent librement. À l'exception de Cuba, la démocratie représentative est partout ancrée, le respect des élections, un principe garanti par les organisations régionales qui en assurent un contrôle effectif, décourageant ainsi les velléités de violation de l'ordre constitutionnel (au Honduras en 2009, en Équateur en 2010 ou plus récemment à Haïti). Depuis les années 2000, le recours aux urnes a favorisé un profond renouvellement des élites politiques, avec l'apparition de leaders issus de groupes sociaux jusqu'alors écartés du pouvoir et une recomposition du paysage politique marquée par la coexistence de projets politiques très différents. Les changements induits par la dernière période électorale, ouverte en 2009 et qui se terminera en 2012, témoignent à la fois de l'ancrage de l'alternance et de l'attrait croissant d'un modèle « luliste » conciliant économie de marché et dimension sociale. Imparfaite, incomplète, parfois menacée, la démocratie progresse néanmoins : partout, l'exercice du pouvoir doit se partager, dans l'harmonie ou les tensions, dans de nouveaux équilibres entre les pouvoirs, avec des parlements où la majorité n'est plus acquise, dans les échelons locaux, tempérant ainsi la tradition de l'hyperprésidentialisme latino-américain, lui-même encadré par des dispositions constitutionnelles restrictives (possibilités de réélection limitées). Les sociétés civiles font entendre leur voix, dans la rue ou via des mécanismes de participation souvent novateurs : démocratie directe, référendum, consultations obligatoires des peuples indigènes, défenseurs du peuple.

Cette donne renouvelée a contribué à rapprocher les citoyens de la vie publique, comme l'illustrent les enquêtes d'opinion qui montrent un attachement majoritaire à la démocratie et un optimisme dans l'avenir collectif comme individuel.

Une zone de stabilité à l'échelle internationale

Dénucléarisée depuis le traité de Tlatelolco de 1967, la région compte trois puissances nucléaires civiles acquies à la non-prolifération. En paix avec elle-même, elle est exempte de crises majeures : les guérillas internes sont sur le déclin sans avoir disparu, la confrontation idéologique entre radicaux et libéraux s'est érodée, les différends frontaliers qui persistent se règlent bilatéralement ou par le recours au droit international. L'heure est à la coopération interétatique : l'Amérique du Sud a créé en 2008 une instance politique, l'Union des nations sud-américaines, (UNASUR), dotée notamment d'un conseil de défense, pour assurer sa sécurité collective. De son côté, l'Organisation des États américains (OEA) s'active dans des médiations en Amérique centrale (Honduras) et dans la Caraïbe (Haïti). La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), récemment créée, se donne pour ambition d'être un forum visant à promouvoir la coopération et la convergence des actions sur la base d'une participation volontaire aux initiatives entre tous les États de la région. Le Brésil a érigé en politique d'État la coopération transfrontalière, dont il fait une priorité. Des effectifs péruviens et paraguayens opèrent sous commandement argentin en Haïti. La croissance significative des dépenses militaires dans la région (+ 5,8 % en 2010 contre + 1,3 % à l'échelle mondiale) témoigne plus de la volonté des États de garantir la souveraineté de leur territoire, en remettant à niveau des armées mises sous le boisseau lors des transitions démocratiques, que de velléités avérées de puissance. Ces dépenses restent à un niveau modeste à l'échelle du monde (3 % des dépenses militaires mondiales).

Épargnées depuis près de vingt ans par le terrorisme international, l'Amérique latine et les Caraïbes sont cependant sous la menace de la drogue et du crime organisé, en expansion sur l'ensemble de la région et qui va jusqu'à gangrener le cœur des États les plus faibles.

Une émergence économique qui s'affirme

Une croissance économique fondée sur une gestion saine et une conjoncture favorable

L'Amérique latine et les Caraïbes se présentent aujourd'hui comme un des pôles de la croissance mondiale. La région a enregistré en effet une croissance soutenue depuis 2004 (entre 4,2 et 6,2% par an, sauf en 2009, lorsque la crise des subprimes a fait chuter son PIB de - 1,6%), qui devrait se stabiliser à un peu plus de 4% par an, en moyenne entre 2010 et 2020. Cette croissance va de pair avec une baisse du chômage et un recul significatif de la pauvreté, passée de 44% de la population en 2002 à 30% en 2011. Les inégalités, dont la région reste championne du monde, tendent également à se réduire lentement, l'indice de Gini, qui mesure l'inégalité de la distribution des revenus, passant de 0,55 à 0,52 entre 2002 et 2008 selon la Banque interaméricaine de développement (BID). Avec un PIB global un peu inférieur à celui de la Chine, pour une population sept fois moindre, la région devient un continent de revenus intermédiaires. 180 millions de Latino-Américains étaient considérés en 2009 comme appartenant à la classe moyenne; ils seront 250 millions en 2020.

Cette évolution positive est la résultante de facteurs tant exogènes qu'endogènes :

- une conjoncture internationale favorable, portée par la hausse tendancielle des matières premières qui profite au modèle économique dominant fondé sur l'exportation de ressources naturelles (plus de 60% des exportations);
- une politique de diversification des échanges commerciaux, souvent au travers des réseaux d'accords de libre-échange, dont la traduction la plus spectaculaire est la percée de l'Asie : le volume des échanges commerciaux avec l'Inde a été multiplié par huit durant la dernière décennie, mais c'est la Chine qui s'impose désormais comme le deuxième partenaire commercial de l'Amérique latine et des Caraïbes, et le premier du Brésil, du Chili, du Pérou. Essentielle pour soutenir la croissance de la région, la relation avec Pékin, est cependant fortement asymétrique;
- une demande interne vigoureuse portée par la consommation de couches sociales récemment sorties de la pauvreté et d'une classe moyenne en expansion, par le développement des investissements, par le recul du chômage et l'augmentation du crédit au secteur privé;
- une stabilité économique reconquise grâce à des politiques de rétablissement des grands équilibres financiers et budgétaires mises en œuvre à partir des années 2000 par tous les pays à quelques exceptions nationales près, avec des résultats probants : la dette publique du sous-continent, qui dépassait les 60% de son PIB en 2002, est passée sous le seuil des 50% en 2007, la région affiche un excédent budgétaire de 0,4% du PIB, tandis que l'inflation est globalement contenue. La crise de 2008 a révélé la capacité de résistance des économies latino-américaines. L'Amérique latine s'inquiète aujourd'hui de la crise des dettes souveraines, compte tenu du poids de l'Europe et des États-Unis dans son économie, et des risques d'une récession mondiale.

Un futur prometteur

La région bénéficie d'une démographie qui lui est favorable, en légère croissance jusqu'aux années 2050, où elle devrait se stabiliser, et profite du dividende démographique que lui confère une population jeune, où les actifs sont supérieurs aux inactifs.

En outre, dans un contexte international de raréfaction des ressources d'énergie et d'augmentation des besoins alimentaires, l'Amérique latine et les Caraïbes sont appelées à peser d'un poids croissant sur les équilibres du monde eu égard à leur potentiel : elles disposent de 13% des réserves d'uranium connues, de réserves pétrolières et gazières en expansion (avec les perspectives ouvertes par l'exploitation du

pétrole antésalifère brésilien, du pétrole lourd de la ceinture de l'Orénoque et des gisements argentins de gaz de schiste), de 20 % des réserves d'or, de 40 % des réserves de cuivre (dont le Chili est le premier producteur mondial) et de 70 % des réserves de sels de lithium ; elles sont également créditées de 35 % des réserves d'eau de la planète, de 40 % des forêts et de 25 % des terres cultivables mondiales.

Ces richesses attirent les investissements étrangers, qui ont progressé de 40 % entre 2009 et 2010 pour atteindre 113 milliards de dollars – ce qui fait de l'Amérique latine le continent le plus convoité après l'Asie. Ces capitaux proviennent principalement de l'Union européenne et des États-Unis, mais aussi de la Chine (pour 9 % du total).

Une géographie de l'émergence variable et évolutive

Si toute la région fait preuve de dynamisme, elle renvoie néanmoins un tableau très contrasté à l'image de la diversité des pays et sous-régions qui la composent, et de la faiblesse de son intégration.

Le géant brésilien, 6^e économie mondiale, s'impose comme un grand « émergé », qui dispose en propre de tous les atouts pour construire une économie diversifiée et puissante, à l'échelle d'un territoire supérieur à celui de l'Europe. Il pèse très lourd dans la région, dont il représente 40 % du PIB, loin devant le Mexique, 14^e économie mondiale, dotée d'un socle industriel comparable à celui des grands pays de l'OCDE, mais entravée, cependant, par des rigidités structurelles et des vulnérabilités institutionnelles, et l'Argentine, 3^e économie régionale, qui, en dix ans, a opéré un redressement spectaculaire, tandis qu'un deuxième cercle de pays de taille plus modeste monte en puissance : la Colombie, le Chili et l'Uruguay – dont le PIB par habitant rejoint celui du monde développé –, le Pérou en décollage accéléré, le Venezuela porté par le maintien à un niveau élevé des cours du pétrole, le Panama et la République dominicaine, qui tirent parti de leur positionnement géostratégique.

Quatre tendances de fond se dessinent : une asymétrie pérenne entre le géant brésilien et le reste des États hispanophones ; un développement à deux vitesses entre l'Amérique du Sud, qui joue un rôle moteur, et l'Amérique centrale et les Caraïbes, aux États et économies majoritairement fragiles ; la permanence de poches de pauvreté, à l'échelle locale ou nationale ; et enfin un nouveau tropisme de l'Amérique du Sud vers l'Asie-Pacifique, tandis que le destin du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes reste lié à celui des États-Unis.

En marche vers le renforcement de leurs économies, les États de la région sont confrontés aux limites de l'intégration régionale, qu'elle soit physique, institutionnelle ou commerciale (le flux des échanges intrazone, bien qu'en progression, reste modeste). Ils prennent aujourd'hui conscience de la nécessité d'élaborer des parades collectives pour se protéger des chocs extérieurs. L'UNASUR met en place une coordination des ministres des Finances et de l'Économie, étudie la création d'un fonds de réserve et engage un plan de relance des infrastructures régionales ; les pays de l'Alliance bolivarienne des peuples de notre Amérique (ALBA) expérimentent leurs propres mécanismes de coopération (Banque du Sud, monnaie propre de réserve, sucre) ; le Mexique, le Chili, la Colombie et le Pérou se rapprochent dans le cadre de l'Alliance pour le Pacifique. Les États s'efforcent de mieux coordonner leurs positions au sein des organisations sous-régionales (SICA, CARICOM, MERCOSUR), mais la solidarité régionale doit composer avec des tentations nationales protectionnistes. C'est surtout hors de la sphère étatique que l'intégration est à l'œuvre, via la constitution de grands groupes (les *multilatinas*) qui se déploient à l'échelle de la région, voire au-delà.

Une projection nouvelle sur la scène internationale

Démocratiques et désormais engagées sur la voie de la prospérité, l'Amérique latine et les Caraïbes veulent faire entendre leurs voix sur la scène internationale.

Sortie de la dépendance, la région entend tirer parti de l'interdépendance

L'ère où l'Amérique latine était l'arrière-cour des États-Unis appartient à un passé révolu, scellé en 2003 par son opposition majoritaire à l'intervention militaire américaine en Irak et en 2005 par le rejet de la zone de libre-échange des Amériques proposée par Washington. Si les États-Unis restent son premier partenaire commercial, économique et politique, et si la solidarité hémisphérique ne cesse de se renforcer à travers les flux économiques, financiers et humains, et la prégnance de l'*American way of life*, la région a réaffirmé son autonomie de décision vis-à-vis de son voisin. Le nouveau partenariat proposé par le président Obama lors du sommet des Amériques à Trinité-et-Tobago en 2009 s'est traduit par un regain d'attention à l'égard de la région, marqué par le resserrement des liens avec le Brésil, désigné comme partenaire stratégique, une diplomatie active en Amérique centrale et dans les Caraïbes, et un engagement humanitaire de grande envergure lors du séisme à Haïti, la stabilisation du pays étant aujourd'hui un terrain de coopération privilégiée entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Amérique latine et les Caraïbes.

La région s'ouvre à de nouveaux partenariats, avec le monde arabe (Doha 2009), l'Afrique (Abuja 2006) et, bien sûr, l'Asie, l'APEC comptant déjà trois membres latino-américains (le Chili, le Mexique et le Pérou). Le développement de la coopération Sud-Sud accompagne cette ouverture.

Ce contexte influe sur le partenariat traditionnel et choisi avec l'Europe, avec laquelle la région est arrimée depuis deux siècles. Prenant acte de cette évolution, l'Union européenne s'efforce d'adapter sa stratégie aux attentes de la région, en mettant l'accent sur sa dimension politique, en proposant un partenariat entre acteurs mondiaux et en assouplissant son approche traditionnelle de bloc à bloc au profit d'approches différenciées (partenariats stratégiques avec le Brésil et le Mexique, accords de libre-échange avec la Colombie et le Pérou). Le prochain sommet de Santiago du Chili en janvier 2013, consacré aux investissements pour le développement durable, permettra de rappeler le rôle fondamental que joue l'espace européen pour accompagner le développement à long terme d'une région où l'Europe reste le premier bailleur d'aide au développement, le premier investisseur, et un des premiers partenaires commerciaux.

De nouvelles dynamiques diplomatiques à l'œuvre

Leader sans rival en Amérique latine, le Brésil, sans renier ses solidarités régionales et tiers-mondistes, déploie une diplomatie d'acteur global, qui entend être partie prenante de la reconstruction de l'ordre économique et politique mondial. Il mène pour cela ses propres actions au sein de différentes enceintes (forum des BRICS et forum IBAS qui le lient avec l'Afrique du Sud et l'Inde, G20, G77...) et développe la coopération avec l'Afrique où il a ouvert une vingtaine de missions diplomatiques.

L'Amérique latine est bien représentée au G20 puisque trois de ses États sont membres du groupe, parmi lesquels le Mexique qui en assume la présidence et accueillera le prochain sommet en juin 2012. Le Venezuela mène une pétrodiploatie anti-américaine et contestataire de l'ordre libéral. La majorité des États de la région privilégie le multilatéralisme onusien, où certains déploient une diplomatie active, comme l'Argentine, le Chili, la Colombie, le Mexique ou l'Uruguay. Traditionnellement très impliquée dans les opérations de maintien de la paix (OMP), alors même qu'une seule de ces dernières se déroule sur le continent américain en Haïti, la majorité des États reste attachée au principe de non-ingérence et veut être entendue sur les problématiques globales, comme l'environnement et le changement climatique, sur lesquelles les positions ne concordent pas forcément. Le prochain sommet de Rio+20 sera un test de leur capacité à se retrouver sur des positions communes.

Des défis à relever

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes affichent donc aujourd'hui un solide optimisme, mais n'en sont pas moins conscients des fragilités de leurs modèles de développement.

Le défi commun aux pays de la région est de transformer l'embellie actuelle, largement tirée par le boom des matières premières, en développement véritable. Il leur faut pour cela diversifier leurs économies et s'attacher à corriger les handicaps qui grèvent leur compétitivité à long terme : infrastructures obsolètes et insuffisantes, faiblesse de la recherche et développement, dont le niveau est très inférieur à celui de l'Asie (moins de 1 % du PIB), lacunes de toute la chaîne de formation. Le renforcement de l'intégration régionale dans toutes ses dimensions s'impose pour faire front aux chocs extérieurs et créer des emplois. Les États de la région devront également s'organiser pour gérer leurs relations avec l'Asie, afin de ne pas se condamner à une nouvelle dépendance.

Pour asseoir leur stabilité et leur expansion, l'Amérique latine et les Caraïbes doivent aussi unir leurs efforts, avec l'appui de la communauté internationale, pour lutter contre le trafic de drogue, le crime organisé et la corruption, qui menacent par endroits la paix civile, les institutions et la consolidation de la démocratie. Cela implique de faire bouger les lignes des inégalités, qui restent les plus élevées du monde, en s'attaquant, au-delà de programmes sociaux basés sur l'assistance, à la question centrale de la redistribution de la richesse et des revenus, dans un continent où la pression fiscale reste très faible en général.

... L'Amérique latine, les Caraïbes et la France

L'action de la France dans la région s'inscrit dans une stratégie de long terme, qu'autorisent sa stabilité et son absence des crises. Portée par des relations amicales avec tous les États de la zone, elle se fonde sur une nouvelle dynamique, ancrée dans le partenariat qui unit l'Europe et ce continent. Elle se décline dans des dialogues qui se construisent avec les États de la région sur les sujets multilatéraux et globaux, une attention plus grande aux problématiques régionales et des partenariats multiformes, qui fondent le socle d'une diplomatie d'influence attentive à accompagner l'émergence des pays de la région.

Au-delà du resserrement des liens bilatéraux avec plusieurs pays de la zone, notamment le Brésil, les orientations de la politique française en Amérique latine ces dernières années ont connu plusieurs inflexions :

- une prise en compte croissante de l'Amérique latine et des Caraïbes dans les négociations sur les enjeux globaux. Cette région, représentée au G77, au G20 et à l'OCDE, s'impose progressivement comme un partenaire incontournable sur les grands enjeux de la planète : changement climatique, biodiversité, sécurité alimentaire, mais aussi régulation de la mondialisation, lutte contre la drogue et le crime organisé. Traditionnellement attachés au multilatéralisme, les États de la région sont aussi des acteurs engagés à l'ONU. Si les convergences ne sont ni unanimes ni automatiques, et si l'Amérique latine ne se résume pas à un « extrême Occident », elle reste le sous-continent où ce qui la rapproche de la France l'emporte sur ce qui la sépare d'elle en termes de valeurs comme de vision du monde ;

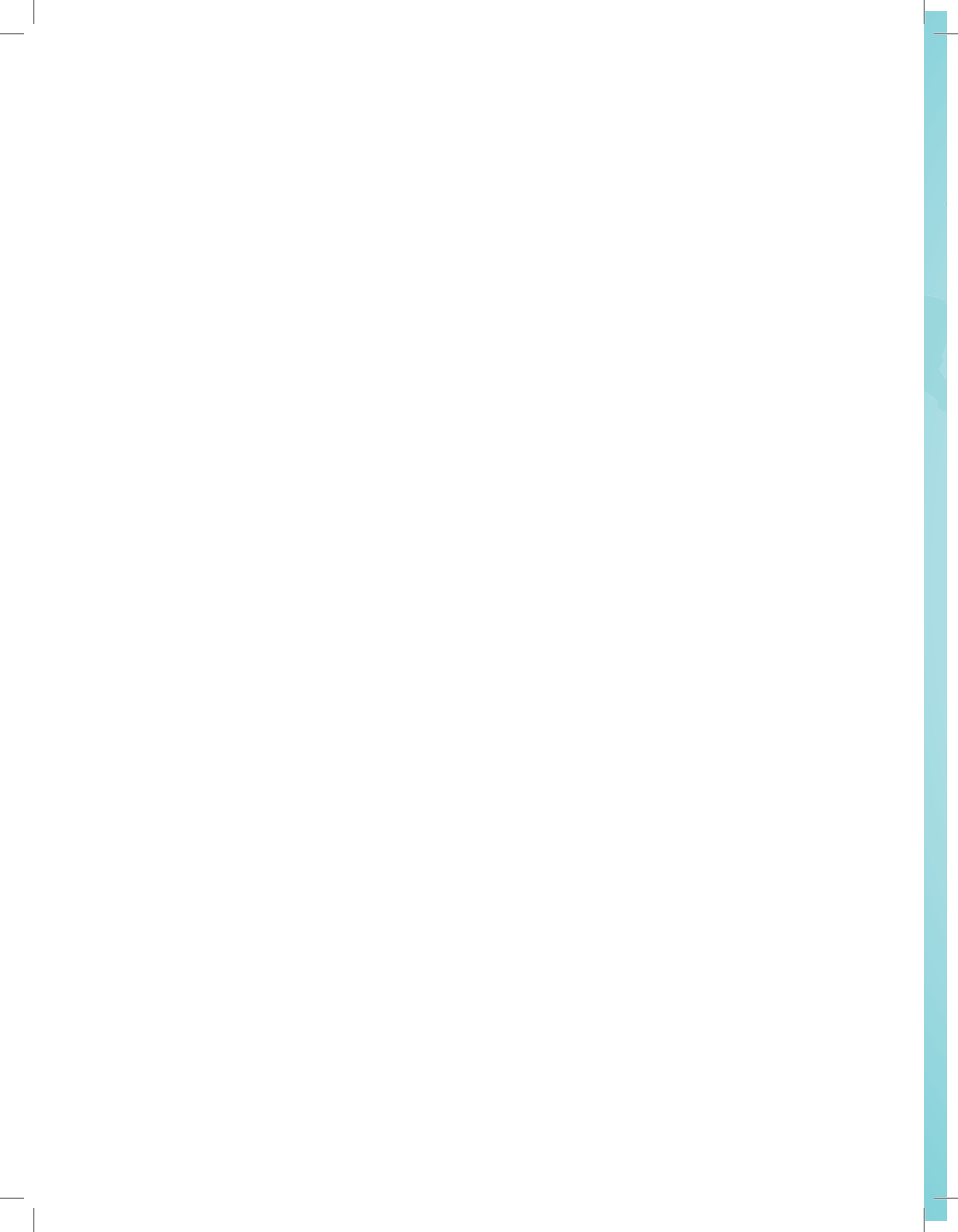
- une attention plus marquée aux problématiques régionales : la région Caraïbes fait l'objet d'une attention renouvelée de la France liée aux enjeux du redressement d'Haïti, rendus encore plus aigus après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, ainsi qu'à la volonté politique de favoriser l'insertion des départements français des Amériques (DFA) dans leur environnement régional et d'affirmer leur rôle clé dans la coopération régionale. Les enjeux de stabilisation et de développement vont de pair avec la promotion de la francophonie. La reprise de la coopération et des relations politiques avec Cuba, l'intensification des liens avec la République dominicaine et le Panama, et le développement de la coopération transfrontalière avec le Brésil, notamment, s'inscrivent dans cette perspective.

En Amérique centrale, la France, tout en maintenant un dialogue politique bilatéral qu'il revient à ses missions diplomatiques d'animer, inscrit désormais sa coopération dans un cadre régional, qui permet une meilleure mutualisation des coopérations sur les priorités que constituent la sécurité, la gouvernance et la promotion des droits de l'homme, et, bien sûr, les échanges intellectuels et culturels.

En Amérique du Sud, la stratégie régionale de coopération que la France expérimente depuis vingt ans, hier centrée sur l'appui aux structures d'intégration, se recentre aujourd'hui sur des programmes de recherche fédérateurs et le renforcement des approches régionales et pluridisciplinaires sur les enjeux globaux, en résonance avec l'agenda international.

Au plan du continent enfin, la France assure une présence active au sein de l'OEA, dont elle est membre observateur, tout comme elle intensifie son partenariat de coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Cela va de pair avec des relations bilatérales diversifiées à l'image de la variété des pays de la région. Ces relations accompagnent la promotion des entreprises françaises, de plus en plus intéressées par les opportunités qu'offrent les énormes besoins de la région, et s'attachent à maintenir et à développer des liens de coopération multiformes tissés par de multiples acteurs, de plus en plus découplés de l'action de l'État. Elles veillent aux intérêts des communautés françaises sur place, qui comptent 100 000 compatriotes enregistrés dans les consulats et sont en expansion. La France prend également toute sa place dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique européenne à l'égard de l'Amérique latine et des Caraïbes, fondée sur le développement de la coopération et son adaptation aux nouveaux enjeux de cette région en mouvement.



LE DIALOGUE SUR LES SUJETS INTERNATIONAUX



Les États d'Amérique latine et des Caraïbes, fermement attachés aux principes du multilatéralisme, ont traditionnellement fait porter leurs efforts diplomatiques sur les enceintes onusiennes, où ils sont des partenaires réceptifs à une diplomatie française, elle aussi en action. Aujourd'hui, ce dialogue se construit sur les sujets globaux, les pays de la région, au cœur de ces nouveaux enjeux, entendant légitimement faire prendre en compte leurs préoccupations.

... Des convergences fortes sur les valeurs fondant le multilatéralisme

Sur les 50 États signataires de la Charte des Nations unies à San Francisco en 1945, 20 étaient latino-américains ou caribéens¹ ; le groupe qui réunit désormais les 33 pays de la région dans toutes les institutions onusiennes, le GRULAC, est donc riche d'une histoire et d'un savoir-faire institutionnel qui en font l'un des interlocuteurs privilégiés de la diplomatie française au sein de ces instances.

L'Amérique latine, les Caraïbes, la France et le maintien de la paix : un engagement soutenu, vecteur de coopération régionale

Un engagement commun pour la paix et la stabilité

L'Amérique latine a fourni plusieurs figures éminentes du Secrétariat des Nations unies, y compris sur les sujets touchant à la paix et à la sécurité internationales. C'est le cas du Péruvien Javier Pérez de Cuéllar, seul Latino-Américain secrétaire général des Nations unies (de 1982 à 1991), qui a notamment permis à l'ONU de sortir de l'immobilisme de la Guerre froide à l'occasion de la guerre Iran-Irak.

Le GRULAC compte deux représentants au sein des membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), ce qui fait de l'Amérique latine un des continents les mieux représentés parmi ceux-ci. Dix-neuf pays ont déjà été élus, notamment le Brésil (à 10 reprises), l'Argentine (8), la Colombie (6), le Panama (5) ainsi que le Chili, le Mexique, le Venezuela et le Pérou (4). Actuellement, ce sont la Colombie (2011-2012) et le Guatemala (2012-2013) qui siègent au Conseil.

Dans l'ensemble, les États du GRULAC partagent avec la France la volonté de promouvoir le multilatéralisme et la sécurité collective. Néanmoins, les positions du GRULAC restent hétérogènes sur de nombreux dossiers ; elles se rapprochent en plusieurs points de la position habituelle du G77 (sur les aspects institutionnels et budgétaires), mais aussi des non-alignés (sur les questions politiques et de sécurité) :

- **la non-ingérence** : le continent est historiquement réservé sur l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures ;
- **les sanctions** : de la même manière, les États du GRULAC sont dans l'ensemble favorables aux mesures de règlement pacifique des différends (médiation, dialogue diplomatique), mais réticents aux mesures coercitives, y compris les sanctions internationales.

¹ - Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Salvador, Uruguay, Venezuela.

- **le désarmement**: l'Amérique latine a été la première région déclarée, par le traité de Tlatelolco de 1967, zone exempte d'armes nucléaires; tous ses États sont parties au TNP et partisans du désarmement nucléaire.

En outre, les pays latino-américains sont pour la plupart favorables à une réforme du Conseil de sécurité, mais ne s'accordent pas sur son contenu.

L'Amérique latine, un acteur engagé en faveur de la paix

Les pays d'Amérique latine se sont engagés dans les opérations de maintien de la paix (OMP) dès la naissance des Nations unies, avec l'envoi d'observateurs par l'Argentine et le Chili au sein de l'ONUST² à Jérusalem dès 1948, suivis en 1956 du Brésil et de la Colombie qui participent à la force d'urgence des Nations unies à Suez. Les pays latino-américains participeront ensuite à huit autres OMP avant de se mobiliser pour ramener la paix en Amérique centrale dans les années 1990³, démontrant leur implication croissante dans le maintien de la sécurité sur leur continent.

L'engagement latino-américain depuis lors dépasse le simple cadre hémisphérique: 14 pays d'Amérique latine déploient un total de plus de 7 500 hommes et femmes dans 13 des 15 OMP actuellement en cours. Ils contribuent ainsi à hauteur de 7,7 % de l'ensemble des effectifs, et d'environ 1 % du budget de ces opérations. Les principaux contributeurs sont le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine et le Chili. 70 % de ces effectifs sont aujourd'hui déployés en Haïti.

Créée par la résolution 1542 du Conseil de sécurité du 30 avril 2004, la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), cinquième mission des Nations unies déployée dans l'île depuis 1993, marque la volonté des États latino-américains d'agir conjointement en vue d'assurer la stabilité régionale. Entre 2004 et 2007, et depuis janvier 2010, la mission est dirigée par un ressortissant latino-américain⁴, alors que le commandant de la force est brésilien⁵. Les pays latino-américains déploient en Haïti 5 435 hommes et femmes (soit 46 % des effectifs de la mission)⁶, qui servent ainsi aux côtés des militaires, gendarmes et policiers français engagés dans la même opération. C'est là un terrain de coopération opérationnelle.

L'accroissement de l'engagement latino-américain depuis la fin de la Guerre froide s'explique principalement par le retour de la démocratie dans plusieurs de ces pays dans les années 1980. Ce changement politique se traduit par un recentrage des forces armées sur leurs fonctions militaires, duquel découle progressivement un rôle croissant à l'extérieur.

Les pays latino-américains accordent une grande place à la formation aux OMP. Les premiers centres de formation sont apparus dans le milieu des années 1990 dans les pays du Cône sud : Argentine (CAECOPAZ, 1995), Uruguay (EOPE, 1998), Paraguay (CECOPAZ, 2001), Chili (CECOPAC 2002), Brésil (CEOMPAZ, 2005). Les pays andins, puis ceux d'Amérique centrale leur ont ensuite emboîté le pas : Équateur (UEMPE, 2003), Pérou (CECOPAZ, 2003), Salvador/Guatemala/Honduras/Nicaragua (CREOMP, 2005), Bolivie (COMPEBOL, 2007).

2 - Organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve.

3 - ONUCA (1989-1992) et ONUSAL (1991-1995), auxquelles participèrent notamment l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Équateur et le Venezuela.

4 - Le Chilien Juan-Gabriel Valdés (juillet 2004 à mai 2006), le Guatémaltèque Edmond Mulet (mai 2006 à août 2007, puis entre janvier 2010 et juin 2011). Le représentant spécial actuel est le Chilien Mariano Fernandez.

5 - Actuellement, le général de division Luis Eduardo Ramos Pereira.

6 - Brésil, 2 189 casques bleus déployés; Uruguay, 967; Argentine, 742; Chili, 519; Pérou, 371; Bolivie, 208; Guatemala, 138; Équateur, 67; Paraguay, 162; Colombie, 35; Salvador, 22; Honduras, 12; Grenade, 2; Jamaïque, 1.

Le CAECOPAZ argentin fait figure d'exemple, de par sa composition interarmes et une formation qui dépasse le simple maintien de la paix, alors que d'autres centres ont une portée plus limitée. La France met à disposition de ce centre deux assistants techniques.

La formation au maintien de la paix s'inscrit progressivement dans une logique de coopération régionale. Chaque centre organise annuellement plusieurs stages réunissant des stagiaires originaires de différents pays du continent. Un centre régional commun à quatre pays d'Amérique centrale a vu le jour en 2005, alors qu'en 2008 a été créé, sur une initiative argentine, l'ALCOPAZ (dont la France est membre observateur), réseau regroupant les centres de formation de maintien de la paix de sept pays (Argentine, Brésil, Chili, Équateur, Guatemala, Pérou, Uruguay).

Les droits de l'homme, un dialogue multilatéral, une collaboration régionale, un engagement bilatéral

La France et l'Amérique latine se retrouvent souvent sur le terrain de la défense des droits de l'homme, au nom de valeurs qu'elles ont en partage et de la solidarité qui s'est exprimée lors de la lutte contre les dictatures.

Un dialogue au sein des instances multilatérales et régionales

En ce domaine, les convergences entre la France et l'Amérique latine trouvent une traduction par des initiatives concrètes dans le cadre universel des **Nations unies**, qui visent en priorité à lutter contre l'impunité dont ont trop longtemps bénéficié les criminels de guerre et les génocidaires.

La France et ses partenaires latino-américains ont ainsi soutenu l'adoption, puis la mise en œuvre du Statut de Rome, qui a permis la création de la Cour pénale internationale, dont le procureur est, depuis 2003, le magistrat argentin Luis Moreno Ocampo. La France a également lancé avec le Mexique, en 2009, le groupe de réflexion sur le fonctionnement du Conseil des droits de l'homme et soutenu la création d'une institution originale, la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), à laquelle elle met un expert à disposition. La France et l'Argentine sont enfin à l'origine de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées qui, signée le 20 décembre 2006, est entrée en vigueur en 2010 et réunit désormais plus d'une centaine d'États.

L'**Organisation des États américains**, gardienne du premier instrument continental dans ce domaine (la Déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme, adoptée en 1948 à Bogota), est l'autre enceinte privilégiée de la coopération sur les droits de l'homme entre la France et la région.

Le système interaméricain, incarné par ces deux institutions majeures que sont la Commission et la Cour interaméricaines des droits de l'homme, présente en effet de fécondes analogies avec son homologue européen et a joué un rôle clé dans le cadre des transitions démocratiques en Amérique latine. La France est donc en initiative : depuis 2010, elle renforce son soutien à ces institutions et promeut activement les échanges entre les deux systèmes, européen et interaméricain ; elle développe sa coopération avec la Cour, notamment en mettant à disposition un magistrat français, et apporte un soutien financier à la Commission, dont elle appuie, par exemple, le rapporteur chargé de la liberté d'expression ; elle a récemment soutenu un dialogue entre le système interaméricain et le monde arabe. Elle a participé, à l'invitation de l'OEA, au groupe de travail qui vise actuellement à réformer et à renforcer le système interaméricain des droits de l'homme.

Dans le cadre de l'**Union européenne**, la France est attentive à la dimension des droits de l'homme.

Ainsi, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, en 2008, cinq dialogues locaux sur les droits de l'homme ont été instaurés avec des partenaires latino-américains : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique.

Dans le cadre de la concertation européenne, la France examine avec ses partenaires les situations dans les différents pays, notamment s'agissant des populations autochtones, et propose le cas échéant des actions de soutien aux initiatives des ONG et aux défenseurs des droits, ou la dénonciation des atteintes aux droits de l'homme.

La France joue un rôle actif dans les projets de coopération tels que le programme EUROsociAL, qui vise à favoriser la cohésion sociale en Amérique latine, dont elle assure la coordination de la composante « sécurité et justice ».

Un engagement bilatéral actif

La France reste vigilante et appelle systématiquement au respect des institutions et au rétablissement de l'ordre constitutionnel lorsque la démocratie est menacée dans la région – comme elle l'a fait pendant les dernières crises vénézuélienne (2002), hondurienne (2009) et équatorienne (2010).

Elle est particulièrement attentive à la situation des droits et libertés à Cuba, où elle œuvre dans le cadre européen. La position commune de l'Union européenne adoptée en 1996 appelle à l'amélioration de la situation des droits de l'homme ainsi qu'à la mise en œuvre de réformes économiques. Après le gel des relations consécutif à la vague d'arrestations de dissidents survenues en 2003, le dialogue politique a repris en octobre 2008 sous présidence française de l'UE. La libération, à partir de mai 2010, des prisonniers d'opinion a constitué une étape importante, dont la France a pris acte en formalisant la reprise de sa coopération bilatérale en novembre 2010 et en relançant des consultations bilatérales avec les autorités cubaines, le thème des droits de l'homme étant systématiquement abordé lors de ces dialogues.

Un des volets essentiels de la coopération française en **Haiti** vise au renforcement de l'État de droit et de la gouvernance démocratique, en relation avec son appui à la MINUSTAH pour garantir la paix civile. Elle fournit également un soutien direct et financier à plusieurs organisations haïtiennes de défense des droits de l'homme, dont le Réseau national de défense des droits humains et le Centre œcuménique des droits de l'homme. Les actions d'appui au système judiciaire haïtien ont été renforcées (formation de magistrats, administration pénitentiaire).

En **Colombie**, la France est partie prenante du G24, structure qui regroupe plusieurs pays et organisations internationales visant à faciliter la concertation entre le gouvernement et la société civile. Depuis 2009, elle apporte également un soutien financier important au Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) pour ses actions ciblées sur la restitution des terres aux paysans spoliés pendant la période du conflit armé.

En **Argentine**, la France a suivi et appuyé le courageux processus de réouverture des procès des crimes de la dictature par le gouvernement de Nestor Kirchner ; ces procès ont notamment abouti, en novembre 2011, à la condamnation à la perpétuité de l'ex-capitaine Astiz, responsable de l'assassinat de deux religieuses françaises.

L'ambassade de France au **Pérou** travaille étroitement avec la commission « Lieux de mémoire » et l'ambassade d'Allemagne sur les thèmes de la mémoire, de la réhabilitation et de l'assistance aux familles des victimes tant des mouvements terroristes du Sentier lumineux et de Tupac-Amaru que des forces de l'ordre de l'époque.

Enfin, la France a célébré en janvier 2012 à Paris, avec le **Salvador** et le **Mexique**, le vingtième anniversaire des accords de paix de Chapultepec qui ont mis fin à la guerre civile au Salvador. Un colloque, qui

s'est tenu à la fois à la Maison de l'Amérique latine et au CERI de Sciences Po, a rassemblé chercheurs, personnalités politiques, témoins historiques et acteurs de ces négociations.

Des champs d'attention prioritaires

Il s'agit en premier lieu de la protection des **défenseurs des droits**. La France entretient ainsi des contacts réguliers avec des ONG spécialisées dans les droits de l'homme, comme les Brigades de paix internationales, bien implantées au Mexique, en Colombie et au Guatemala, qui accompagnent avec des volontaires les personnes menacées et rencontrent les autorités pour évoquer leur situation. En Colombie, l'ambassade entretient un dialogue approfondi avec des ONG de défense des droits de l'homme particulièrement exposées.

Les ambassades de France et d'Allemagne à Bogota décernent en outre, depuis 2010, un prix franco-allemand des droits de l'homme destiné à valoriser les « activités de promotion, de défense et de protection des droits de l'homme » – un exemple qui a d'ores et déjà inspiré d'autres postes diplomatiques de la région, notamment au Costa Rica (où le premier Prix franco-allemand des droits de l'homme sera remis en 2012) et au Pérou (où le premier lauréat du prix « Javier Pérez de Cuéllar » sera distingué cette année par l'ambassade de France). De la même manière, l'ambassadeur de France au Nicaragua a remis le 27 janvier 2011 à Vilma Nuñez, présidente du Centre nicaraguayen des droits de l'homme, la Légion d'honneur.

La France se montre aussi vigilante sur la **liberté de la presse**, l'Amérique latine étant aujourd'hui la région la plus dangereuse au monde pour les journalistes. Au-delà de la condamnation des assassinats de journalistes (14 entre septembre 2009 et novembre 2011 au Honduras, par exemple), elle réagit aux pressions exercées sur les médias indépendants par le pouvoir exécutif, soit directement soit par le biais d'actions en justice. Elle invite régulièrement des journalistes travaillant pour des organes indépendants et attribuera dès 2012 un prix franco-centraméricain de la liberté de la presse, financé par l'Institut français, tout en dialoguant avec les gouvernements concernés et en favorisant le débat d'idées (par exemple, organisation d'un séminaire « Presse et État de droit » à Panama en septembre 2011).

S'agissant de la **peine de mort**, l'action de la France s'inscrit le plus souvent dans un cadre européen. En Amérique latine et dans les Caraïbes, elle vise à transformer les moratoires de fait, observés presque partout, en abolition complète et à prévenir toute tentation de retour en arrière.

Enfin, la coopération française met l'accent, en Amérique centrale, sur la construction d'un axe associant **la gouvernance, les droits de l'homme et la sécurité**. Elle s'attache donc à diffuser des bonnes pratiques par des séminaires (consacrés, par exemple, à la santé et aux droits des femmes à Managua, à l'actualité du contrat social au Guatemala, aux organisations de la société civile au Panama et au Salvador) et à favoriser la mobilité comme la formation des experts concernés. Ces derniers sont ainsi régulièrement accueillis au sein des écoles d'application de la fonction publique française, telles que

l'École nationale d'administration, l'École nationale de la magistrature et le Centre national de la fonction publique territoriale.

PARTICIPATION DES ÉTATS D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES AUX PRINCIPALES CONVENTIONS INTERNATIONALES SUR LES DROITS DE L'HOMME

Pays	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Accord d'établissement d'un fonds pour le développement des populations indigènes d'Amérique latine et des Caraïbes	Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical	Déclaration relative aux droits de l'homme et à l'orientation sexuelle et l'identité de genre	Convention des Nations unies contre la corruption	Convention de Genève
Argentine	02/10/1968	15/07/1985	24/09/1986	01/03/1996	18/01/1961	Signataire	28/08/2006	18/09/1956
Belize	14/11/2001	16/04/1990	16/05/1990	01/02/1996	12/12/1983	Non signataire	Non ratifiée	29/06/1984
Bolivie	22/09/1970	08/06/1990	12/04/1999	04/08/1993	01/01/1966	Signataire	05/12/2005	10/12/1976
Bésil	27/03/1968	01/02/1984	28/09/1989	17/06/1998	Non ratifiée	Signataire	05/06/2005	29/06/1957
Chili	20/10/1971	07/12/1989	30/09/1988	31/10/1995	01/02/2000	Signataire	13/09/2006	12/10/1950
Colombie	02/09/1981	19/01/1982	08/12/1987	09/05/1995	12/11/1977	Signataire	27/10/2006	08/11/1961
Costa Rica	16/01/1967	04/04/1986	04/04/1986	15/03/1996	02/06/1961	Signataire	21/03/2007	15/10/1969
Cuba	15/12/1972	17/07/1990	17/07/1980	13/12/1994	25/06/1953	Signataire	09/02/2007	15/04/1954
Équateur	22/09/1966	09/11/1981	30/03/1988	26/10/1994	29/05/1968	Signataire	15/09/2005	11/08/1954
Guatemala	18/01/1983	12/08/1982	12/08/1982	28/11/2000	13/02/1953	Non signataire	03/11/2006	14/05/1952
Haïti	19/12/1972	20/07/1981	20/07/1981	N'a pas participé	05/06/1980	Non signataire	14/09/2009	11/04/1957
Honduras	10/10/2002	03/03/1983	03/03/1983	10/05/1995	27/06/1957	Non signataire	23/04/2005	31/12/1965
Jamaïque	04/06/1971	19/10/1984	19/10/1984	N'a pas participé	26/12/1962	Non signataire	05/03/2008	20/07/1964
Mexique	20/02/1975	23/03/1981	23/01/1986	12/07/1993	01/04/1951	Signataire	20/07/2004	29/10/1952
Nicaragua	15/02/1978	27/10/1981	27/10/1981	10/07/1995	31/10/1968	Signataire	15/02/2006	17/12/1953
Panama	16/08/1967	29/10/1981	29/10/1981	10/02/1994	03/06/1959	Non signataire	23/09/2005	10/02/1956
Paraguay	18/08/2003	06/04/1987	12/03/1990	01/12/1994	28/06/1968	Signataire	01/06/2005	23/10/1961
Pérou	29/11/1971	13/09/1982	07/07/1988	19/04/1993	02/03/1961	Non signataire	16/09/2004	15/02/1956
République dominicaine	25/04/1983	02/09/1982	04/02/1985	Signataire	05/12/1956	Non signataire	26/10/2006	22/01/1958
Sainte Lucie	14/02/1990	08/10/1982	08/10/1982	N'a pas participé	14/05/1980	Non signataire	Non ratifiée	18/09/1981
Salvador	30/11/1979	19/18/1981	19/08/1981	12/04/1995	06/09/2007	Non signataire	01/07/2004	17/06/1953
Suriname	15/03/1984	01/03/1993	01/03/1993	N'a pas participé	15/06/1976	Non signataire	Non ratifiée	13/10/1976
Trinité-et-Tobago	04/10/1973	12/01/1990	12/01/1990	N'a pas participé	24/04/1963	Non signataire	31/05/2006	24/09/1963
Uruguay	30/08/1968	09/10/1981	24/10/1986	17/02/1999	18/03/1955	Signataire	10/01/2007	05/03/1969
Vénézuela	10/10/1967	02/04/1983	29/07/1991	13/04/2002	20/09/1983	Signataire	02/02/2009	13/02/1956

La lutte contre le trafic de drogue, principale menace liée à la mondialisation dans les Amériques

Le trafic de drogue et le crime organisé constituent la principale menace pesant sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Cette région est une zone à la fois de production (le Pérou, la Bolivie et la Colombie sont les premiers producteurs mondiaux de cocaïne), de transit (Mexique, Vénézuéla, Brésil, Haïti...), mais aussi de consommation de stupéfiants.

La dimension du problème appelle une mobilisation internationale à laquelle la France participe via l'Organisation des Nations unies, le G8, l'Union européenne et sa coopération bilatérale.

Les initiatives multilatérales

Face à des mafias qui maîtrisent parfaitement les circuits économiques et financiers de la mondialisation, il importe d'encourager les États à coordonner leurs efforts afin de lutter contre le trafic de stupéfiants.

Outre Interpol et l'Organisation mondiale des douanes au niveau opérationnel, l'Organisation des Nations unies pour la lutte contre la drogue et le crime (ONUDC) est l'enceinte idoine pour de tels échanges : la France apporte donc chaque année une importante contribution volontaire à son budget (2,65 millions d'euros en 2011). Celle-ci a ainsi permis de financer des opérations de développement alternatif en Bolivie, un système intégré de surveillance des cultures (plus connu sous son acronyme espagnol, SIMCI) en Colombie ou des formations destinées aux forces de sécurité péruviennes pour l'identification et l'interception des précurseurs chimiques, et la préparation de projets de loi antiblanchiment.

La France participe également au Groupe d'action financière (GAFI), organisme intergouvernemental, constitué en 1989, qui s'efforce de susciter la volonté politique nécessaire pour réformer au plan national les lois et réglementations dans les domaines de sa compétence. Elle participe aux échanges d'informations sur les transactions suspectes entre les 35 pays membres du groupe (dont l'Argentine, le Brésil et le Mexique).

Mais l'ampleur prise par le phénomène exige désormais une réaction à l'échelon politique : dans le cadre de sa dernière présidence du G8, la France a donc organisé la première réunion ministérielle (en format « G8+ ») consacrée spécifiquement à ce thème, à Paris, le 10 mai 2011 ; un mois plus tard, elle a soutenu la création d'un groupe de travail (« task force ») sur la criminalité organisée et le trafic de drogue au sein du Secrétariat général des Nations unies. Dans les deux cas, il s'agissait de définir les conditions d'une coopération renforcée entre les États producteurs, de transit et consommateurs confrontés à ce fléau.

Les initiatives européennes

La France a également encouragé l'Union européenne à s'engager contre le trafic de drogue en Amérique latine et dans les Caraïbes.

L'UE a ainsi lancé, en décembre 2010, le programme de coopération dans le domaine des politiques sur les drogues (COPOLAD), d'un montant de 6 millions d'euros sur quarante-deux mois. Le COPOLAD est géré par un consortium qui compte parmi ses partenaires, outre la France, l'Espagne, l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Pérou, l'Uruguay, l'Allemagne et le Portugal. Il est l'un des rares programmes de ce type à s'attaquer à la fois aux problématiques de production et de trafic international, et à la réduction de la demande de drogues dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

La coopération bilatérale et la collaboration opérationnelle

Le réseau des attachés de sécurité intérieure, des attachés de défense et des attachés douaniers affectés auprès de des ambassades françaises dans la région apporte, en outre, un appui en formation et en équipement aux forces de sécurité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes les plus exposés à ce risque. Ces stages sont notamment organisés par le Centre interministériel de formation anti-drogue (CIFAD) de Fort-de-France, seule structure de ce type installée au plus près des zones de production et où se retrouvent régulièrement des experts originaires de toute la région – l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), l'École nationale supérieure de la police (ENSP) ainsi que les trois écoles des douanes participant également à cet effort.

Dans la continuité de la réunion du G8+ à Paris, la France a souhaité mettre l'accent sur la récupération des avoirs criminels issus du trafic de drogue: le ministère des Affaires étrangères et européennes a donc organisé du 26 au 28 mars 2012, à Paris, un séminaire de haut niveau au cours duquel une quarantaine d'experts latino-américains, caribéens et européens ont pu échanger informations et bonnes pratiques sur ce sujet. Dans la même dynamique, un séminaire se tiendra à l'automne avec l'OEA.

Enfin, les relations de confiance ainsi établies entre forces de sécurité françaises et latino-américaines favorisent la collaboration opérationnelle entre ces douaniers, militaires et policiers: ces échanges ont permis la réalisation de très importantes saisies de drogues au cours des dernières années, notamment par les bâtiments de la Marine nationale qui patrouillent en permanence dans les Caraïbes. Grâce à cette collaboration, les frégates *Ventôse* et *Germinal*, basées aux Antilles, ont ainsi confisqué plus de 9 tonnes de cocaïne au cours du premier semestre 2011.

... Un dialogue en construction sur les grands enjeux de la planète

L'Amérique latine est au cœur des problématiques relatives aux enjeux globaux, qu'il s'agisse de la régulation de la mondialisation ou de la lutte contre le changement climatique. Parce qu'elle s'est développée sur un modèle extraverti, fondé sur l'exportation de matières premières, l'Amérique latine, très tôt insérée dans le commerce international, a subi, parfois durement, les évolutions des marchés internationaux. Elle a expérimenté les difficultés sociales nées du Consensus de Washington, dont elle a retiré une certaine défiance à l'égard des institutions financières internationales. Cette région est, par ailleurs, au centre des enjeux liés à la préservation de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique, eu égard au patrimoine qu'elle recèle, tant en termes de biodiversité (10% des espèces animales connues sont originaires de la seule forêt amazonienne) que de ressources hydriques (l'Amérique latine dispose de 25% des ressources en eau de la planète): des phénomènes tels que la déforestation, la fonte des glaciers ou l'élévation des niveaux des océans ont ainsi d'ores et déjà de graves conséquences pour les populations et les paysages latino-américains.

L'Amérique latine et le G20

L'Amérique latine est bien représentée au G20, avec trois membres: l'Argentine, le Brésil et le Mexique. Même si leurs analyses de la situation internationale ne se recoupent pas toujours, ces trois émergents comptent plusieurs priorités communes et rejoignent les positions françaises sur un certain nombre de sujets. Les questions commerciales restent un sujet difficile.

La dimension sociale de la mondialisation

Le Brésil, notamment, a été, avec la France, très actif pendant la présidence française du G20 dans la promotion d'un socle universel de protection sociale. Le Mexique et l'Argentine se sont davantage investis sur l'emploi et la dimension humaine du développement: le Mexique est cofacilitateur du sous-groupe dédié au «partage de la connaissance» au sein du groupe de travail «développement», et l'Argentine cofacilitateur du sous-groupe sur le «développement des ressources humaines».

La sécurité alimentaire

Le Brésil a été cofacilitateur du sous-groupe dédié à la sécurité alimentaire au sein du groupe de travail «développement». L'Argentine participe à ces travaux. Les avancées sur la gouvernance de l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (OAA) en vue d'améliorer sa réactivité aux crises alimentaires ont été portées en 2011 par le Brésil et la France, qui ont pris une position commune sur ce sujet. Le Mexique a d'ailleurs fait de la sécurité alimentaire une des priorités de sa présidence du G20 en 2012. Le thème a été rééquilibré vers le soutien à la productivité agricole: la réponse aux crises alimentaires aiguës, qui avait été une priorité de la présidence française, est liée désormais à la mise en place du projet pilote de réserve alimentaire d'urgence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) décidé à Cannes.

La réponse aux crises exogènes

Les pays d'Amérique latine, et notamment le Brésil et l'Argentine, sont favorables à une meilleure coordination de la réponse internationale à des crises de liquidités. De façon plus large, l'Amérique latine se considère porteuse, au sein du G20, d'une expérience en matière de gestion des crises de liquidités et de la dette. La présidence mexicaine a ainsi explicitement justifié l'invitation du Chili et de la Colombie au G20 de Los Cabos par une volonté de faire partager aux économies du Nord les réponses apportées en Amérique latine, notamment sur le plan social, pour faire face à ce type de situation. Ce choix de la présidence mexicaine porte à cinq le nombre de pays d'Amérique latine présents cette année au G20.

La gouvernance mondiale

À l'exception de l'Argentine, les pays d'Amérique latine se montrent peu enclins à une institutionnalisation du G20, dont ils craignent qu'il vienne empiéter sur les compétences des Nations unies. En règle générale, le Brésil, l'Argentine et le Mexique sont ouverts à une plus grande coopération du G20 avec les autres organisations internationales, que ce soit celles du système de Bretton Woods (FMI) ou celles des Nations unies (OIT, en particulier).

La présidence française du G20 en 2011 a été l'occasion d'actions spécifiques de diplomatie publique en direction de l'Amérique latine et des Caraïbes, sous des formes variées, pour mieux faire connaître et partager les priorités du G20: organisation avec l'Argentine d'un séminaire sur le socle de protection sociale, ouvert aux pays de la région; coopération avec les organisations régionales comme la CARICOM ou avec la CEPALC. Des experts français ont été associés à des initiatives locales: séminaire du Cercle des économistes sur le G20 en République dominicaine, intervention au Brésil sur le thème de la mondialisation sociale, ateliers organisés au Mexique et au Brésil, l'un sur les matières premières, l'autre sur les mouvements de capitaux, et réunion du «Comité pour réinventer Bretton Woods» au Pérou.

La lutte contre le changement climatique, champ privilégié de la coopération entre la France et l'Amérique latine et les Caraïbes

L'Amérique latine et les Caraïbes sont à la fois victimes et acteurs du changement climatique : victimes parce que les pays de la région ont constaté au cours des dernières années une augmentation du nombre des événements météorologiques extrêmes (inondations, sécheresse, cyclones...), une modification des modèles des précipitations (qui perturbe les cycles agricoles), une réduction de la cryosphère (notamment en raison de la fonte des glaciers) et une élévation sensible du niveau de la mer (dont sont principalement victimes les îles de la Caraïbe) ; acteurs parce que ce continent producteur de matières premières, et notamment d'hydrocarbures, est responsable de 12,69% des émissions mondiales de gaz à effet de serre – les premiers pays de la région étant le Brésil, le Mexique, le Venezuela, l'Argentine, la Bolivie et la Colombie, avec plus de 85% du total régional.

La France dialogue avec ses partenaires de la région dans le cadre des négociations internationales visant à limiter ce phénomène et s'implique dans des collaborations de terrain avec les pays concernés sur ces sujets.

Des positions variées dans les négociations internationales

Les pays d'Amérique latine sont conscients des risques causés par le changement climatique et se mobilisent à l'échelle nationale ainsi qu'à l'échelle internationale. Dans ce cadre, ils sont très actifs lors des négociations climatiques multilatérales. À la suite de l'échec de la COP 15, qui s'est tenue à Copenhague en 2009, cinq pays latino-américains (Colombie, Costa Rica, Panama, Pérou, Uruguay) se sont regroupés au sein du Dialogue de Carthagène, groupe informel soutenant l'Accord de Copenhague auquel participe la France. Ce Dialogue s'est depuis réuni à de multiples reprises afin de donner une impulsion au processus de négociation. Les membres de l'ALBA, en revanche, restent opposés à l'Accord de Copenhague et ont adopté en avril 2010 une « Déclaration de la Conférence mondiale sur le changement climatique et les droits de la Terre Mère ».

Les quatorze États membres de la CARICOM ainsi que Cuba et la République dominicaine se retrouvent dans l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS). Il s'agit pour eux de promouvoir les préoccupations de pays tout particulièrement vulnérables au changement climatique, notamment en raison de la montée du niveau de la mer et du manque de financement qui ne leur permet pas de prendre les mesures nécessaires pour s'adapter.

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont fait de la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts un sujet prioritaire. Certains États, tels que le Pérou et l'Équateur, ont engagé des programmes ambitieux de protection des forêts, mais considèrent qu'ils n'ont pas les moyens de les mettre en œuvre sans l'aide internationale. Lors des négociations internationales, le Belize, le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama, la Dominique, la République dominicaine, l'Argentine, le Chili, l'Équateur, le Guyana, le Paraguay, le Suriname et l'Uruguay se réunissent au sein du groupe des pays à forêts tropicales [Coalition for Rainforest Nations (CfRN)], qui a été créé en 2005.

La France soutient enfin la proposition de « Fonds vert » présentée par le Mexique lors de la conférence de Cancún.

Des partenariats de terrain qui illustrent la lutte contre le changement climatique

Au-delà de ces négociations, les opérateurs scientifiques et de coopération français mènent de nombreuses actions avec leurs partenaires latino-américains et caribéens afin de lutter, sur le terrain, contre le changement climatique.

L'AFD, partenaire du développement durable dans la région

La France, via l'Agence française de développement (AFD), a développé une approche innovante de soutien financier en faveur de pays mettant en œuvre une ambition nationale d'intégration du climat dans leur stratégie de développement. Ces contributions – accompagnées d'un dialogue technique de haut niveau – appuient l'évolution des politiques publiques et les investissements bénéfiques à la lutte contre le changement climatique. Ces « plans climat » sont en outre des instruments efficaces pour renforcer les flux de financement internationaux et nationaux en faveur de la lutte contre le changement climatique, en particulier les investissements du secteur privé.

Pionnière dans ce domaine, l'AFD soutient, en coopération avec d'autres bailleurs internationaux, le programme spécial de lutte contre le changement climatique mexicain [Programa Especial de Cambio Climático 2009-2012 (PECC)]. Le PECC est principalement centré sur la « décarbonisation » de l'économie mexicaine (réduction des activités dépendantes d'énergies fossiles) et sur les stratégies d'adaptation, qui consistent à réduire la vulnérabilité de la population face aux principaux impacts du changement climatique. Le montant des prêts apportés place la France en première position de l'ensemble des partenaires bilatéraux du Mexique pour le soutien à son plan climat.

L'AFD est aussi un partenaire historique de la région Caraïbes où elle intervient notamment à travers sa contribution au fonds Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility destiné à couvrir les pays participants en cas de risques naturels. Elle est à l'origine en République dominicaine (en 2009) d'un projet de reforestation et de développement local, le Plan Sierra, mené en partenariat avec les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, d'un montant de 10 millions d'euros.

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), outil d'expérimentation

Fonds public bilatéral créé par le gouvernement français en 1994 pour accompagner les pays en développement dans la mise en œuvre des stratégies et des projets innovants conciliant préservation de l'environnement et développement économique et social, le FFEM subventionne en cofinancement minoritaire des opérations innovantes visant à la protection de l'environnement mondial, et notamment à la lutte contre le changement climatique et la dégradation des terres (déforestation et désertification).

Ce fonds intervient en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment via le projet REDD CorMagdalena en Colombie, qui permet de valoriser le potentiel du bassin versant du Rio Grande de Magdalena pour la mise en place de mécanismes de développement propres (MDP), de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+).

L'Office national des forêts international (ONFI)

Filiale de l'Office national des forêts (ONF), l'ONFI intervient depuis quinze ans en Amérique latine. Après avoir lancé un projet de coopération entre les services forestiers français et chiliens, il pilote depuis 1998, le puits de carbone Peugeot-ONF dans le nord-est du Mato Grosso (*voir infra* Les relations économiques entre la France, l'Amérique latine et les Caraïbes), mène le projet REDD CorMagdalena déjà évoqué et organise des réunions entre les négociateurs REDD+ de la région (deux par an). L'objet de ces rencontres

est de faciliter l'élaboration de positions communes sur ce sujet sensible pour aider à préparer les grandes réunions internationales ainsi que d'aider à la rédaction des soumissions de ces pays à la CCNUCC⁷ (voir *infra* Une coopération d'influence en résonance avec les enjeux de l'émergence). Enfin, l'ONFI va contribuer à la lutte contre la déforestation sur le plateau des Guyanes en promouvant une logique de coopération régionale sur la base d'un dialogue technique. Ce projet va prochainement se traduire par une collaboration entre les services forestiers de Guyane, du Guyana, du Suriname et d'Amapá (Brésil).

UN PROJET DE L'ONFI SUR L'ÎLE DE PÂQUES

Depuis 2003, avec l'appui des autorités françaises (notamment grâce à un cofinancement du Fonds Pacifique durant la phase pilote), l'ONFI coordonne un projet pilote de gestion durable des ressources naturelles de l'île de Pâques, qui compte plus de 50% de sols avec une haute sensibilité à l'érosion, provoquée en partie par l'élevage extensif. Le projet apporte des solutions concrètes au problème de l'érosion : il vise notamment à favoriser un élevage rationnel et viable économiquement, mais aussi à canaliser le tourisme pour limiter son impact sur le patrimoine culturel et végétal de l'île. Le deuxième axe d'action est la reconstitution de la couverture végétale dans le respect de la biodiversité sur l'île (la flore indigène compte 68 espèces, dont 21 endémiques). Enfin, le projet développe des actions de sensibilisation environnementale à destination des enfants de l'île et des nombreux touristes (la fréquentation a été multipliée par 20 entre 2001 et 2007). Le projet fonctionne sur un mode participatif et transparent, les développeurs ont à cœur de pleinement impliquer les communautés locales.

Des partenariats de recherche diversifiés

En outre, le CNRS, l'IRD et le CIRAD consacrent une part importante de leurs activités avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux thématiques liées à l'évolution du climat (voir *infra* Une coopération d'influence en résonance avec les enjeux de l'émergence).

7 - Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.



**LA DIMENSION
RÉGIONALE:
LA FRANCE ET L'EUROPE
FACE À LA DIVERSITÉ
DES PROCESSUS
D'INTÉGRATION
CARIBÉENS
ET LATINO-AMÉRICAINS**

L'Amérique latine et les Caraïbes s'organisent dans une architecture complexe de structures variables selon leur périmètre géographique, leurs finalités (politiques, commerciales), leur degré d'institutionnalisation. Si l'idée d'États-Unis latino-américains fait partie des mythes fondateurs des indépendances, les intégrations régionales sur ce sous-continent correspondent à des processus relativement récents (relancés dans les années 1990), heurtés et inachevés, que ce soit en termes d'échanges intrarégionaux (25% des échanges de la région), de coordination des politiques ou même d'intégration physique. Face à une offre américaine se déclinant autour du commerce et du libre-échange, l'Europe a inscrit sa démarche dans une dimension politique et de coopération, qui aujourd'hui s'adapte à la nouvelle donne d'une région qu'elle reconnaît comme un acteur global. Outre son rôle actif au sein de l'Europe, la politique de la France intègre la dimension régionale sous plusieurs angles : à l'échelle continentale et dans un but politique, via l'OEA dont elle est membre observateur, pour œuvrer à la consolidation démocratique de la région ; à l'échelle des sous-régions de la Caraïbe et du plateau des Guyanes, en sa qualité d'État américain que lui confèrent ses départements-régions des Amériques, en donnant un nouveau souffle à sa politique de voisinage et de coopération transfrontalière ; enfin, en accordant une place croissante à la dimension régionale dans son approche de coopération, celle-ci prenant la forme d'un dispositif unique pour l'Amérique centrale et se déclinant de façon variable ailleurs.

... Les intégrations régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes

L'intégration en Amérique latine et dans les Caraïbes se décline au pluriel, dans un foisonnement d'organisations qui illustrent le particularisme d'aires géographiques sous-régionales ayant peu en commun, mais aussi les discontinuités historiques de processus de rapprochement qui, au-delà d'une volonté d'unité restée longtemps rhétorique, se sont heurtés tout à la fois à la volonté nord-américaine d'intégrer la région dans sa mouvance, aux nationalismes des États et à des économies basées sur des modèles largement extravertis. Aujourd'hui, alors que l'Amérique latine et les Caraïbes émergent sur les plans économique et politique, le temps de la réconciliation entre l'aspiration à l'unité politique et sa concrétisation dans des réalisations effectives est peut-être venu. Une nouvelle démarche privilégiant la coopération interétatique et le pragmatisme est à l'œuvre, engagée par l'Amérique du Sud avec l'UNASUR, née en 2008, et qui s'étend à l'ensemble de la région avec la création en décembre 2011 de la CELAC. Au-delà de l'affirmation d'une région désormais maîtresse de son destin politique, l'intégration économique, commerciale et sociale s'impose comme un facteur clé pour asseoir le développement à long terme et la stabilité de la zone, dans le cadre ouvert de l'économie mondiale.

Les processus d'intégration régionale dans les Amériques



© Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction des archives (Division géographique), 12 avril 2012

Des expériences multiples, oscillant entre intégration économique et libre-échange

Avec la première conférence panaméricaine de 1889 à Washington, le XIX^e siècle semblait avoir posé les grands équilibres qui allaient primer durant la première moitié du XX^e siècle : l'instauration d'une zone de libre-échange informelle avec une Amérique latine d'autant plus désunie qu'elle était soumise à l'influence dominante des États-Unis. La création de l'Organisation des États Américains, en 1948, a semblé, dans un premier temps, étendre cette tendance à la sphère politique et diplomatique : la toute première véritable organisation régionale de l'hémisphère avait d'abord pour fonction, en pleine Guerre froide, de permettre aux États-Unis de faire valoir leurs orientations internationales à l'ensemble des pays latino-américains.

LA FRANCE, OBSERVATEUR ENGAGÉ À L'OEA

Dirigée depuis 2005 et jusqu'en 2015 par José Miguel Insulza, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien ministre de l'Intérieur du Chili, l'OEA est considérée tout à la fois comme un forum de dialogue politique, un think tank, une agence de coopération Nord-Sud et Sud-Sud, et une organisation normative dans les domaines des droits de l'homme comme de la bonne gouvernance. L'OEA est aussi la seule organisation dont l'activité embrasse « l'hémisphère », qui se concentre en particulier sur la sécurité, la démocratie, le maintien de la paix et la prévention des conflits.

Depuis 1972, la France possède le statut d'observateur permanent au sein de l'OEA, et, depuis 1989, elle dispose d'une mission permanente à Washington. Membre observateur très engagé, la France peut y faire valoir ses positions et y défendre ses intérêts dans une perspective de diplomatie régionale. La coopération française est axée sur l'appui à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la lutte contre l'abus des stupéfiants (la CICAD⁸), la promotion des droits de l'homme et de l'État de droit. Dans ce cadre, la France soutient le système interaméricain des droits de l'homme et renforce ses liens avec ses autorités. Elle apporte son soutien à la Cour (mise à disposition d'un magistrat français à San José) et à la CIDH avec laquelle elle a établi des coopérations (soutien au rapporteur pour la liberté d'expression et séminaires triangulaires OEA/France/pays du Printemps arabe). La France a renforcé son appui aux missions d'observation électorale menées par l'OEA, notamment à la suite de sa participation à celle menée en Haïti en 2010-2011.

En contrepoint, la CEPALC, créée la même année par le Conseil économique et social des Nations unies, s'est toujours posée en avocate de stratégies de développement endogènes et a accompagné les premières expériences de rapprochement en Amérique centrale, avec l'instauration du Marché commun centraméricain en 1960, puis du Pacte andin en 1969, de la Communauté caribéenne (CARICOM) en 1973, du Système économique latino-américain et des Caraïbes (SELA) en 1975 et de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) en 1980. Ces accords avaient produit peu de résultats quand l'Amérique latine et les Caraïbes sont entrées dans la décennie néolibérale où s'est imposé, contre la stratégie de substitution d'importations, un modèle de régionalisme ouvert, coulé dans le moule libéral. Les années 1990 ont ainsi vu la naissance du MERCOSUR, fruit du rapprochement des deux puissances régionales, le Brésil et l'Argentine, auxquels se joignirent le Paraguay et l'Uruguay, la réactivation des

8 - Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.

accords anciens et, en 1994, une offre américaine de création d'une grande zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), dont l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), conclu la même année avec le Canada et le Mexique, devait être la pierre angulaire. Si les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine acceptèrent finalement d'entrer dans cette logique en 2004 (en devenant parties au Central America Free Trade Agreement – Dominican Republic: CAFTA-DR), l'Amérique du Sud s'y est refusée. La nouvelle donne liée à la montée en puissance du Brésil et à la création de l'ALBA, portée par Hugo Chavez, conçue comme une alternative au modèle libéral a conduit à l'enterrement de la ZLEA lors du sommet de Mar del Plata de novembre 2005. Hugo Chavez a proposé parallèlement aux États importateurs de pétrole une intégration énergétique continentale via le mécanisme Petrocaribe, leur permettant d'acquiescer à des conditions privilégiées du pétrole vénézuélien.

Un paysage institutionnel complexe

Le paysage des intégrations de la région renvoie donc à des réalités sous-régionales contrastées.

La Caraïbe

Les États de la Caraïbe se regroupent dans trois organisations régionales, en cercles concentriques. Resserrée sur six États membres et trois territoires non indépendants des Petites Antilles, l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO) constitue, depuis 1981, le processus d'intégration le plus avancé de la région. En effet, l'OECO possède des institutions supranationales et met en œuvre des politiques communes, y compris dans des domaines régaliens. Son marché commun s'appuie sur une union monétaire et économique, qui permet la libre circulation des biens et des personnes.

Fort de quinze États membres, pour la plupart anglophones, mais comprenant également Haïti et le Suriname, la CARICOM vise à une véritable intégration économique par le biais du Caribbean Single Market and Economy (CSME). Si elle connaît des difficultés liées notamment à la coordination de ses actions compte tenu de la diversité de ses membres, elle est la seule des six régions de l'ensemble ACP (79 pays) à avoir signé, le 15 octobre 2008, un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, via son instrument de dialogue birégional, le CARIFORUM, dont fait partie la République dominicaine.

Enfin, l'Association des États de la Caraïbe (AEC) constitue, depuis 1994, une instance de coopération régionale associant 25 pays du bassin des Caraïbes, à l'exception des États-Unis, mais avec Cuba. Centrée sur les problématiques régionales (tourisme, transports, commerce et gestion des catastrophes naturelles), l'AEC doit gérer les intérêts parfois divergents de ses membres. Elle parvient néanmoins à construire des synergies comme le montre la mobilisation scientifique et financière qu'elle a su provoquer autour de la Commission de la mer des Caraïbes. En mai 1996, la France est devenue membre associé de l'AEC, au titre des départements français des Amériques.

L'Amérique centrale

L'Amérique centrale s'organise pour sa part autour du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), qui regroupe les sept pays de l'isthme à des degrés variables et un membre associé, la République dominicaine.

Créé le 13 décembre 1991 par le protocole de Tegucigalpa, le SICA a été conçu en tenant compte des tentatives d'unification régionale antérieures ainsi que des enseignements tirés d'une histoire marquée par des crises politiques et des guerres internes. Il tend à mettre en place des institutions communes dans les domaines régaliens (Parlement centraméricain, Cour centraméricaine de justice) et des institutions spécialisées en fonction des besoins régionaux (coopération universitaire, prévention des catastrophes

naturelles notamment). L'approfondissement de l'intégration économique constitue un axe majeur pour la région, qui dispose d'une banque d'intégration (BCIE) et d'un secrétariat économique (SIECA). Le principe d'une adhésion de la France à la SICA en tant que membre observateur a été acté en 2011 et devrait être formalisé en 2012.

Le SIECA a conduit la négociation ayant permis la signature de l'Accord d'association avec l'Union européenne, dont la partie commerciale entrera en vigueur fin 2012.

L'Amérique du Sud

En Amérique du Sud, le MERCOSUR, avec un marché de 250 millions d'habitants et un PIB par tête et par an de l'ordre de 10 000 dollars, est aujourd'hui le quatrième bloc commercial mondial. Initialement conçu pour devenir un marché commun, il est plutôt une zone de libre-échange marquée par l'asymétrie de puissance entre ses membres et les tentations protectionnistes nationales. Il a néanmoins contribué à multiplier par dix les échanges intrarégionaux en vingt ans. La Communauté andine des nations (CAN), qui regroupe 97 millions d'habitants et compte pour 20% du PIB sud-américain, tente de trouver un second souffle depuis le départ du Venezuela en 2006. Elle a cependant à son actif un important « acquis communautaire » qu'elle peine à mettre en œuvre sur le terrain. Elle est freinée par les divergences politiques de ses membres, qui ont conduit l'Union européenne, face à l'absence de consensus, à répondre aux sollicitations de la Colombie et du Pérou en concluant des accords commerciaux bilatéraux avec eux, tout en laissant la porte ouverte à l'Équateur et à la Bolivie.

La coopération interétatique, nouvelle approche de l'intégration ?

La multiplicité de ces structures sous-régionales va de pair avec un déficit d'intégration qui apparaît comme un handicap dont la région prend aujourd'hui conscience. Confrontées aux difficultés d'application du modèle fonctionnaliste des intégrations traditionnelles, l'Amérique latine et les Caraïbes s'engagent aujourd'hui dans une voie visant à privilégier la coopération interétatique.

L'Amérique du Sud, à l'initiative du président Lula, a ouvert la voie avec la création en 2008 de l'UNASUR, échelon de coordination politique et stratégique, qui s'est donné pour but de relancer l'intégration de façon pragmatique, sur des projets concrets d'intérêt commun : infrastructures, interconnexions, énergie... Après la mise en place d'un mécanisme de consolidation de la paix dans la sous-région, qui a donné des résultats probants, l'UNASUR s'est emparée des sujets économiques pour s'armer face aux chocs extérieurs (les ministres des Finances de l'UNASUR se coordonnent pour faire face aux éventuelles conséquences de la crise de la dette dans leur région), et réfléchit à une architecture financière qui lui serait propre. La constitution, lors du sommet de Caracas de décembre 2011, de la CELAC, forum qui réunit les 33 pays du sud de l'hémisphère, se présente comme un mécanisme représentatif de concertation politique, de coopération et d'intégration, visant à la fois à peser sur les négociations internationales en parlant d'une seule voix et à engager des projets sur la base de la participation volontaire des États aux initiatives lancées.

La CELAC, dernière née des organisations de la région, semble répondre à l'aspiration à l'unité qui hante l'imaginaire latino-américain, mais mise, pour avancer, sur le pragmatisme et la flexibilité. Elle est encore en devenir. Parallèlement, les organisations sous-régionales s'ouvrent à de nouvelles problématiques communes, telles que la sécurité, la lutte contre la drogue, les problèmes urbains..., traduisant ainsi la prise de conscience d'un intérêt général au-delà des diversités nationales.

Sur la marche à suivre pour aller vers plus d'intégration dans la région, une certaine unanimité se fait jour pour mettre en avant l'esprit de la CEPALC et donner priorité au développement, le commerce devant rester un moyen et non une fin.

L'essor des *multilatinas*, autre moteur de l'intégration régionale

À côté de la sphère étatique, l'intégration économique de la région se construit via l'émergence et le développement des grands groupes latino-américains, les *multilatinas*, aujourd'hui une centaine d'entreprises, dont le chiffre d'affaires cumulé dépasse les 5 milliards de dollars et qui opèrent au-delà des frontières de leur pays d'origine.

Ces sociétés sont majoritairement originaires du Brésil, du Mexique et du Chili, et, dans une moindre mesure, d'Argentine, de Colombie, du Pérou et du Venezuela ; elles interviennent dans des secteurs aussi divers que l'exploitation minière (Vale), l'énergie (Petrobras, PDVSA, PEMEX, ISA, IMPSA...), l'agroalimentaire (Arcor, Bimbo, Nutresa, Santo Domingo...), la grande distribution (Falabella, Polar...) l'aéronautique (Embraer), les services (TAM/LAN, Mercantil, América Móvil, Carso Global Telecom...) ou le BTP (Cemex, Odebrecht, OAS...).

Ces *multilatinas* ont largement contribué à l'augmentation du commerce intrarégional au cours des dernières années (25 % de tous les échanges de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2010 contre 17 % en 2005), ainsi qu'à la croissance des investissements directs régionaux dans la région : en 2010, les entreprises mexicaines ont investi 42 milliards de dollars sur leur propre continent (dont 21 milliards au Brésil), alors que les fusions/acquisitions se multiplient dans toute l'Amérique latine (TAM et LAN, Sonda et Telsinc...). Elles financent leur développement auprès des places boursières traditionnelles (à commencer par New York), mais aussi, de plus en plus, sur les marchés locaux (par exemple, sur le marché intégré latino-américain, MILA, qui associe les bourses de Lima, de Santiago et de Bogota), ce qui leur permet de créer des postes de travail : les *multilatinas* mexicaines comptent 230 000 employés hors du Mexique, et leurs homologues brésiliennes emploient 200 000 personnes dans la région.

... La relation entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes

Une relation birégionale en quête d'un modèle d'association stratégique

Au cours des années 1980, l'Europe a affirmé sa relation avec l'Amérique latine dans le « triangle atlantique ». Elle s'est engagée politiquement aux côtés de l'Amérique centrale pour favoriser le retour à la paix avec les accords de San José, en 1982, qui déboucheront en 1984 sur le Dialogue de San José, avant de donner naissance, en 1985, au groupe de Contadora pour la résolution des conflits en Amérique centrale, puis au groupe de Rio en 1986.

Les relations entre l'Europe et l'Amérique latine se sont intensifiées dans les années 1990 grâce au rôle moteur joué par l'Espagne et le Portugal, qui ont rejoint la Communauté économique européenne en 1986. Des accords et des négociations birégionaux s'établissent peu à peu (MERCOSUR, Communauté andine, Argentine, Mexique et Brésil notamment). La création d'un partenariat birégional, dans le cadre du processus de Rio en 1999, permet alors d'institutionnaliser cette relation politique entre l'Union européenne et l'Amérique latine.

La relation singulière de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique latine se traduit dans l'approche politique qui sous-tend ce partenariat, même si les négociations commerciales occupent une place importante dans l'agenda des deux régions. À partir des années 2000, des dialogues politiques se développent entre l'Union

européenne et le Chili, l'Argentine, le Pérou, la Colombie, le Brésil, le Costa Rica, Cuba, etc. L'Union européenne prend ainsi acte de l'émergence de la région, diversifie sa relation et oriente les échanges vers davantage de sujets globaux. Le partenariat UE-ALC, qui se structure autour de trois piliers – dialogue politique, commerce et coopération – recouvre aujourd'hui 54 secteurs.

Ce dialogue politique est enrichi par les sommets bisannuels, qui sont l'occasion de réaffirmer la stratégie birégionale : programmes universitaires en 2002 à Madrid (création d'Erasmus Mundus et d'Alban), cohésion sociale, multilatéralisme et intégration régionale en 2004 à Guadalajara, création d'EuroLat à Vienne en 2006, lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion, et développement durable au Pérou en 2008, etc. Mais c'est sans doute le dernier sommet UE-ALC, à Madrid en mai 2010, qui a illustré le tournant de la relation birégionale désormais définie comme une « société d'acteurs globaux » en y incluant de nouveaux thèmes de l'architecture internationale, sur la base de la communication de la Commission européenne intitulée « L'Union européenne et l'Amérique latine : un partenariat entre acteurs mondiaux », adoptée en décembre 2009. De nouveaux dialogues structurés ont ainsi vu le jour sur le changement climatique, l'environnement, les migrations et les drogues.

Parallèlement, la logique traditionnelle du bloc à bloc, confrontée aux limites des intégrations régionales, a conduit l'Union européenne à proposer des coopérations à géométrie variable, allant des simples dialogues politiques (avec le groupe ACP en 2000) aux accords bilatéraux ou sous-régionaux (Pérou, Colombie et Amérique centrale en 2010), en passant par la conclusion de partenariats stratégiques avec le Brésil (en 2008) et le Mexique (en 2009).

La coopération européenne, levier du partenariat entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes

L'aide européenne a pour but de contribuer à l'intégration régionale de l'Amérique latine, en œuvrant à la sécurité et à l'intégration des zones frontalières, à la résolution des problèmes régionaux, et d'augmenter la cohésion sociale des pays latino-américains, en agissant sur les politiques publiques de l'éducation, de la santé, de l'administration de la justice, de la fiscalité ou encore de l'emploi.

L'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) constitue le principal vecteur de l'aide européenne au sous-continent latino-américain et à Cuba (2,7 milliards d'euros pour 2007-2013, dont 77 millions d'euros pour Cuba). Les États des Caraïbes bénéficient, pour leur part, d'importants moyens au titre du dixième Fonds européen de développement (FED, 790 millions d'euros), en tant que membres du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), mais aussi à travers le Programme indicatif régional (165 millions d'euros), le Protocole sucre en faveur des six pays de la région bénéficiaires (327 millions d'euros), ainsi que le nouveau mécanisme, V-Flex, destiné à aider les petites économies insulaires en développement à mieux affronter la crise, et les mesures d'accompagnement de la banane (89 millions d'euros pour les 7 pays producteurs de la région). Enfin, les prêts au développement de la Banque européenne d'investissement (BEI) consentis aux pays de la région s'élevaient à 361 millions d'euros sur la période 2006-2011, et 108 millions d'euros de projets sont actuellement à l'étude. Une stratégie UE-Caraïbes est également en cours de finalisation.

L'Union européenne (Commission et États membres) s'est particulièrement mobilisée pour Haïti, après le séisme du 12 janvier 2010, en s'engageant sur un montant global de plus d'un milliard d'euros sur le long terme pour sa reconstruction. Le mécanisme de « programmation conjointe » des États membres, adopté en mars 2011 pour Haïti, a vocation à s'appliquer à d'autres situations exceptionnelles, voire à des pays bénéficiaires de l'ICD à terme.

Au titre des grands programmes sectoriels, EUROsociAL, dont la deuxième phase a commencé en 2010, est un instrument phare de la coopération européenne avec l'Amérique latine. La France participe à cette initiative par le biais de ses opérateurs mobilisés par France Expertise Internationale (FEI), qui pilote les thématiques « justice » et « sécurité citoyenne ». Doté de 40 millions d'euros sur quatre ans, EUROsociAL vise à développer les politiques de cohésion sociale dans les 18 pays d'Amérique latine, notamment par l'échange de bonnes pratiques et l'appui à l'élaboration de politiques publiques.

Les questions de sécurité et de lutte contre la drogue dans la région sont aujourd'hui au centre des priorités de la coopération de l'Union européenne et se traduisent par une concentration des moyens financiers (au-delà de la coopération existante pour la sécurité en Amérique centrale, estimée à 150 millions d'euros pour 2007-2013, et du programme contre la drogue, COPOLAD, doté de 6 millions d'euros sur quatre ans).

De nouveaux outils au service de la relation entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes

En réponse aux nouvelles ambitions latino-américaines, l'Europe doit redéfinir son partenariat avec cette région si elle souhaite y maintenir son influence, et l'accompagner de financements et investissements de long terme répondant aux besoins de ces économies émergentes (infrastructures, recherche, innovation...).

L'Union européenne inscrit progressivement sa relation avec l'Amérique latine et les Caraïbes dans un cadre d'égalité et de réciprocité. C'est dans cette optique que le prochain sommet birégional, qui se tiendra à Santiago en janvier 2013, se concentrera sur « les investissements pour une croissance durable ». Les deux régions examineront, au cours de ce rendez-vous, l'apport au développement à long terme des investissements associant création d'emplois, transfert de savoir-faire et de formation, et leur positionnement sur des secteurs clés (notamment les infrastructures et l'appui aux PME).

Pour réaffirmer sa coopération partenariale avec l'Amérique latine, devenue la clé de voûte de la relation birégionale, l'Union européenne a mis en place de nouveaux outils :

- le plan d'action de Madrid, adopté en mai 2010, donne désormais une feuille de route de la coopération birégionale autour de six axes : sciences, technologie (pilote par la France et l'Argentine), innovation ; développement durable, changement climatique, énergie, biodiversité ; migrations ; intégrations régionales ; éducation ; drogue ;
- la LAIF⁹, dotée de 125 millions d'euros au titre de la période 2009-2013, vise à encourager les investissements birégionaux en Amérique latine ;
- la Fondation UE-ALC a pour objet de renforcer le partenariat birégional en contribuant à la préparation et au suivi des sommets, de promouvoir le débat et les échanges entre toutes les composantes des sociétés des deux régions et d'améliorer la visibilité de la relation UE-ALC. La France en est un des « partenaires stratégiques », via l'Institut des Amériques ;
- le principe de différenciation pour 2014-2020, vise à tenir compte de l'évolution du contexte économique, social et politique de la région ALC. Si les Objectifs du millénaire pour le développement correspondent aux besoins des pays du nord de l'Amérique centrale, la situation des pays désormais de revenus intermédiaires requiert en revanche des outils mieux adaptés, valorisant les avantages comparatifs. La France soutient la mise en œuvre d'un nouvel instrument de partenariat (doté d'environ un milliard d'euros, et dont bénéficieront près de dix pays d'Amérique latine).

9 - Latin American Investment Facility (Facilité d'investissement pour l'Amérique latine).

Les perspectives de la relation birégionale

Pour la première fois, lors du prochain sommet, l'Union européenne aura pour interlocuteur une Amérique latine et des Caraïbes rassemblées sous la bannière unique de la CELAC.

L'Union européenne, de son côté, devra faire montre de sa solidité face à la crise des dettes souveraines, rappeler la plus-value de son partenariat, veiller au développement des échanges commerciaux sur une base équilibrée.

Des stratégies plus transversales permettront à l'Union européenne d'appuyer une action plus adaptée en Amérique latine et dans les Caraïbes, tant sous l'angle géographique (intégrer le Mexique aux problématiques centraméricaines, les départements français des Amériques à celles des Caraïbes) que sectoriel (inclure les droits de l'homme et la justice dans la lutte contre l'insécurité).

La réflexion sur l'amélioration des relations extérieures de l'Union européenne se concentre aujourd'hui sur ses partenaires stratégiques, comme l'a souhaité le Conseil européen du 16 septembre 2010. Par ce biais, l'Union souhaite réorienter sa politique en différenciant ses liens et en se focalisant, pour l'Amérique latine, sur les deux grands émergents que sont le Brésil et le Mexique. Cette orientation rejoint les efforts de la France visant à intensifier ses relations avec les puissances émergentes. La stratégie que l'Union européenne veut désormais adopter à leur égard se fondera sur la promotion de ses intérêts et la recherche de relations équilibrées et réciproques, notamment sur les enjeux globaux à travers le système multilatéral.

Enfin, au-delà de ses intentions affichées avec l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Union européenne doit désormais traduire sa volonté d'inscrire sa relation dans la durée, en véhiculant une vision européenne solidaire et homogène, et renforcer son dialogue politique.

LA FONDATION UE-ALC

D'inspiration espagnole, le projet de Fondation Union européenne-Amérique latine et Caraïbes – pendant des fondations entre l'Europe et l'Asie (ASEF) ou la Méditerranée (Fondation Anna Lindh) – a vu le jour lors du sommet birégional de 2008 à Lima. Ses termes de référence ont été adoptés à Madrid en mai 2010. La Fondation, dont le siège est à Hambourg, a pour présidente Benita Ferrero-Waldner, ancienne Commissaire européenne chargée des relations extérieures et ancienne ministre autrichienne des Affaires étrangères, et pour directeur général Jorge Valdez, ancien ambassadeur du Pérou à Bruxelles. La Fondation est dirigée par un conseil d'administration, composé de hauts fonctionnaires des deux régions, et s'appuie sur les réseaux déjà existants, dans les sphères académiques, entrepreneuriales et de la société civile au sens large. Dresser une cartographie des réseaux existants entre les États membres et la région Amérique latine et Caraïbes devrait être un des premiers chantiers de la fondation.

Son financement, estimé à 2,5 millions d'euros, reposera à parts égales sur la Commission européenne et sur les contributions volontaires des États membres. La fondation pourra s'appuyer sur quatre partenaires stratégiques, chefs de file sur un domaine de compétence. Côté européen, la France et l'Italie ont confié respectivement leur partenariat à l'Institut des Amériques (IdA) pour les « échanges intellectuels sur les dynamiques d'intégration régionale » et à la région lombarde pour « les partenariats avec les PME ». Côté latino-américain, la République dominicaine est représentée par la Fondation Funglode sur les sujets du changement climatique et la CEPALC sur la question des investissements.

L'IdA mènera un programme d'activités labellisées par la fondation et organisera un premier colloque à haut niveau au printemps 2012 sur les intégrations régionales.

LA FACILITÉ D'INVESTISSEMENT POUR L'AMÉRIQUE LATINE

La LAIF a pour objet d'appuyer les projets d'infrastructures dans la région. Elle poursuit trois objectifs principaux : accroître l'interconnectivité ; aider à la protection de l'environnement ; contribuer à l'amélioration des services sociaux.

Mixant prêts (des institutions financières multilatérales, européennes et latino-américaines) et dons (de la Commission européenne et d'autres donateurs), cette facilité est dotée d'un montant de 125 millions d'euros au titre de la période 2009-2013.

La LAIF est pilotée conjointement par la BEI, la Direction générale du développement et de la coopération, les États membres et les États latino-américains concernés au sein de trois institutions : un comité stratégique, un comité opérationnel et un groupe d'institutions financières.

La LAIF participe au financement de projets régionaux tels que AI-Invest (soutien aux PME : 50 millions d'euros), @LIS (société de l'information, 22 millions d'euros de 2008 à 2013), Urb-AI (coordination des politiques urbaines : 50 millions d'euros), EUROsociAL (cohésion sociale : 40 millions d'euros), Euro-Solar (énergies renouvelables : 28,7 millions d'euros), Euroclima (changement climatique : 5 millions d'euros de 2010 à 2013), et RALCEA (coopération technique dans le domaine de l'eau : 2,25 millions d'euros de 2010 à 2013). Par ailleurs, huit projets pour l'Amérique latine ont été approuvés pour un total 34,85 millions d'euros.

L'AFD est partenaire de la LAIF et participe au collège des banques régionales et européennes en Amérique latine. À ce jour, deux projets pilotés par l'AFD ont été cofinancés par la LAIF : un projet de développement rural et de management durable des forêts au Mexique (2 millions d'euros de la LAIF) et un projet global pour l'Amérique latine en matière de réseaux de transports durables (contribution de 3 millions d'euros).

...L'intégration, un nouveau souffle pour les relations de voisinage entre la France des Amériques et le bassin des Caraïbes

Dans le cadre de la reformulation de la politique française vis-à-vis de l'outre-mer, qui s'est traduite dans un plan d'orientations arrêté par le Conseil interministériel de l'outre-mer (CIOM) et validé par la réforme de la loi d'orientation sur l'outre-mer adoptée par le Parlement français à l'été 2011, une des priorités retenues porte sur l'insertion régionale de ces territoires dans leur environnement et le développement de la coopération régionale. S'agissant des DFA, la Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane de novembre 2011, qui a réuni l'ensemble des parties prenantes, a permis d'ouvrir les chantiers répondant à cette nouvelle priorité. Ceux-ci s'articulent autour de plusieurs axes :

- une adaptation du cadre institutionnel offrant plus de latitude aux DFA dans leur projection régionale. La possibilité leur est reconnue de solliciter leur adhésion aux différentes organisations régionales, dans le périmètre des compétences reconnu par la loi. C'est ainsi que les régions d'outre-mer ont d'ores et déjà entamé des négociations pour adhérer à l'OECO, et manifesté leur intérêt pour rejoindre la CARICOM ;
- en outre, le rapprochement entre les réseaux diplomatiques de la région et les DFA est à l'œuvre avec la mise en place d'une convention avec le ministère des Affaires étrangères et européennes et celui de

l’Outre-mer permettant d’accueillir dans le réseau diplomatique des représentants des DFA. Ce nouveau cadre renforcera la visibilité de l’action extérieure des territoires ultramarins, dans le respect de l’unité de la représentation française auprès des États hôtes ;

- au-delà de l’amélioration du dispositif institutionnel, un certain nombre de programmes à vocation transversale vont concrétiser un engagement accru des DFA dans la coopération régionale, en mobilisant sur des actions fédératrices des acteurs autrefois dispersés, notamment dans le domaine de la formation des professeurs de langues, des échanges académiques et culturels, de la prévention des risques, de la sécurité et de la préservation de l’environnement, dans une région particulièrement exposée aux risques climatiques. L’AFD, de son côté, inscrira désormais ses interventions dans le cadre d’une stratégie Caraïbe, visant à maximiser des coopérations mutuellement avantageuses pour les États de la région comme pour les territoires ultramarins français.

Cette coopération birégionale s’adosse aux mécanismes européens existants, tels que le programme Interreg IV qui mobilise le Fonds européen de développement régional (FEDER), en accompagnement de projets présentés par les organismes ultramarins établissant des partenariats avec les pays voisins. Pour sa part, le CARIFORUM, intégré au Secrétariat de la CARICOM, affecte également une partie des fonds mis à disposition de la région par l’Union européenne, au titre du programme indicatif régional, pour des actions associant les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d’outre-mer (PTOM) avec leurs voisins caribéens. Grâce à ces mécanismes européens, de grands programmes structurants de recherche ont pu voir le jour, comme, celui lancé par le CIRAD sur une maladie du bananier qui menace dangereusement les productions des Antilles, auquel sont associés des chercheurs cubains et dominicains ainsi que des associations de planteurs des Petites Antilles.

Outre cette solidarité d’intérêts, l’urgence à la suite du tremblement de terre qui a ravagé la région de Port-au-Prince en janvier 2010, puis les besoins de la reconstruction d’Haïti ont démontré l’importance pour toute la région de la plate-forme de moyens logistiques et de compétences que les régions d’outre-mer peuvent mobiliser en accompagnement de leurs voisins.

La Guyane, quant à elle, dispose d’un mécanisme adapté à sa position continentale, le Programme opérationnel Amazonie, pour la coopération avec ses voisins, États fédérés de l’Amapá ou du Para au Brésil et Suriname. La coopération transfrontalière Guyane-Brésil bénéficie de la dynamique du partenariat stratégique entre les deux pays et de l’ambition de créer un espace de développement commun au bénéfice des populations de part et d’autre, matérialisé par le trait d’union que représentera la prochaine mise en service du pont construit sur l’Oyapock. Avec le Suriname, la coopération se développe au niveau local dans le cadre d’une instance de concertation impliquant les administrations et les élus locaux, le Conseil du fleuve Maroni, créé en novembre 2009, qui traite des nombreuses questions frontalières, qu’il s’agisse de santé (l’hôpital de Saint-Laurent du Maroni sert la population des deux rives durant la mise à niveau de l’hôpital d’Albina, réalisée avec l’aide technique et financière de l’AFD), de scolarité des enfants des villages situés de part et d’autre du fleuve, comme de questions de sécurité. Tant la préfecture que la Région Guyane sont très impliquées dans cette coopération de proximité avec les États fédérés du Brésil, le Suriname et le Guyana, dans le cadre plus large du plateau des Guyanes, qui présente une relative homogénéité (problématique de gestion de la biodiversité, très vulnérable, impact de l’orpaillage sur l’environnement, etc.).

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : L'EXEMPLE DE LA COOPÉRATION AMAPÁ-GUYANE FRANÇAISE

Le Brésil partage avec la France une frontière commune de 655 kilomètres, dont 360 sont matérialisés par le fleuve Oyapock.

Les deux régions frontalières, l'Amapá et la Guyane française, présentent des singularités communes : largement couvertes par la forêt amazonienne, elles concentrent leurs populations sur l'étroite bande du littoral et le long des estuaires des fleuves. Leurs populations sont jeunes, et les infrastructures de base (éducation, santé, transports) insuffisantes. Le développement économique dépend encore largement de leurs États centraux. Malgré les difficultés rencontrées sur la frontière entre le département de la Guyane avec l'État brésilien de l'Amapá, comme celle du respect de la souveraineté des deux États, la relation transfrontalière en matière sécuritaire évolue de façon positive.

La coopération transfrontalière avec le Brésil est formalisée par l'accord-cadre de coopération franco-brésilien du 28 mai 1996, qui prévoit la mise en place de consultations annuelles, alternativement à Cayenne et à Macapá. Cet accord-cadre présente une réelle valeur ajoutée depuis qu'il a été porté au niveau politique et fait l'objet d'un suivi au niveau central dans le cadre du partenariat stratégique. Depuis 2008, des avancées sont notables dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'éducation et de la recherche. La dernière commission mixte transfrontalière s'est tenue à Macapá, les 24 et 25 novembre 2011.

Cette coopération s'incarne aujourd'hui dans le nouveau pont sur l'Oyapock : cet ouvrage, qui sera mis en service prochainement, est le seul « liant l'Europe à l'Amérique latine ». En rendant possibles de nouvelles synergies, il facilitera le désenclavement de deux territoires qui, jusqu'à présent, ont été économiquement fort isolés. Le Conseil du fleuve Oyapock, instance consultative associant administrations et élus de niveau local des deux côtés de la frontière, aura vocation à traiter des problèmes concrets et de proximité auxquels sont confrontées les populations riveraines frontalières.



**DES RELATIONS
BILATÉRALES QUI
ÉPOUSENT LA DIVERSITÉ
DES PAYS DE LA RÉGION**

Pour appréhender la réalité complexe et plurielle de l'Amérique latine et des Caraïbes, la France a fait le choix, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, de préserver l'intégralité de son réseau diplomatique dans la région, où elle dispose de 24 ambassades bilatérales, dont le format et les missions varient en fonction des enjeux des États d'accueil et des intérêts français. Elle y maintient des dispositifs de coopération bilatérale à géométrie variable, complétés par trois délégations régionales de coopération et un ambassadeur délégué à la coopération régionale Antilles-Guyane. En outre, l'Amérique latine et les Caraïbes bénéficient d'un maillage exceptionnellement dense d'Alliances françaises et d'un réseau en expansion d'établissements scolaires à programme français, ancrés en profondeur dans les milieux locaux, qui singularise la France. Dans ce contexte, l'approche française se décline en stratégies d'intervention adaptées à ces terrains variés : partenariats globaux avec les membres du G20 ; relations différenciées avec l'Amérique du Sud, centrées sur les économies émergentes ; approche de la région Caraïbes et de l'Amérique centrale intégrant leur dimension régionale.

... Un dialogue global avec les pays du G20

Brésil

Pays continent plus grand que l'Union européenne, peuplé de 192 millions d'habitants, le Brésil dispose en propre de tous les atouts d'une grande puissance : ses ressources naturelles presque inépuisables, sa structure démographique favorable, son économie diversifiée et globalement solide, sa démocratie consolidée et sa cohésion nationale fondée sur une identité métissée en font un État qui entend devenir l'une des « vitrines » d'une planète en pleine recomposition. Tout en maintenant ses relations traditionnelles avec les pays développés (partenariat stratégique avec l'UE, resserrement des liens avec les États-Unis), le Brésil mise sur des alliances diversifiées (BRICS, IBAS, soutien des positions du G77), jette des ponts entre les continents (monde arabe, déploiement diplomatique en Afrique), participe aux opérations de maintien de la paix (en particulier en Haïti où il dirige la composante militaire de la MINUSTAH) et se voit à l'avant-garde de la construction d'un monde nouveau, de plain-pied dans le XXI^e siècle. Élu en octobre 2010, Dilma Rousseff a fait de la lutte contre la misère la grande priorité de son mandat, dans le respect des équilibres économiques fondamentaux, et a engagé à ce titre de grands projets d'infrastructures dans le cadre du Programme d'accélération de la croissance. Le Brésil, qui accueillera le sommet Rio+20 en juin 2012, sera à l'honneur avec l'organisation des Journées mondiales de la jeunesse en 2013, de la Coupe du monde de football en 2014 et des Jeux olympiques en 2016.

Le Brésil et la France entretiennent une relation d'amitié de long cours, qui a changé d'échelle ces dernières années avec la construction d'un partenariat stratégique ambitieux. Lancé en mai 2006 avec le président Lula par le président Chirac, puis confirmé et rehaussé avec le président Sarkozy, ce partenariat est global, réciproque, pluridimensionnel et se projette dans l'avenir. Il reconnaît le Brésil comme un acteur global et un candidat légitime à occuper un siège de membre permanent au CSNU. Il engage un partage de savoir-faire et d'expertise par des initiatives conjointes, s'appuyant sur la mise en commun de ressources matérielles, technologiques, humaines ou naturelles. Il touche à tous les domaines : militaire, spatial, énergétique, économique, éducatif, transfrontalier ou aide au développement en pays tiers. La dimension transfrontalière, entre la Guyane française et l'État de l'Amapá, y trouve toute sa place. La coopération militaire illustre le caractère exceptionnel de cette relation et de son ambition structurante, par la consolidation de partenariats industriels, technologiques et scientifiques, l'échange et la formation des ressources humaines, dans un cadre démocratique porté par une ambition politique : l'appui résolu de la France à l'affirmation globale du Brésil et, au-delà, la confiance dans le rôle positif que le Brésil peut jouer dans la reconfiguration du monde d'aujourd'hui. C'est donc cette feuille de route, fortement empreinte de volontarisme politique, qui donne une cohérence d'ensemble à une relation qui se renforce

à tous les niveaux, comme en témoignent le flux de visites dans les deux sens, les nombreux espaces de rencontres qui se créent et se pérennisent, et la dynamique des projets conjoints qui voient le jour.

Cette montée en puissance de la relation qu'entretient la France avec le Brésil s'appuie sur un socle de coopération particulièrement solide et diversifié, avec un pays où la francophilie est vivace et où la diversité culturelle est une composante de l'identité nationale.

Le Brésil est donc naturellement le premier partenaire de la France en Amérique latine pour la coopération universitaire, scientifique et culturelle, dans le cadre d'une relation d'échanges associée aux plus grandes figures intellectuelles françaises, telles que Fernand Braudel, Claude Lévi-Strauss et Roger Bastide, qui ont participé dans les années 1930 à la fondation de l'université de São Paulo, aujourd'hui première université d'Amérique latine. La France, désormais 2^e destination mondiale des étudiants brésiliens (plus de 4 000 étudiants), se mobilise dans le cadre du programme phare de la présidence brésilienne « Science sans frontières » pour recevoir 10 000 boursiers d'ici 2015, qui seront les relais de son influence de demain au Brésil. Outre la présence de trois lycées français (São Paulo, Rio de Janeiro, Brasília), qui totalisent plus de 2 000 élèves, la construction d'un réseau franco-brésilien de l'enseignement professionnel est devenue un axe fort de ce partenariat.

En résonance avec les échanges universitaires, la coopération scientifique s'organise autour de la formation à la recherche et de partenariats de haut niveau entre les organismes de recherche (CNRS, INRIA, CIRAD, IRD, INSERM, IFREMER, Institut Pasteur, etc.) des deux pays. Près de 2 000 docteurs brésiliens ont ainsi été formés en trente ans avec le programme CAPES/COFECUB qui soutient une centaine de projets de recherche chaque année, tandis que l'Agence nationale de la recherche est désormais partenaire du Brésil sur des programmes de recherche de long terme. Le Brésil accueille un nombre important de chercheurs à titre permanent (une soixantaine). Le partenariat stratégique, en renouvelant les objectifs de la coopération (création de centres d'excellence, mise en place de réseaux et de plates-formes scientifiques, transfert d'expertise et de technologies) et en l'ouvrant à de nouveaux domaines (espace, biodiversité, biome amazonien) a donné une nouvelle dynamique à ces collaborations.

Enfin, la promotion du français occupe aujourd'hui une place importante de l'action, de la France compte tenu des besoins de promotion professionnelle de jeunes issus des nouvelles classes moyennes et des ambitions d'un pays qui se projette de plus en plus vers l'Afrique. Les Alliances françaises du Brésil constituent un des réseaux les plus anciens et les plus denses du monde avec une quarantaine d'implantations qui accueillent plus de 35 000 élèves. L'année de la France au Brésil, en 2009, après l'année du Brésil en France en 2005, a enchanté les publics des deux pays en leur faisant partager la richesse réciproque de deux cultures qui se nourrissent de la mondialisation sans s'y laisser engloutir.

En matière économique, le Brésil est, de loin, le premier partenaire commercial de la France en Amérique latine et son troisième partenaire hors OCDE et Maghreb. La France y est le quatrième investisseur étranger, avec un stock d'IDE de 17,1 milliards d'euros en 2010 (selon la Banque de France), largement supérieur à celui de ses investissements en Chine, en Inde et en Russie. Sa présence industrielle au Brésil est dense, avec 500 entreprises (dont celles du CAC 40) générant 500 000 emplois directs, qui accompagnent le développement remarquable du pays dans des partenariats industriels et technologiques.

Le partenariat stratégique a permis de créer de nouvelles enceintes de dialogue pour la coopération économique, telles que le Comité technique pour la promotion du commerce et de l'investissement et le Groupe d'hommes d'affaires de haut niveau. Une telle proximité constitue un atout dans les négociations internationales, notamment dans le cadre du G20 ou de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le MERCOSUR. En outre, l'AFD, implantée au Brésil depuis 2007, est un nouvel instrument d'accompagnement de projets de développement durable du pays, en particulier au niveau local, ce qui permet de valoriser l'expertise française.

À l'interface de l'économie et de la coopération, les relations entre collectivités locales françaises, États fédérés et villes du Brésil se développent graduellement, en tirant parti des pôles de compétitivité comme du savoir-faire français sur les projets d'aménagement urbain et de services publics locaux, avec l'appui financier éventuel de l'AFD. Enfin, la coopération transfrontalière est une singularité de la relation franco-brésilienne, la France étant le seul pays européen partageant plus de 700 km de frontière avec le Brésil. La construction du pont sur l'Oyapock, qui en est l'illustration emblématique, s'accompagne d'une coopération croissante dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement durable, où là aussi, l'AFD se pose comme un partenaire essentiel de cette coopération régionale.

Pour conduire cette politique, la France dispose d'un dispositif étoffé qui s'articule autour de la mission diplomatique à Brasilia, de trois consulats généraux, d'une antenne consulaire à Macapá et d'un solide dispositif culturel et scientifique.

Mexique

Deuxième puissance de la région, quatorzième économie mondiale, le Mexique se veut un pont entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. Lié à l'Amérique du Nord par l'ALENA, il a également signé des accords de libre-échange avec 44 pays. Doté d'un socle industriel et commercial comparable à celui des pays de l'OCDE, dont il est membre depuis 1994, de ressources humaines de qualité, le Mexique est encore relativement dépendant des revenus pétroliers (5 % du PIB, 15 % des exportations et plus de 30 % des revenus de l'État) et cherche à diversifier ses exportations et à rehausser la valeur ajoutée de ses productions. Il reste fortement marqué par les inégalités sociales et territoriales (47 % de pauvres) malgré les programmes sociaux mis en place. L'arrivée du Parti d'action nationale au pouvoir en 2000 a mis fin à soixante-dix ans d'hégémonie du Parti révolutionnaire institutionnel et ouvert une transition pavée de difficultés avec la montée du trafic de drogue et du crime organisé.

Dixième contributeur au budget des Nations unies, membre non permanent du Conseil de sécurité en 2002-2003 et en 2009-2010, le Mexique déploie une diplomatie avant tout multilatérale. Président du G20 depuis le 1^{er} décembre 2011, il mène une politique d'équilibre d'une part entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, d'autre part entre pays développés et émergents. Sa relation avec les États-Unis, où vit une forte communauté d'origine mexicaine, est essentielle. Il travaille au renforcement des liens avec les États d'Amérique du Sud, par des rapprochements par affinités (l'Alliance pour le Pacifique), ou au niveau régional (CELAC).

La France et le Mexique sont des partenaires de longue date : en initiative pour engager la paix en Amérique centrale dans les années 1980, ensemble au CSNU contre l'intervention militaire américaine en Irak en 2003, partenaires au Conseil des droits de l'homme, dont le groupe de réflexion créé pour évaluer son fonctionnement est le fruit d'une initiative franco-mexicaine, et, bien sûr, en étroite concertation sur le G20, le Mexique ayant pris le relais de la présidence française fin 2011. La France a joué un rôle actif, sous sa présidence de l'UE en 2008, pour l'adoption du partenariat stratégique UE-Mexique qui s'ajoute à l'accord bilatéral d'association signé en 2000. La relation bilatérale s'alimente de visites à haut niveau et va de pair avec des échanges parlementaires fréquents. La visite du président Sarkozy à Mexico le 9 mars 2009 a donné lieu à un plan d'intensification des échanges, fruit de la réflexion de personnalités françaises et mexicaines, chefs d'entreprise ou intellectuels éminents, réunis dans un Groupe de haut niveau Mexique-France. 18 accords ont été conclus, illustrant les convergences sur les grands dossiers internationaux et le dynamisme de la coopération franco-mexicaine dans les domaines de la sécurité, de la santé, de la recherche, de l'éducation et de la formation. L'implantation de l'AFD, en 2009, a marqué la volonté du gouvernement français d'accompagner le plan national mexicain de lutte contre le changement climatique, en résonance avec les convergences franco-mexicaines sur ce sujet dans les enceintes internationales. L'ambassade de France entretient un dialogue étroit avec les représentants de la société civile sur la question des droits de l'homme, de la protection des journalistes, notamment.

La France et le Mexique sont également unis dans des relations de coopération anciennes et multiformes, qui s'enracinent dans une fascination culturelle réciproque.

Celles-ci s'appuient sur un dispositif étoffé dans la capitale et en province : l'Institut français d'Amérique latine, 27 Alliances françaises et 11 centres associés accueillant près de 33 000 élèves, le Centre français d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA), le Collège franco-mexicain en sciences sociales, 3 établissements d'enseignement accueillant plus de 3 700 élèves. Quelque 200 000 jeunes étudient le français dans les écoles et les universités locales.

La coopération se concentre aujourd'hui sur des secteurs d'avenir : formation universitaire (3 000 étudiants mexicains en France, 3^e rang mondial des pays d'accueil des étudiants mexicains, et 1 500 jeunes Français au Mexique, soit le premier contingent d'étudiants étrangers dans ce pays), formation professionnelle en partenariat avec des entreprises françaises (Peugeot, Safran, Accor), recherche (IRD, partenariats en mathématiques, en chimie, en sciences sociales et en environnement) avec la création en 2009 de l'Observatoire Cousteau (cf. encadré), santé (Institut Pasteur, INSERM, plate-forme de lutte contre les maladies infectieuses, centre de veille et de diagnostic épidémiologique), modernisation des institutions publiques, coopérations décentralisées notamment dans les domaines de l'urbanisme (transports, eau, assainissement, etc.).

Enfin, la coopération artistique franco-mexicaine embrasse tous les champs de la création à travers l'organisation de grandes expositions d'art, de concerts, de créations théâtrales, de spectacles de danse, de cabarets littéraires, de démonstrations de vidéo-danse et d'encore bien d'autres actions. Les succès de l'exposition Teotihuacan au musée du Quai Branly en 2009 comme celle des masques de jade mayas à la Pinacothèque ont rappelé l'engouement que suscitent les civilisations précolombiennes en France.

L'OBSERVATOIRE COUSTEAU : PRÉSERVER LES MERS ET LITTORAUX DU MEXIQUE

Les écosystèmes côtiers seront tout particulièrement affectés par le changement climatique, dont les effets amplifient les impacts locaux dus aux activités humaines. L'Observatoire Cousteau, à travers un réseau de surveillance environnementale, a vocation à collecter des données sur les mers et littoraux du Mexique, et à proposer des mesures pour protéger les écosystèmes et en permettre une gestion durable.

Un mémorandum d'entente signé en avril 2010 entre le Mexique et la France atteste l'engagement des autorités des deux pays dans ce projet. Deux antennes de l'Observatoire Cousteau ont été ouvertes, en partenariat avec des institutions de recherche mexicaines : l'une à La Paz, l'autre à Mérida. De nombreuses institutions françaises sont impliquées dans ce projet : l'IRD, l'IFREMER, le CNRS, les universités de Bretagne occidentale, des Antilles-Guyane, de Montpellier et de Marseille, ainsi que la Fondation Cousteau. Cet observatoire renforce progressivement sa dimension régionale.

En matière économique, les relations restent encore en deçà des potentialités du Mexique. La présence française s'appuie sur 400 filiales générant plus de 90 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 10 milliards de dollars. Les champions français sont au Mexique, avec des positions fortes et en expansion dans le domaine de la construction aéronautique (Airbus, Eurocopter), de la défense et de la sécurité (Safran, Thales), des biotechnologies et de la santé (Sanofi-Aventis), de l'alimentaire (Danone, Pernod-Ricard), des transports (Alstom), de l'automobile (Renault), des services aux entreprises (Sodexo Alliance, Accor), des produits de beauté et de luxe (L'Oréal, LVMH), de la communication (Vivendi Universal, Lagardère,

Publicis) et des assurances (Axa)... Avec une balance commerciale excédentaire, la France se situe au 11^e rang des fournisseurs du Mexique, derrière l'Allemagne et l'Espagne, avec un net redressement de ses flux d'échanges depuis 2009, ses exportations progressant de 25,8%, taux très supérieur à celui de l'ensemble des importations du Mexique sur la période (+ 7,4%). Elle a des atouts prometteurs, notamment dans les secteurs de l'aéronautique, de l'énergie et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Argentine

Troisième économie d'Amérique latine, puissance agricole majeure à l'immense potentiel, l'Argentine, après avoir été au bord du gouffre en 2001, connaît depuis 2005 une période de forte croissance (8,5% en moyenne) et de stabilité, allant de pair avec une politique d'inclusion sociale, mise au crédit des mandats successifs de Nestor Kirchner (2003-2008) et de Cristina Kirchner, réélue triomphalement le 23 octobre 2011. Ayant resserré ses liens avec le Brésil, son premier partenaire, et le Chili, l'Argentine s'implique de plus en plus sur les sujets du G20 en tirant parti de sa double qualité de membre du MERCOSUR et du G77. Elle mène une politique active aux Nations unies sur les questions des droits de l'homme et du maintien de la paix, et est engagée en Haïti au sein de la MINUSTAH, dont le bataillon argentin accueille en outre des effectifs péruviens et paraguayens.

Les relations franco-argentes, traditionnellement excellentes, permettent un dialogue suivi ou des initiatives communes aux Nations unies (initiative conjointe sur la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées) et des rapprochements sur certains sujets du G20. Le président Sarkozy a reçu son homologue Cristina Kirchner en avril 2008 et en septembre 2011.

Le dialogue entre la France et l'Argentine est intense et épouse toutes les formes de la création conjointe. L'Argentine est aussi un marché pour les produits culturels français, le cinéma et le livre notamment. Ce dialogue culturel profite par ailleurs d'un réseau exceptionnel d'Alliances françaises, surtout dans les provinces (66 pour l'ensemble du pays; 15 000 élèves), et de deux établissements d'enseignement scolarisant 1 905 élèves. La France, premier partenaire scientifique de l'Argentine, accompagne ses efforts pour rehausser sa capacité de recherche par de nouvelles implantations de laboratoires internationaux, qui viennent s'ajouter à des collaborations d'excellence, telle que celle conduite au sein de l'Observatoire Pierre Auger de détecteur de rayons cosmiques de très haute énergie, installé dans la région de Mendoza. La France sera associée au pôle technologique et scientifique de Palermo actuellement en construction, qui regroupera sur un même site l'ensemble des instituts et laboratoires argentins et étrangers installés en Argentine sous forme de laboratoires binationaux.

La coopération universitaire intègre un nombre croissant de partenariats débouchant sur des doubles diplômes et des formations conjointes d'ingénieurs et d'agronomes, qui vont de pair avec une présence traditionnellement forte dans les sciences humaines et sociales. La France est le troisième pays d'accueil d'étudiants argentins. Enfin, la coopération décentralisée est active et donne régulièrement lieu à des rencontres qui renforcent les coopérations concrètes entre territoires.

La France est aujourd'hui le 6^e investisseur en Argentine, avec plus de 200 entreprises présentes, notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'agroalimentaire, de la viticulture, de l'énergie (production de gaz, en particulier) et de la grande distribution. L'Argentine est le quatrième partenaire commercial de la France en Amérique latine. Les investissements français sont en phase de croissance (stock d'investissements directs de 1,5 milliard d'euros en 2010), mais n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant 2001. L'absence de règlement des négociations avec le Club de Paris sur le remboursement de la dette argentine limite les possibilités de crédits pour les entreprises françaises.

...Des relations différenciées avec l'Amérique du Sud, centrées sur les pays émergents

Amérique andine

Colombie

Ayant enregistré des succès contre la guérilla et amélioré la sécurité sur son territoire, la Colombie se déploie aujourd'hui sur les plans économique et politique, sous la direction du président Juan Manuel Santos qui, depuis deux ans, mène un programme de réformes économiques et sociales ambitieux. La Colombie, qui affiche depuis vingt ans une croissance positive, s'affirme comme un acteur régional au poids grandissant, partie prenante aux grandes négociations internationales (changement climatique, CSNU).

Les relations entre la France et la Colombie connaissent un nouvel élan depuis 2008 et s'inscrivent dans la dynamique positive des entreprises comme de la coopération. Le président Santos s'est rendu à deux reprises en France depuis son élection, et un mécanisme de consultations bilatérales structure l'ensemble des relations. Le dialogue est suivi sur les questions internationales, la Colombie étant membre non permanent du CSNU en 2011-2012, ainsi que sur les enjeux globaux. Très impliquée dans la lutte contre le changement climatique, la Colombie est également un partenaire pour la lutte contre les grands trafics (elle a participé à la réunion G8+ Drogues organisée à Paris en mai 2011 sous présidence française). La France a favorisé la conclusion en mai 2010 d'un accord multipartite de libre-échange entre l'UE et la Colombie (et le Pérou), dont la signature devrait intervenir prochainement.

Au plan économique, les échanges sont en hausse continue depuis quelques années. La France est le 3^e investisseur étranger dans le pays et le 1^{er} employeur étranger avec 90 000 emplois directs et 250 000 indirects. L'ouverture d'une agence de l'AFD à Bogota en 2009 permet désormais d'accompagner les politiques publiques colombiennes dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable.

La France entretient avec la Colombie une coopération très dense, qui a su s'adapter au nouveau stade de développement du pays. Les 3 000 étudiants colombiens forment la deuxième communauté étudiante latino-américaine en France, la première rapportée au nombre d'habitants. Près de 100 accords de doubles diplômes existent avec les universités colombiennes, et la Colombie est le seul pays avec lequel a été conclu un accord sur la reconnaissance mutuelle des études et des diplômes (signé en février 2010).

Avec plus de 13 000 élèves, l'Alliance française de Bogota occupe la première place au palmarès mondial et est la figure de proue d'un réseau de 12 Alliances, avec 30 348 élèves inscrits. L'enseignement du français est en essor avec la création de filières francophones dans 16 universités colombiennes et sa réintroduction dans plus de 250 établissements scolaires colombiens. Les trois lycées français en Colombie (Bogota, Cali, Pereira) offrent un enseignement en langue française de la maternelle au baccalauréat, tandis que plusieurs centres de formation professionnelle, en partenariat avec les entreprises et les institutions locales, visent à répondre aux besoins en personnel qualifié.

Des coopérations ont également été mises en place en matière de droit et de gouvernance, en matière agricole (formation agricole, expertise juridique), ainsi qu'un appui au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Colombie, afin d'accompagner la mise en œuvre de la loi récemment adoptée sur la restitution des terres et la réparation due aux victimes du conflit. L'ambassade de France entretient un dialogue suivi avec les associations des droits de l'homme et décerne chaque année un prix des droits de l'homme en partenariat avec l'Allemagne.

Vénézuéla

Après treize ans au pouvoir et de profonds bouleversements économiques et sociaux dans le cadre de l'instauration du « socialisme du XXI^e siècle », le président Chavez garde au Vénézuéla une popularité importante, puisée surtout auprès des couches défavorisées de la population, principales bénéficiaires de la politique de redistribution de la rente pétrolière, qui s'est traduite notamment par la mise en place de nombreux programmes sociaux, les *misiones*, avec l'appui de coopérants cubains. Les indicateurs sociaux se sont ainsi nettement améliorés depuis 1999, et les inégalités, mesurées par le coefficient de Gini, ont reculé, sur fond cependant d'insécurité, d'inflation, de déficiences des infrastructures (logements, transports, électricité...) et d'une polarisation forte de la société vénézuélienne. La maladie du président Chavez introduit une incertitude sur les prochaines élections, alors que l'opposition est, depuis les primaires du 12 février 2012, structurée autour d'un candidat unique.

Fort de ses immenses richesses pétrolière, gazière et minière, le Vénézuéla dispose du cinquième PIB d'Amérique latine et d'un revenu par tête estimé à plus de 10 000 dollars par an. Cependant, la manne pétrolière, qui représente 95 % des exportations, n'a pas favorisé le développement d'autres secteurs de l'économie, comme l'agriculture qui n'a cessé de voir sa part baisser depuis dix ans. En outre, l'État intervient de plus en plus dans le tissu productif local, dont il a nationalisé plusieurs composantes. Au plan international, le Vénézuéla, membre latino-américain de l'OPEP, conduit une diplomatie Sud-Sud autour de l'ALBA (avec Cuba, le Nicaragua, la Bolivie, l'Équateur, Antigua-et-Barbuda, la Dominique et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) et du programme de coopération énergétique Petrocaribe en direction des pays de la région importateurs de pétrole.

La tenue de deux réunions de consultations politiques à haut niveau, en 2005 et en 2008, a permis à la France d'exprimer sa disponibilité à entretenir un dialogue et une coopération de confiance.

Fondée à la fois sur des relations anciennes, sur des influences françaises assumées, voire revendiquées, par ses partenaires vénézuéliens (notamment dans les champs culturel et artistique, de la pensée et de la recherche) et sur une image d'ensemble positive, la coopération française au Vénézuéla est particulièrement dynamique dans le domaine culturel, avec l'appui du mécénat privé et d'un réseau d'Alliances françaises en pleine expansion. La présentation de l'opéra *Bolívar* de Darius Milhaud, en mars 2012, a constitué une importante contribution de la France aux célébrations du bicentenaire de l'indépendance du Vénézuéla. La mobilité universitaire, après un bon début, pourrait cependant être encore stimulée.

En flux, la France est depuis ces dernières années le deuxième investisseur étranger au Vénézuéla, après les États-Unis et devant l'Espagne. Les principaux secteurs concernés sont le pétrole, le gaz, les transports (la France est un partenaire privilégié du métro de Caracas depuis trente-cinq ans), la chimie et la pharmacie. Les grands groupes français (Alstom, Total, Edenred, Air France, Sanofi, Lactalis...) en sont les principaux acteurs.

Équateur

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Correa en janvier 2007, l'Équateur a rompu avec l'instabilité et est engagé dans un processus de profonde transformation sociale, économique et politique, d'inspiration bolivarienne. L'Équateur est membre de l'ALBA et en épouse les positions souverainistes et souvent antioccidentales. Après avoir hésité, l'Équateur va engager des négociations avec l'Union européenne pour rejoindre l'accord multipartite conclu avec la Colombie et le Pérou.

L'économie du pays, peu diversifiée, repose sur les revenus du pétrole (40 % des recettes de l'État), la production et la commercialisation de bananes (premier exportateur mondial) et de fleurs coupées. La Chine s'impose comme un partenaire commercial, économique et financier de premier plan.

La France bénéficie d'un fort capital de sympathie en Équateur, lié à son empreinte sur le plan de la culture et des idées. Les relations politiques sont bonnes, mais pourraient gagner en substance. La présence française en Équateur reste modeste sur le plan commercial et économique. Elle est en revanche visible dans les domaines culturel et scientifique, et s'appuie sur des relais bien identifiés : le lycée français La Condamine de Quito, créé en 1967, qui accueille plus de 1 200 élèves, dont 250 Français, 5 Alliances françaises très dynamiques, l'IRD, spécialisé en volcanologie et dans le changement climatique, ainsi qu'une antenne de l'Institut français d'études andines (IFEA).

Bolivie

Pays le plus pauvre de l'Amérique du Sud, peuplée de 9,9 millions d'habitants répartis sur un vaste territoire enclavé, la Bolivie a été marquée historiquement par de fréquentes convulsions politiques. Dotée d'un fort potentiel en ressources naturelles (importantes réserves de gaz ; lithium ; nombreuses ressources minières, dont le zinc), elle connaît depuis quelques années une période de stabilité et de croissance économique qui va de pair avec de profonds changements politiques et sociaux. Élu à la tête de l'État en 2005, réélu en 2009, Evo Morales est le premier président indigène d'un pays où les Indiens représentent environ les deux tiers de la population. Son appartenance à l'ALBA lui offre une tribune privilégiée pour énoncer sa vision des relations internationales et dénoncer les excès du capitalisme. La signature en janvier 2012 d'un accord tripartite avec le Brésil et les États-Unis sur le contrôle des frontières et la réduction des cultures excédentaires de feuille de coca lui a permis de reprendre le dialogue avec Washington. La question de l'accès à l'océan Pacifique est un irritant entre La Paz et Santiago.

Le président Morales a été reçu par le président Sarkozy à Paris en février 2009, et les consultations bilatérales sont régulières (les dernières se sont tenues en juillet 2011 à La Paz). La France a coparrainé une résolution bolivienne créant un droit à l'eau potable et à l'assainissement, approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies le 27 juillet 2010. La Bolivie reste néanmoins un partenaire difficile sur les questions environnementales et de lutte contre le changement climatique.

La coopération française en Bolivie est ancienne et marquée par la présence de l'IRD, qui compte 30 chercheurs. Ses travaux portent essentiellement sur l'extension des grandes endémies, les perturbations écologiques, la biodiversité, le climat et la démographie. Cinq Alliances françaises enseignent le français à 3 000 étudiants, dont la moitié à La Paz. À Santa Cruz, la colocalisation de l'Alliance française avec le centre culturel allemand illustre la coopération franco-allemande en pays tiers. Le lycée Alcide d'Orbigny à La Paz (900 élèves) et l'école française de Santa Cruz (300 élèves), qui a changé d'échelle depuis qu'elle a emménagé dans un bâtiment neuf, sont aussi des relais de la francophonie.

La France a signé en 2003 avec la Bolivie un contrat de désendettement et de développement (C2D) d'un montant de 20 millions d'euros sur la période 2003-2015, articulé autour de deux secteurs : la formation des cadres et la santé publique. La récente mise en place d'un laboratoire de haute sécurité pour la lutte contre les grandes endémies et la création d'un système de santé mobile pour les régions andines en sont des réalisations. La troisième tranche du C2D, qui couvrira la période 2012-2015, prévoit de mettre l'accent sur la santé et la gouvernance.

Le groupe Total participe à l'exploitation de trois champs gaziers.

Pérou

Troisième pays le plus vaste du sous-continent, le Pérou, nouveau « puma » de la zone, bat les records de croissance dans la région – plus 80 % depuis 2000 – (6,9 % en 2011), porté par l'essor de ses exportations minières qui concentrent plus de 60 % des exportations. Les énormes disparités territoriales et sociales du pays, ainsi que la lutte contre la drogue sont les défis à relever du nouveau président, Ollanta Humala.

Bonnes mais assez distantes, les relations avec le Pérou peuvent trouver un nouveau souffle avec le président Humala, acquis au rapprochement avec la France, dont il souhaite qu'elle l'aide dans la construction d'un appareil d'État professionnel. La visite de Rafael Roncagliolo, ministre des Relations extérieures, en octobre 2011, puis la tenue à Paris de consultations politiques ont ainsi permis de préciser de nouvelles orientations, notamment en matière de coopération institutionnelle.

La présence économique de la France est modeste : 22^e fournisseur, 24^e client, au 15^e rang des investisseurs, avec 2 % du stock d'IDE. 62 sociétés françaises sont implantées au Pérou. L'orientation affichée par le gouvernement de développer les infrastructures (transport urbain, traitement des eaux, tourisme...) devrait offrir de nouvelles perspectives aux entreprises françaises.

La France reste un référent culturel pour le Pérou, et les français continuent de susciter un fort intérêt, comme en témoigne la fréquentation de l'Alliance française de Lima, la seconde au monde par le nombre de ses apprenants. Le réseau français compte également un lycée, l'IFEA, l'IRD, le Club Eiffel et des accords de coopération avec une quinzaine d'universités. La France privilégie les actions dans les domaines de la formation supérieure, de la coopération scientifique (santé, développement durable) et de la promotion du français. Le programme de bourse Becas 18, lancé par le président Humala, a identifié la France comme unique partenaire européen. Il devrait permettre de relancer la mobilité étudiante entre les deux pays.

Cône sud

Chili

Sixième économie régionale malgré sa taille modeste, le Chili s'est illustré par un parcours de réussite dont témoignent son adhésion à l'OCDE début 2010 et le franchissement, la même année, du seuil de PIB de 15 000 dollars par habitant, une première pour un pays d'Amérique latine. Riche en matières premières (1^{er} producteur mondial de cuivre, 2^e producteur mondial de molybdène), le Chili commerce avec les quatre continents en multipliant les accords de libre-échange et s'emploie à diversifier son économie. À la tête du pays depuis 2010, Sebastián Piñera, président de la première alternance à droite depuis le retour de la démocratie, doit faire face à la montée des revendications d'une société qui aspire à la réduction des inégalités et à plus de mobilité sociale.

Le Chili, traditionnellement tourné vers le large, s'applique à une politique de bon voisinage. Il s'implique dans l'UNASUR et joue un rôle actif dans la mise en place de la CELAC. Il accueillera le prochain sommet UE-CELAC en janvier 2013. Acteur engagé du multilatéralisme onusien et du maintien de la paix (il participe notamment à la MINUSTAH en Haïti), il en tire un surcroît d'influence.

Le Chili est le seul pays d'Amérique du Sud lié par un accord d'association avec l'UE. L'Europe dispose également au Chili d'un instrument de premier ordre scientifique et technologique avec l'European Southern Observatory, fleuron de l'astronomie européenne, désormais ouverte à d'autres partenariats internationaux.

Les relations de la France avec le Chili, qui s'inscrivent dans une longue tradition d'amitié et de solidarité, sont nourries d'un dialogue politique régulier. La visite du président Chirac en 2006 à Santiago, celles à Paris de la présidente Bachelet en 2009 et du président Piñera en octobre 2010 témoignent de cette continuité. Le Chili est un partenaire actif de la France sur les sujets internationaux sur lesquels les convergences sont amples. Il est l'un des tout premiers pays à s'être engagé aux côtés de la France sur le dossier des financements innovants.

La dynamique de la coopération franco-chilienne répond à celle des relations politiques. Les échanges universitaires et scientifiques sont la première priorité. Ils alimentent une mobilité étudiante équilibrée

entre les deux pays, des programmes phares de formation d'ingénieurs et agronomes, et des partenariats de recherche d'excellence, conduits dans le cadre bilatéral (6 laboratoires internationaux avec le CNRS et 2 avec l'IRD, notamment) ou régional. La culture reste un vecteur de l'influence française avec les énormes succès populaires des spectacles de rue (Royal de Luxe, groupe EFE...)

Cinq lycées français, dans le peloton de tête des établissements d'excellence au Chili, accueillent près de 4 000 élèves et assurent la notoriété de l'enseignement à la française. Un nouvel établissement est en cours de construction à Santiago et doublera la capacité d'accueil dans la capitale. Santiago accueille aussi une délégation régionale de coopération, qui coordonne et anime des réseaux franco-régionaux dans le domaine scientifique et assure le lien avec la CEPALC, partenaire privilégié de la France sur les sujets globaux.

Au plan commercial, les échanges franco-chiliens sont déséquilibrés au profit du Chili, 7^e client en Amérique latine et 2^e fournisseur en valeur, le cuivre représentant 60% des importations françaises. La France est le 9^e investisseur au Chili, avec la présence de 150 entreprises actives notamment dans les secteurs stratégiques des transports, de l'énergie, de l'eau, de la restauration collective (Sodexo est le premier employeur étranger du pays) et de la vigne.

Paraguay

Enclavé entre le Brésil, l'Argentine et la Bolivie, le Paraguay compte parmi les pays défavorisés de l'Amérique du Sud, avec un PIB par habitant de 2 733 euros par an. Avec l'élection à la présidence de la République de l'ancien évêque Fernando Lugo, en 2008, le pays est sorti de soixante et un ans d'hégémonie du parti conservateur Colorado (dictature militaire du général Stroessner de 1954 à 1989). Si l'adoption de réformes (fiscale, foncière) reste complexe du fait d'un Congrès ancré dans l'opposition, le pays connaît néanmoins de réelles avancées dans le domaine social (mise en place d'un système de protection sociale) et un réveil de la société civile.

Le président Lugo pratique une politique de bon voisinage avec la région et a su établir des liens pragmatiques avec le Venezuela du président Chavez tout en resserrant les liens avec le Brésil. La renégociation des bénéfices du barrage d'Itaipu, approuvée par le Congrès brésilien en 2011, a ainsi permis de tripler la part des retombées économiques revenant au Paraguay.

Au plan économique, le pays connaît depuis 2003 une croissance en forte progression (14% en 2010), qui profite des cours élevés du soja et des exportations de viande bovine (4^e exportateur mondial pour l'alimentation du bétail, l'essentiel de la production étant d'origine transgénique).

La France jouit d'une image positive au Paraguay, liée à une présence culturelle ancienne et visible, portée par la présence du collège Marcel Pagnol (300 élèves) et deux Alliances françaises. Celle d'Asunción, rénovée en 2010 grâce à la générosité d'un mécène local, constitue un véritable pôle culturel de la capitale. La coopération franco-paraguayenne s'inscrit également dans un cadre régional, avec un accent particulier sur la lutte contre la pauvreté et l'éducation.

Les investissements français (100 millions d'euros) et les échanges bilatéraux (86 millions d'euros en 2010) sont limités, la visibilité française étant assurée par quelques grands groupes, dont Sanofi-Aventis, Total, PSA, Renault, Alcatel-Lucent, Louis Dreyfus et Accor.

Uruguay

Situé entre les deux géants du sous-continent, le Brésil et l'Argentine, la République orientale de l'Uruguay, autrefois surnommée la « Suisse de l'Amérique latine », se caractérise par son haut niveau de vie, une stabilité politique et une démocratie solidement implantée. Son président, José Mujica, ancien guérillero « Tupamaro », élu le 29 novembre 2009 à la tête d'une alliance gouvernementale de centre gauche (Frente Amplio), s'est inscrit dans la continuité avec une économie de marché ouverte et une démocratie parlementaire consensuelle.

L'influence internationale de l'Uruguay bénéficie d'un fort engagement en faveur du multilatéralisme onusien, notamment au sein des opérations de maintien de la paix. Dans le cadre régional du MERCOSUR, Montevideo accueille le secrétariat et le parlement de cette organisation.

Les relations bilatérales sont traditionnellement bonnes avec l'Uruguay, qui a, depuis son indépendance en 1830, conservé une profonde affinité politique et culturelle avec la France. L'Uruguay s'est rangé à ses côtés lors des deux conflits mondiaux et lui a effacé sa dette à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La coopération s'appuie sur le lycée français Jules Supervielle (1 000 élèves) et l'Alliance française de Montevideo (1 500 étudiants). La coopération scientifique est dense grâce à l'Institut Pasteur de Montevideo, plate-forme scientifique de haut niveau à vocation régionale dans le domaine de la biomédecine. Il compte aujourd'hui 120 chercheurs. La coopération universitaire se développe également dans le cadre de l'intégration académique entre l'Union européenne et le MERCOSUR (Fondation Polo MERCOSUR).

Une soixantaine d'entreprises françaises sont installées en Uruguay, où elles emploient plus de 8 000 personnes et entretiennent un courant d'affaires régulier. Elles reçoivent en outre le soutien de la plus ancienne chambre consulaire binationale au monde, créée le 3 décembre 1882.

... Une approche de la Caraïbe et de l'Amérique centrale centrée sur le développement et la stabilité

Grandes Antilles

Haïti

Proche des départements français d'Amérique, par sa géographie, sa culture et son histoire, Haïti est le principal point d'ancrage de la francophonie dans le sous-continent. Pays le plus pauvre des Amériques, en proie au mal développement, tributaire de l'aide internationale, il a vu sa situation empirer après le terrible tremblement de terre de janvier 2010, qui a entraîné un mouvement de solidarité internationale de grande ampleur. Haïti connaît une transition démocratique chaotique. Le président d'alternance, Michel Martelly, rencontre des difficultés pour gouverner, au risque de laisser de nouveau la déception s'installer dans le pays.

La stabilité d'Haïti, au cœur de la Caraïbe et de ses flux de populations et de marchandises, licites ou non, est importante pour la sécurité régionale, comme l'atteste, depuis 2004, le déploiement de la MINUSTAH, dont l'action est essentielle pour préserver la sécurité intérieure.

La France, unie à Haïti par une histoire mouvementée, s'efforce d'accompagner sa transition démocratique depuis la chute du régime Duvalier et la construction d'un État de droit. Le déplacement du président Sarkozy un mois après le séisme – premier chef d'État français à se rendre dans l'île depuis l'indépendance – et le plan exceptionnel d'aide à la reconstruction traduisent sa volonté de rehausser son engagement aux côtés d'Haïti et dans l'ensemble de la Caraïbe. Elle s'affirme aujourd'hui comme un des partenaires clés d'Haïti sur le plan politique (membre du Core Group de la MINUSTAH) comme sur celui de la coopération.

La France est intervenue massivement dans la phase d'urgence postséisme du 12 janvier 2010 en mobilisant l'ensemble des secours de la Martinique et de la Guadeloupe, et en jouant un rôle actif dans la coordination internationale des bailleurs. L'aide bilatérale française (261 millions d'euros sur deux ans) se concentre aujourd'hui sur le rétablissement des capacités de l'État haïtien, des projets au bénéfice des populations dans la santé, l'éducation, la formation et l'habitat. Au-delà des 90 millions d'euros de dons récoltés par les organismes caritatifs français dans les semaines qui ont suivi le séisme, la solidarité avec Haïti mobilise depuis longtemps le milieu associatif, les grandes ONG et de nombreuses collectivités territoriales françaises.

La coopération s'appuie sur un dispositif étoffé autour de l'ambassade de France, qui emménagera en 2014 dans un bâtiment illustratif de l'architecture écologique, sur un pôle d'assistants techniques, sur l'AFD, qui met en œuvre une dizaine de projets représentant un montant d'engagement de plus de 100 millions d'euros. L'action culturelle et de promotion de la francophonie repose sur l'Institut français d'Haïti, qui intervient hors les murs et sur six Alliances françaises dans les principales villes du pays. Le lycée Alexandre Dumas, premier établissement secondaire à reprendre ses activités à Port-au-Prince après le séisme, accueille aujourd'hui 700 élèves. Ce réseau bénéficie de la plate-forme éducative, culturelle et universitaire de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane.

Le redressement d'Haïti passe évidemment par une relance de l'activité économique et l'accueil d'investissements étrangers. À ce titre, l'ensemble des acteurs publics et privés français s'organisent pour être présents sur le marché de la reconstruction, en valorisant leur savoir-faire et l'expertise française, notamment celle des départements ultramarins voisins. Alors qu'avant le séisme, seuls deux groupes français disposaient d'une représentation active en Haïti (Total et Air France), une dizaine d'entreprises françaises s'investissent dans des secteurs essentiels du développement, tels que l'assainissement (Suez), l'énergie (Alstom), ou encore le bâtiment avec des PME innovantes.

Cuba

Depuis 2006, sous la conduite de Raul Castro, ce pays de 11,2 millions d'habitants s'efforce, par des réformes limitées, de préserver son modèle socialiste en libéralisant prudemment son économie.

Située à 170 km de la Floride, Cuba reste séparée des États-Unis par cinquante-deux ans de révolution cubaine et cinquante ans d'embargo américain. Les espoirs cubains de voir lever cet embargo, à la suite de l'élection de Barack Obama et des gestes d'assouplissement de ce dernier, relatifs à la circulation des Américano-Cubains, se sont évanouis du fait de l'opposition du Congrès.

Cette situation figée n'a pas empêché l'île de réintégrer pleinement la famille latino-américaine. Aujourd'hui fortement dépendante de l'aide vénézuélienne, Cuba participe à certains processus régionaux (CELAC, AEC) et diversifie ses relations avec les États latino-américains tant sur le plan de la coopération (Haïti, Bolivie) qu'en termes économiques (Brésil, notamment).

Alors que les relations de l'Union européenne avec l'île restent régies par la position commune adoptée en 1996, l'UE a rétabli, en 2008, sous la présidence française, le dialogue politique avec Cuba et repris une coopération de niveau modeste. La libération en 2010, grâce au dialogue avec l'Église catholique, des dissidents arrêtés en 2003, a conduit un certain nombre d'États membres à relancer le dialogue bilatéral.

La France, pour sa part, a relancé sa coopération bilatérale par la signature d'une déclaration conjointe, le 30 novembre 2010, et a tenu, en juin 2011, des consultations avec les autorités cubaines portant sur un grand nombre de sujets, depuis la politique internationale jusqu'à la question des droits de l'homme. La première visite ministérielle française depuis dix ans a eu lieu à La Havane en décembre 2011. Un programme de coopération scientifique a été approuvé de façon à accompagner les partenariats mis en

place entre universités et instituts de recherche des deux pays. Dans le domaine culturel, la France reste très présente, notamment au moment de son festival de cinéma. L'apprentissage du français est, lui aussi, un succès, les Alliances françaises de La Havane et de Santiago de Cuba accueillant plus de 10 000 élèves.

République dominicaine

Partageant avec Haïti l'île d'Hispaniola, dont elle occupe la moitié orientale, la République dominicaine, pays de 10 millions d'habitants, connaît, dans la stabilité politique, un développement accéléré, basé sur le tourisme et les services, et s'emploie à diversifier ses relations et à attirer les investissements étrangers. Proche des États-Unis, son premier partenaire, elle entretient de bonnes relations avec tous les pays de la région et bénéficie du pétrole vénézuélien à des conditions préférentielles, dans le cadre du programme Petrocaribe.

Sous l'impulsion du président Leonel Fernandez, elle poursuit une diplomatie active au niveau régional et fait entendre sa voix sur la scène internationale, où elle a poussé une initiative aux Nations unies sur la lutte contre la spéculation des matières premières agricoles.

Les relations politiques bilatérales ont connu un nouvel élan ces dernières années, la visite à Paris du président dominicain en décembre 2009 ayant permis de lancer un processus de consultations bilatérales régulières et de donner une feuille de route à la coopération.

Les échanges économiques sont portés par une présence significative des entreprises françaises dans des secteurs stratégiques pour l'île : les télécommunications, le transport urbain (métro de Saint-Domingue), la grande distribution, l'hôtellerie et le tourisme.

L'AFD est très présente dans le pays avec des engagements (272 millions d'euros) d'un niveau comparable, en référence à la taille et population du pays, à ceux qu'elle met en œuvre en Colombie. Elle intervient dans ce pays avec toute la palette de ses instruments – transports, formation, reforestation avec le Plan Sierra –, tandis que sa filiale Proparco accorde des financements au secteur privé.

Avec Haïti, le séisme de janvier 2010 a été l'occasion d'un rapprochement, dont la construction d'une université au Cap-Haïtien en est une traduction tangible, qui pourrait donner lieu à une coopération avec la France notamment. La promotion de la francophonie – la République dominicaine est observateur à l'OIF –, et l'action culturelle s'appuient sur les 5 Alliances françaises et le lycée français de Saint-Domingue, et bénéficient de la base arrière des DFA. Dans le domaine intellectuel, l'Institut des Amériques entretient une relation suivie avec la Fondation Funglode, désormais partenaire stratégique de la Fondation UE-ALC.

Jamaïque

Partagée entre une population résidente de 2,7 millions d'habitants et une diaspora d'environ 2 millions de personnes, la Jamaïque pâtit d'un niveau élevé de criminalité. Après des années de faible croissance, elle est entrée en récession avec la crise mondiale. Les transferts financiers des émigrés représentent près de 20 % de son PIB, et les revenus tirés du secteur touristique (15 % du PIB pour 1,9 million de visiteurs en 2010) permettent de pallier le déclin de son industrie sucrière et la baisse de ses exportations d'alumine et de bauxite.

Quelques entreprises françaises se sont implantées en Jamaïque : Bouygues dans la construction d'auto-routes, Vinci dans l'assainissement urbain, Total, la CMA-CGM, qui envisage de faire du port de Kingston son hub régional dans la perspective du doublement de la capacité du canal de Panama à l'horizon 2014.

Environ 500 étudiants apprennent le français chaque année à l'Alliance française de Kingston. Les crédits d'intervention bilatéraux sont axés sur l'enseignement du français. Entre 2001 et 2007, 34 projets entre les DFA, en premier lieu la Guadeloupe, et la Jamaïque ont été financés pour un montant de 3,4 millions d'euros. Il s'agit d'actions dans les domaines culturel, artistique et sportif, ainsi que de formation professionnelle.

Antilles orientales

États de l'OECD

Les six petits États insulaires membres de l'OECD (Antigua-et-Barbuda, Dominique, Grenade, Saint-Christophe-et-Nièves, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines), anciennes « îles à sucre » (hormis la Grenade, deuxième producteur mondial de noix de muscade) ou encore « îles Sous-le-Vent », avec une population totale de 597 000 habitants, un PIB de 4,9 milliards de dollars, connaissent des situations économiques contrastées et de fortes disparités de revenu par habitant, les plus prospères étant Antigua-et-Barbuda et Saint-Christophe-et-Nièves. Toutes s'efforcent de diversifier leur économie en misant sur le tourisme et le développement de l'industrie des services, en particulier financiers. Le processus d'intégration au sein de l'OECD a conduit à la création d'une monnaie et d'une banque centrale communes.

Les relations politiques de la France avec les États de l'OECD varient selon les îles et s'articulent aujourd'hui essentiellement autour des problématiques de voisinage de ses départements d'outre-mer. S'y ajoute une dimension européenne compte tenu de l'inclusion de la Martinique et de la Guadeloupe au sein des régions ultrapériphériques de l'Union européenne.

La zone représente pour la France et l'Europe un enjeu de sécurité important, notamment en ce qui concerne la lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. Le CIFAD propose ainsi régulièrement des formations aux responsables des différentes îles. La promotion du français constitue une priorité (il existe 5 Alliances françaises). La France dispose dans les DFA d'une plate-forme d'expertise exceptionnelle pour nourrir sa coopération dans les secteurs de l'environnement, de l'agriculture et de la santé publique. Sainte-Lucie et la Dominique appartiennent à l'Organisation internationale de la Francophonie.

Barbade

Ancienne « île à sucre », ancienne colonie britannique indépendante depuis 1966, la Barbade est une démocratie à l'anglaise. Elle s'est trouvée confrontée, avec la fin du régime préférentiel accordé par l'Union européenne aux importations de sucre des pays ACP, à la nécessité de diversifier son économie. Le tourisme (15 % du PIB, 70 % des recettes en devises) et les services financiers constituent désormais les deux secteurs en développement qui devraient conforter la prospérité de l'île (PIB par habitant : 14 500 dollars)

En novembre 2006, une délégation d'une centaine de personnes – hommes d'affaires, personnalités politiques, journalistes – s'est rendue à la Barbade et a été accueillie au niveau ministériel. Le 10 mars 2000, Owen Arthur, Premier ministre, était présent au sommet France-pays du CARIFORUM à Pointe-à-Pitre.

La Barbade coopère avec la France dans les domaines de la lutte contre le trafic de drogue et de l'enseignement (coopération linguistique avec l'appui de l'ambassade de France à Port-d'Espagne). Les régions de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane ont financé sur leurs fonds de coopération régionale de nombreux projets dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la formation professionnelle, de la culture et du sport, pour un montant total de 1,12 million d'euros entre 2001 et 2008.

La France importe principalement de la Barbade des produits agricoles et alimentaires. Elle y exporte des produits industriels et des produits agroalimentaires. Le volume des importations annuelles françaises est de l'ordre de 5 millions de dollars (15^e rang). Les exportations vers la Barbade ont atteint 21 millions de dollars en 2009 (9^e rang).

Trinité-et-Tobago

Ancienne colonie britannique indépendante depuis 1962, située à l'extrême sud de l'arc des Petites Antilles et distante de 10 km de la côte nord-est du Venezuela, Trinité-et-Tobago (1,3 million d'habitants) est une démocratie relativement prospère et l'un des États les plus dynamiques de la Caraïbe du fait de sa richesse pétrolière et surtout gazière (5^e producteur mondial de gaz naturel liquéfié, premier fournisseur des États-Unis) et de son industrie pétrochimique (1^{er} exportateur mondial de méthanol et d'ammoniac). Confronté à la perspective de l'épuisement prochain des réserves d'hydrocarbures (entre 10 et 15 ans selon les sources, même si de nouveaux petits gisements viennent d'être découverts en 2012), le gouvernement s'efforce de diversifier l'économie trinidadienne dans d'autres secteurs (industrie agroalimentaire, réparation et construction navale, industries culturelles et énergies renouvelables, entre autres).

Les relations entre la France et Trinité-et-Tobago passent essentiellement par le canal européen (CARIFORUM). En 2009, le président Sarkozy s'est rendu au sommet des chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth, auquel il s'est adressé dans le but de relancer les négociations internationales sur le changement climatique.

Les échanges commerciaux entre la France et Trinité-et-Tobago concernent au premier chef les DFA, qui réalisent la majeure partie des importations, pour l'essentiel des hydrocarbures et des produits pétroliers. Une dizaine d'entreprises françaises sont implantées dans le pays : Total, Air Liquide, Bouygues, Vinci, CMA-CGM, Servisair, ainsi que quelques PME représentées dans le secteur de l'eau, de l'environnement ou les emballages plastiques. La compagnie aérienne nationale, Caribbean Airlines, a commencé à moderniser sa flotte régionale par l'achat de 9 avions ATR-72.

La coopération bilatérale, portée par l'Alliance française de Port-d'Espagne, se focalise sur l'enseignement du français dans le système éducatif trinidadien et aux échanges culturels et universitaires avec les régions françaises de la Caraïbe. Plusieurs accords de coopération décentralisée avec des collectivités territoriales de Martinique (Sainte-Anne, La Trinité) et de Guadeloupe (Baie-Mahaut) sont en cours d'élaboration.

Plateau des Guyanes

Suriname

Petit pays d'Amérique du Sud (163 270 km²), frontalier de la Guyane française, le Suriname, indépendant depuis 1975, a renoué en 1991 avec la démocratie, après une période de troubles intérieurs. Le pays affiche une bonne santé économique liée à ses richesses minières, l'or en particulier, et à sa production d'hydrocarbures.

Depuis son retour au pouvoir en août 2010, à la faveur d'élections démocratiques, le président Bouterse entend privilégier les liens avec son voisinage immédiat et se rapprocher de la France, à travers la Guyane, avec laquelle il partage 520 km de frontière, le long du fleuve Maroni.

Le Suriname a ainsi inauguré une ambassade à Paris le 24 octobre 2011.

Outre l'action culturelle et l'apprentissage du français assuré par l'Alliance française de Paramaribo, les deux pays mettent l'accent sur la coopération transfrontalière, notamment en matière policière avec l'appui d'un FSP depuis 2008. Le Suriname sera l'un des bénéficiaires du projet de l'ONF, qui doit débiter en 2012 et qui s'étendra à l'ensemble du plateau des Guyanes dans le cadre du programme REDD. L'AFD cofinance la réfection de la route Albina-Paramaribo, ainsi qu'un centre de santé dans la ville frontalière d'Albina (40 millions d'euros d'engagements). Enfin, de nombreux projets sont financés par la coopération

régionale, en association étroite avec la Région Guyane, qui doit venir renforcer le dispositif français avec l'ouverture d'une représentation au Suriname.

La présence économique française, faible, s'affirme peu à peu. Une convention de partenariat en matière de sécurité aéroportuaire a été signée entre les aéroports de Cayenne et de Paramaribo Zanderij. Les opérateurs français sont très présents dans la filière banane.

Guyana

Le Guyana est le seul pays anglophone d'Amérique du Sud et l'un des plus petits (215 000 km²). Mosaïque ethnique, il tire essentiellement ses ressources de l'industrie minière et de l'agriculture tropicale. Membre du CARICOM, dont il abrite le siège, il est également membre invité de l'ALBA.

Les relations de la France avec le Guyana s'inscrivent essentiellement dans le cadre des problématiques de voisinage avec la Guyane : sécurité, immigration, développement. En 2010 se sont tenues les premières consultations bilatérales, témoignant de la volonté commune d'avoir des échanges plus suivis. Les relations économiques sont peu développées. En revanche, la coopération porte essentiellement sur la gestion durable des ressources forestières de l'ensemble du plateau des Guyanes, via un projet du FFEM. Un nouveau projet régional, porté par la Guyane, l'ONF et le FFEM, qui s'insère dans le cadre de l'initiative REDD+, doit débiter à la mi-2012. L'ambassadeur de France au Suriname est accrédité auprès du Guyana et de la CARICOM.

Amérique centrale

Guatemala

Pays le plus peuplé de l'isthme, avec 14,4 millions d'habitants, le Guatemala représente aussi sa première économie avec un PIB de 41 milliards de dollars. L'insécurité – due à la violence générée par les narco-trafiquants et les gangs (maras) – et la pauvreté, qui touche la moitié de la population, sont au cœur des préoccupations des Guatémaltèques, qui viennent d'élire un nouveau président, Otto Perez, ancien militaire à la retraite.

Le Guatemala vient d'être élu, pour la première fois, membre non permanent du CSNU pour la période 2012-2014. Pays moteur dans le processus de l'intégration économique en Amérique centrale, le Guatemala a assuré au premier semestre 2011 la présidence du SICA et organisé avec l'aide de la BID une Conférence internationale d'appui à la Stratégie de sécurité centraméricaine, attirant l'attention de la communauté internationale sur la situation sécuritaire particulièrement alarmante dans la région.

La coopération cible la gouvernance, avec un soutien à la CICIG (*voir encadré ci-après*), le renforcement de l'État de droit, la promotion des droits de l'homme et la protection des populations les plus vulnérables (protection de l'enfance, aide aux femmes victimes de violence).

L'archéologie donne une forte visibilité à la coopération scientifique de la France avec le Guatemala : elle contribue à l'étude et à la protection du prestigieux patrimoine précolombien depuis plus d'un demi-siècle à La Joyanca et surtout Naachtun, l'une des plus grandes cités mayas de la période classique, qui est aujourd'hui le plus grand chantier archéologique français sur le continent américain. En 2011, l'exposition *Maya, de l'aube au crépuscule*, présentée au musée du Quai Branly a mis en valeur ce patrimoine.

La présence culturelle et éducative de la France repose sur 3 Alliances françaises et le lycée français Jules Verne. Sa présence économique au Guatemala est modeste.

LA COMMISSION INTERNATIONALE CONTRE L'IMPUNITÉ AU GUATÉMALA (CICIG)

La Commission internationale contre l'impunité au Guatemala, mise en place en 2007 par un accord entre le pays et le secrétaire général des Nations unies, collabore avec l'État pour démanteler les groupes liés au crime organisé qui sévissent au sein de l'administration et de la police. Plus de 200 personnes de 23 nationalités différentes travaillent au sein de la CICIG, dont un expert technique international mis à disposition par la France. La Commission a réhabilité la notion de droit à la justice et suscité l'adoption de nouvelles lois (sur la saisie des biens illicites, par exemple).

Honduras

Principal allié des États-Unis dans la région, le Honduras a connu une crise intérieure à fortes répercussions régionales en raison de la destitution du président en exercice par le coup d'État de juin 2009. Mis dans un premier temps au ban de la communauté internationale, le pays, à la suite de nombreuses médiations, s'est engagé dans un lent processus de réconciliation nationale après des élections et a pu réintégrer l'OEA, en juin 2011. La situation politique n'en demeure pas moins fragile dans un contexte marqué par la pauvreté et une extrême insécurité.

La France a accompagné les efforts de sortie de crise au Honduras. Elle participe au G16 constitué par les principaux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux pour aider les autorités honduriennes à mettre en œuvre une politique efficace de reconstruction et de coordination de l'aide internationale. La France s'est engagée à soutenir le développement du pays par le biais d'un C2D. D'un montant de 10,5 millions d'euros sur cinq ans, cette aide sera affectée à l'éducation de base. La coopération porte aussi sur le tourisme et l'environnement avec le projet du FFEM « conservation et utilisation des récifs coralliens de l'écorégion méso-américaine ». Les échanges commerciaux sont limités, et la présence économique assurée essentiellement par le groupe Lafarge.

Le dispositif français repose sur un réseau culturel et d'enseignement dynamique composé des Alliances françaises de Tegucigalpa et de San Pedro Sula, ainsi que du lycée franco-hondurien (LFH).

Salvador

Déchiré de 1980 à 1992 par une guerre civile opposant le pouvoir conservateur à la guérilla du Front Farabundo Martí de libération nationale, le Salvador a réussi sa transition en amenant au pouvoir en 2009 le FMLN, devenu parti politique. Le Salvador est une économie de services ouverte aux échanges internationaux, qui tire parti de sa situation géographique (proximité du marché nord-américain et accords de libre-échange), de la qualité de sa main-d'œuvre et du dynamisme de ses entrepreneurs, qui ont fait de son industrie manufacturière la plus importante de la région.

Victime de bandes criminelles organisées qui se sont progressivement mises au service de mafias transnationales s'adonnant aux trafics de drogue et des êtres humains, le Salvador est un fervent partisan de l'intégration régionale, qu'il souhaite renforcer notamment en matière de sécurité, de lutte contre la pauvreté et de gestion intégrale du changement climatique. Sa capitale héberge le siège du SICA.

La France a, dès 1981, jeté les bases avec le Mexique de la résolution du conflit interne salvadorien, qui s'est conclu, onze ans plus tard, par la signature des accords de Chapultepec, et bénéficie à ce titre de la reconnaissance des autorités et de la société civile salvadoriennes. La visite du ministre des Affaires étrangères salvadorien et la célébration des vingt ans des accords de paix à Paris ont redonné de la substance au dialogue politique bilatéral et ouvert de nouvelles pistes de coopération en matière administrative (coopération en matière de sécurité intérieure, échanges autour du service militaire adapté).

Le Fonds de reconversion de la dette salvadorienne remise par la France a été affecté à des projets de développement (programme d'électrification des zones rurales et surtout programme Techo y Agua de récupération des eaux pluviales).

La France est particulièrement visible au Salvador via le lycée français Antoine et Consuelo Saint-Exupéry (l'épouse de l'auteur du *Petit Prince* était salvadorienne), qui est le plus important de la région et prépare plus de 1 000 élèves au baccalauréat, lesquels constituent le plus gros contingent d'étudiants centraméricains dans l'enseignement supérieur français. L'Alliance française de San Salvador (850 élèves) assure en outre la formation des professeurs de français langue étrangère.

En dépit de la faible taille de son économie, le Salvador est un partenaire économique de premier plan de la France dans la région : il accueille en effet sur son territoire le siège régional de la compagnie aérienne Taca, dont la flotte est presque exclusivement composée d'appareils Airbus.

Nicaragua

Plus grand pays d'Amérique centrale, mais aussi le plus pauvre, le Nicaragua, membre de l'ALBA, est dirigé par Daniel Ortega, revenu au pouvoir en 2006, réélu en 2011, tenant du « socialisme du XXI^e siècle », fortement teinté de pragmatisme en matière économique.

La France est attentive à la situation des droits de l'homme et aux conditions d'exercice de la démocratie, avec ses partenaires européens. Les échanges commerciaux sont limités.

L'influence française passe par l'Alliance française de Managua, véritable centre culturel de la capitale, et le lycée Victor Hugo, dont plus du tiers des élèves sont nicaraguayens. La coopération s'exerce dans le cadre européen et régional. Cité Unies France organisera en novembre 2012 au Nicaragua les premières rencontres de la coopération décentralisée avec l'Amérique centrale et Cuba.

Costa Rica

Nation sans armée depuis 1948, le Costa Rica constitue un pôle de stabilité en Amérique centrale et a développé un modèle de démocratie qui lui permet de disposer d'une protection sociale efficace et d'inégalités moindres que dans les autres pays de la région. Son haut niveau de développement humain se traduit dans ses positions avancées sur les droits de l'homme, qui ont été reconnues par son élection en mai 2011 au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. C'est d'ailleurs à San José que sont installés la Cour interaméricaine des droits de l'homme et l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH). Pionnier du développement durable, le Costa Rica souhaite être le premier pays neutre en carbone en 2020 et se montre particulièrement actif en matière de lutte contre le changement climatique.

Les convergences de vues avec le Costa Rica, notamment dans les domaines de l'environnement et des droits de l'homme, forment la substance des relations de la France avec ce pays et trouvent leur prolongement sur le terrain dans le projet de protection de la biodiversité de l'aire de conservation marine de l'île de Coco, projet international soutenu par la France (FFEM).

Le Costa Rica est le siège du dispositif régional de coopération française, avec l'Institut français d'Amérique centrale (IFAC) qui coordonne et structure la coopération en Amérique centrale autour de trois priorités : le développement durable, le bloc gouvernance/sécurité/droits de l'homme et la formation supérieure. La promotion du français est une priorité au Costa Rica, seul pays d'Amérique latine où son enseignement est obligatoire dans le système éducatif. « Le Franco », lycée franco-costaricien proposant un double cursus à plus de 800 élèves, et l'Alliance française, récemment installée dans de nouveaux locaux, ainsi que ses deux annexes (2 650 étudiants), constituent l'armature de la présence française dans le domaine culturel et de la francophonie.

L'insuffisance des infrastructures est le maillon faible du Costa Rica, dont la capitale souffre d'engorgements quotidiens de ses voies d'accès. La France accompagne les autorités locales dans leur recherche de solutions aux problèmes de mobilité des populations dans la vallée centrale. Une étude de faisabilité d'un tramway, financée sur FASEP-Études, est en cours. La présence des entreprises françaises est concentrée dans l'industrie (Total-Elf, Alcatel, Peugeot, Renault, etc.) et l'énergie (GDF-Suez).

Panama

À la confluence des Amériques, carrefour d'échanges et de services, le Panama entend être le Singapour des Amériques et accélère la modernisation de ses infrastructures autour de l'élargissement du canal, qui va donner un nouvel essor au commerce maritime international.

La visite à Paris du président Ricardo Martinelli en novembre 2011 à Paris traduit un nouvel élan de la relation politique franco-panaméenne, en résonance avec l'intérêt croissant du Panama pour les entreprises françaises. La France a pris acte des efforts réalisés par le Panama en matière de transparence fiscale ; la convention de non double imposition et de prévention de l'évasion et de la fraude fiscale signée par la France et le Panama en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale est entrée en vigueur le 1^{er} février 2012.

Les entreprises françaises développent leur présence au Panama, souvent siège de leur implantation régionale. Elles sont actives dans le domaine des transports (métro de Panama), de l'assainissement et de l'énergie.

La coopération s'articule autour des priorités régionales. À côté de l'ambassade et de la mission économique régionale Caraïbes/Pays andins, la présence française s'appuie sur le lycée Paul Gauguin, qui accueille plus de 200 élèves et va intégrer de nouveaux locaux, et sur deux Alliances françaises, celle de Panama étant désormais abritée dans un lieu lui assurant une visibilité accrue. TV5 vient d'ouvrir son bureau régional dans la capitale.

LE CANAL DE PANAMA

À la suite du succès du canal de Suez, la construction d'un canal au niveau de la mer fut confiée en 1882 à Ferdinand de Lesseps. Finalement, c'est un canal à écluses, reliant l'océan Atlantique à l'océan Pacifique en 77 kilomètres, réalisé par les Américains, qui fut ouvert en 1914 et devint un point de passage stratégique pour la navigation mondiale. L'exploit d'ingénierie du siècle dernier se reproduit aujourd'hui par la construction de nouvelles écluses et l'approfondissement du chenal, doublant ainsi la capacité du canal, qui permettra, dès 2014, le passage de navires de taille post-Panamax pouvant transporter jusqu'à 10 000 containers.

Bélize

Ancienne colonie britannique et membre du Commonwealth, le Belize, qui est le seul pays anglophone de la région, s'adosse à la fois à l'ensemble centraméricain, en étant membre du SICA, et à l'espace caribéen, auquel il est lié à travers la CARICOM, l'AEC et le CARIFORUM. Le tourisme, première activité du pays, représente plus de 60% du PIB.

Les intérêts français sont représentés au Belize par l'ambassadeur en résidence au Salvador, qui s'y rend régulièrement, tout comme l'attaché de défense (en résidence à Mexico).

La coopération passe par le canal communautaire, l'Union européenne étant le premier donateur du Belize.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

AMÉRIQUE DU SUD : INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES 2011

Pays	Superficie (en km ²)	Population	PIB (en milliards de dollars)	PIB/hab. (en dollars)	Taux de croissance	Taux d'inflation	Taux de chômage	Dettes (% du PIB)	Taux d'investissement (% du PIB)	Rang mondial
Argentine	2 700 000	40 900 000	435,18	10 640	7,99%	11,50%	7,25%	43,35%	25,30%	27
Bolivie	1 098 581	10 629 000	23,87	2 246	5%	9,84%	10,92%	32,37%	16,21%	96
Bésil	8 500 000	194 933 000	2 517,93	12 917	3,77%	6,59%	6,70%	64,98%	19,82%	6
Chili	756 626	17 399 000	243,05	13 970	6,54%	3,10%	7,20%	10,49%	27,87%	42
Colombie	1 130 000	46 052 000	321,46	6 980	4,87%	3,25%	11,50%	35,92%	22,88%	33
Équateur	283 560	15 005 000	65,31	4 352	5,78%	4,39%	7,30%	20,87%	27,62%	66
Paraguay	406 752	6 530 000	22,34	3 421	6,40%	8,69%	5,80%	12,75%	18,68%	101
Pérou	1 280 000	30 009 000	168,46	5 614	6,24%	3,06%	7,50%	21,52%	26,68%	55
Uruguay	176 210	3 369 000	49,42	14 672	6%	7,66%	6,60%	49,34%	20,48%	77
Vénézuéla	916 445	29 767 000	309,84	10 409	2,83%	25,84%	8,10%	43,90%	20,17%	35

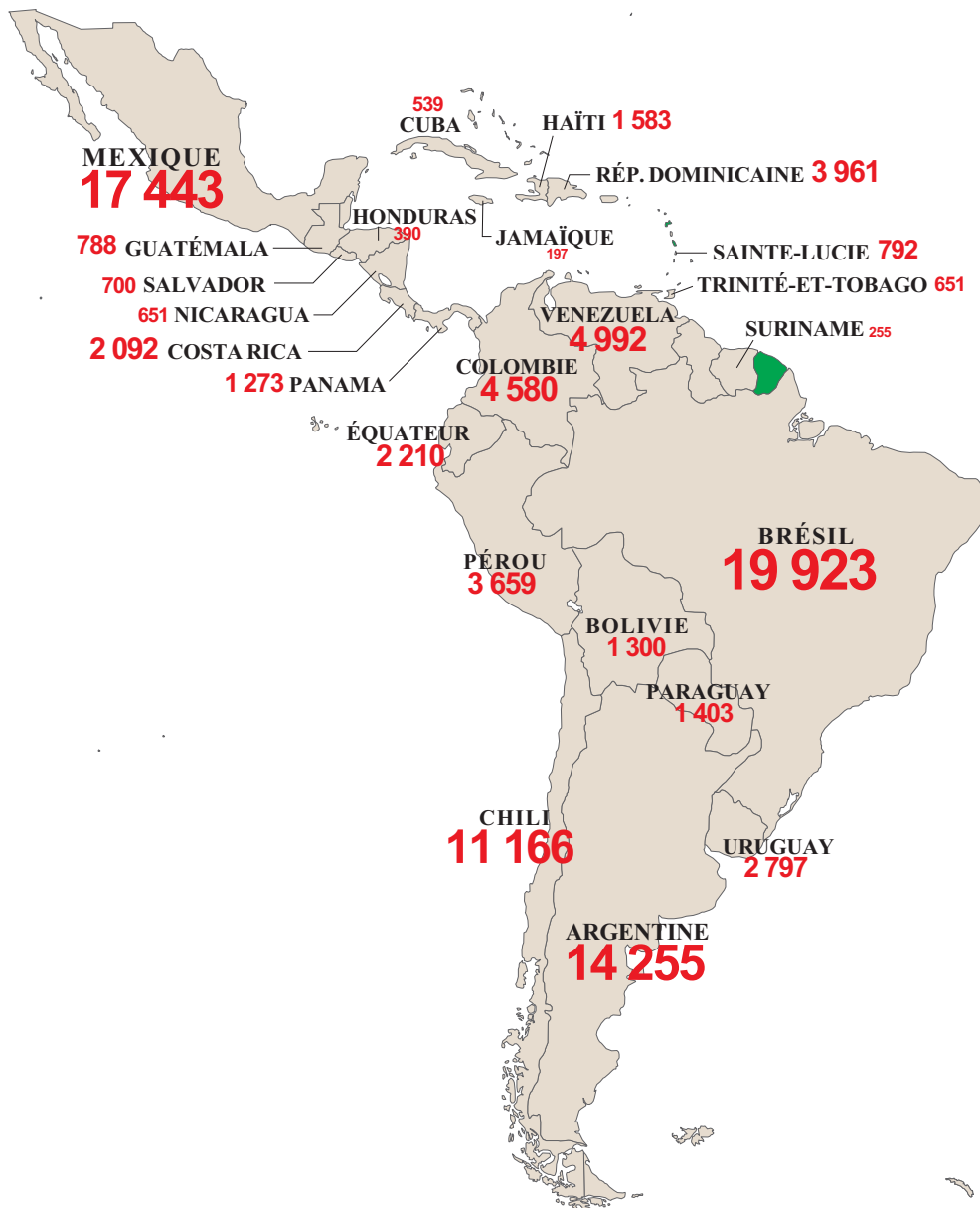
Source: FMI.

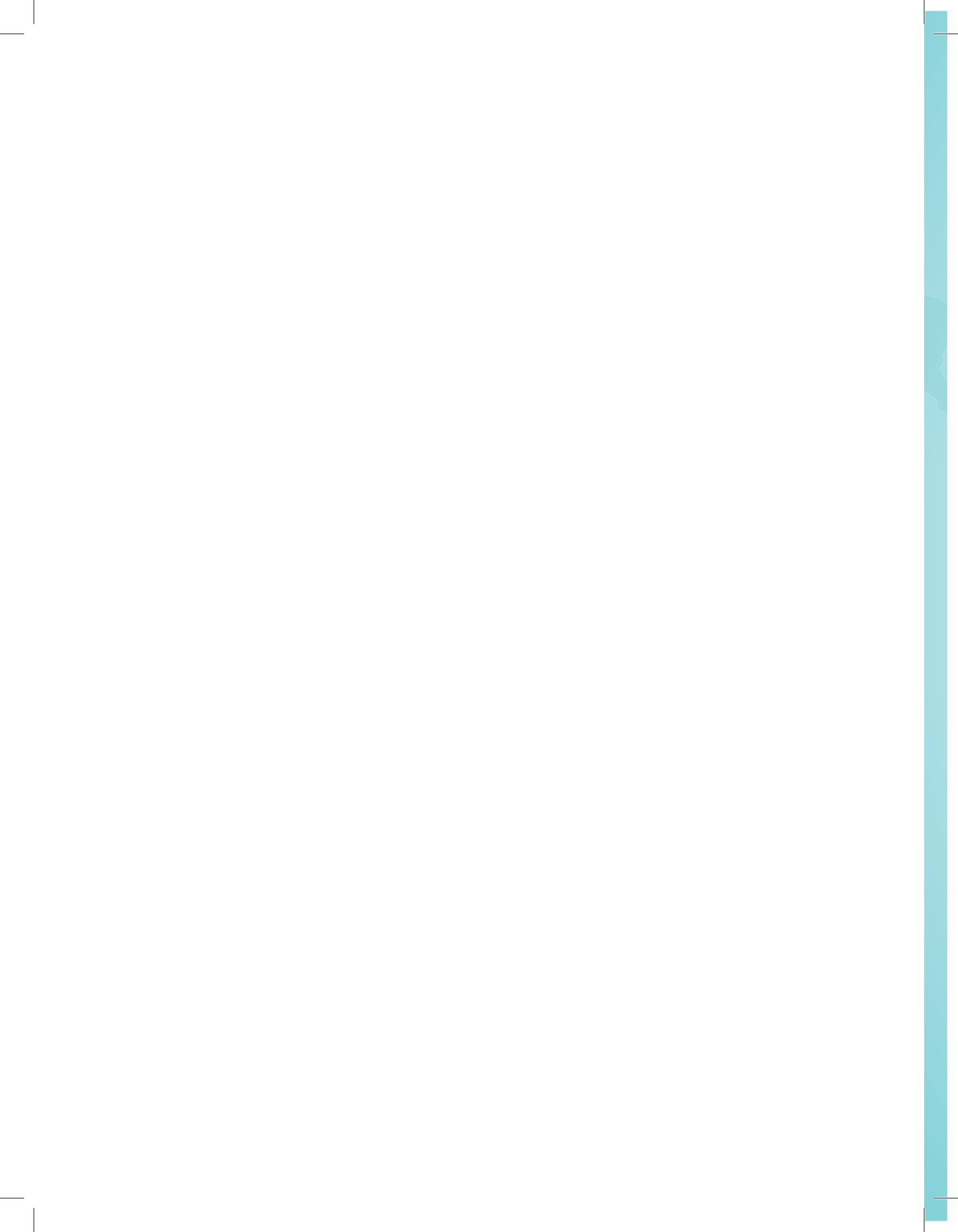
AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAÏBES : INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES 2011

Pays	Superficie (km ²)	Population	PIB (en milliards de dollars)	PIB/hab. (en dollars)	Taux de croissance	Taux d'inflation	Taux de chômage	Dettes (% du PIB)	Taux d'investissement (% du PIB)	Rang mondial
Antigua-et-Barbuda	442	80 000	1,31	16 284	2,02%	3,66%	n/a	68,63%	27,94%	164
Bélize	22 966	339 000	1,47	4 349	2,5%	2,09%	10,92%	79,34%	20,41%	163
Costa Rica	51 100	4 715 000	40,02	8 489	4%	5,27%	6,50%	32,65%	20,29%	84
Cuba	110 922	11 258 000	61,80	5 520	4,2% (2010)	n/a	6,20%	n/a	n/a	n/a
Dominique	754	72 000	0,49	6 833	0,90%	4,16%	n/a	54,89%	21,99%	179
Grenade	350	105 000	0,83	7 913	n/a	4,20%	n/a	101,92%	22,77%	171
Guatemala	108 890	14 707 000	46,73	3 177	2,85%	6,26%	n/a	24,22%	15,67%	79
Guyana	214 969	775 000	2,48	3 202	5,26%	5,78%	n/a	60,43%	19,99%	156
Haiti	27 250	10 013 000	7,40	739	6,14%	7,32%	n/a	12,60%	35,27%	137
Honduras	112 492	8 195 000	17,25	2 105	3,46%	7,85%	4,40%	27,56%	24,09%	108
Jamaïque	11 425	2 736 000	14,71	5 376	1,49%	8,10%	11,61%	143,31%	16,22%	116
Mexique	1 960 000	109 713 000	1 185,22	10 803	3,79%	3,37%	4,50%	42,90%	25,62%	14
Nicaragua	129 494	5 889 000	7,08	1 202	3,98%	8,33%	7,83%	77,41%	30,90%	139
Panama	75 517	3 590 000	30,23	8 421	7,40%	5,71%	4,20%	36,15%	31,19%	89
République dominicaine	48 734	10 056 000	54,35	5 406	4,5%	8,34%	13,50%	28,46%	16,49%	73
Saint-Christophe-et-Niévès	260	56 000	0,71	12 687	1,50%	4,73%	n/a	148,92%	48,00%	174
Sainte Lucie	616	167 000	1,25	7 522	2,03%	2,54%	n/a	71,08%	35,73%	166
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	435	107 000	0,69	6 447	-0,39%	2,54%	n/a	69,48%	39,43%	176
Salvador	21 000	5 904 000	22,61	3 831	2%	4,56%	5,53%	49,90%	13,51%	99
Suriname	163 270	534 000	3,89	7 281	5,02%	17,87%	n/a	20,04%	20,55%	151
Trinité-et-Tobago	5 130	1 323 000	22,09	16 693	1,1%	9,60%	5,50%	49,97%	16,04%	102

Source: FMI, à l'exception de Cuba (ONU)

Nombre d'inscrits au registre des Français de l'étranger en Amérique latine et dans les Caraïbes







**LES RELATIONS
ÉCONOMIQUES ENTRE
LA FRANCE, L'AMÉRIQUE
LATINE ET LES CARAÏBES**

La présence économique française est ancienne : de la compagnie universelle du canal de Panama à l'aéro-postale, de Rhône-Poulenc à PSA, de la Banque française du Rio de la Plata à la Banque hypothécaire du Minas Gerais, nombreuses sont les entreprises qui ont participé à la construction et à l'émergence du sous-continent, souvent dès la fin du XIX^e siècle. Les capitaux français finançaient alors déjà les grandes infrastructures industrielles et de transport, ainsi que le développement des industries locales.

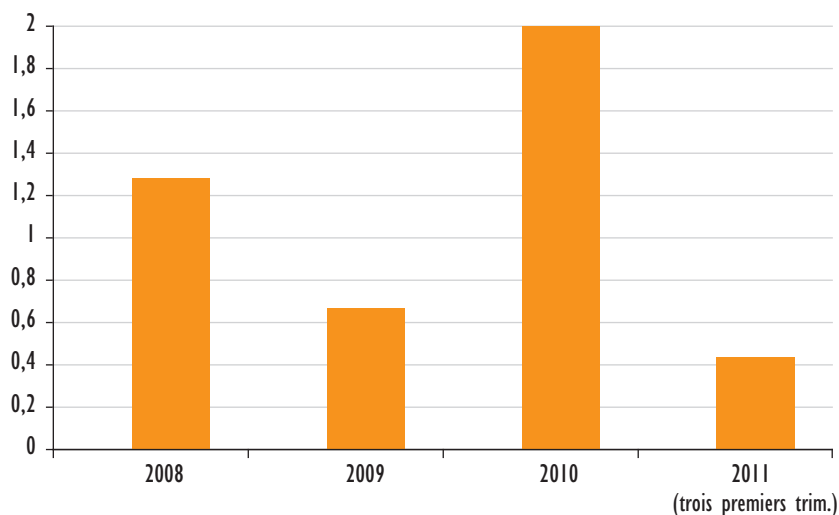
Tous les grands groupes français, sans exception, sont aujourd'hui présents dans la région ; la plupart d'entre eux ne se contentent d'ailleurs pas d'y commercer, mais développent des chaînes de valeurs et de production afin de satisfaire les besoins de leur clientèle locale ou régionale. Plusieurs milliers de PME françaises sont également présentes ou représentées sur ce marché en forte croissance, dont l'accès n'est pas plus difficile que dans les autres régions en émergence.

... Des échanges commerciaux encore limités, mais favorables à la France

L'Amérique latine et les Caraïbes constituent aujourd'hui la seule région en émergence avec laquelle la France conserve un excédent commercial, pour un montant d'environ 2 milliards d'euros. Il est vrai que ces échanges sont limités : la région ne représente que 3% des exportations et 2% des importations totales françaises (contre plus de 10% pour l'Asie et 7% pour l'Afrique).

Ces flux commerciaux, dont le volume varie fortement d'une année à l'autre (notamment en fonction du calendrier des livraisons d'Airbus aux compagnies aériennes de la région), tendent néanmoins à augmenter sur le long terme : en dépit de la crise des dettes souveraines, ils ont retrouvé en 2011 leur niveau du premier semestre 2008, avant le déclenchement de la crise.

Évolution du solde commercial entre la France et l'Amérique latine
(données brutes, en milliards d'euros)



	2008	2009	2010	Trois premiers trimestres de 2011	Évolution 2010/2011
Export	11,1	7,9	10,6	8,0	- 4%
Import	9,8	7,2	8,6	7,6	+ 19%
Solde	1,3	0,7	2,0	0,5	- 1,5%

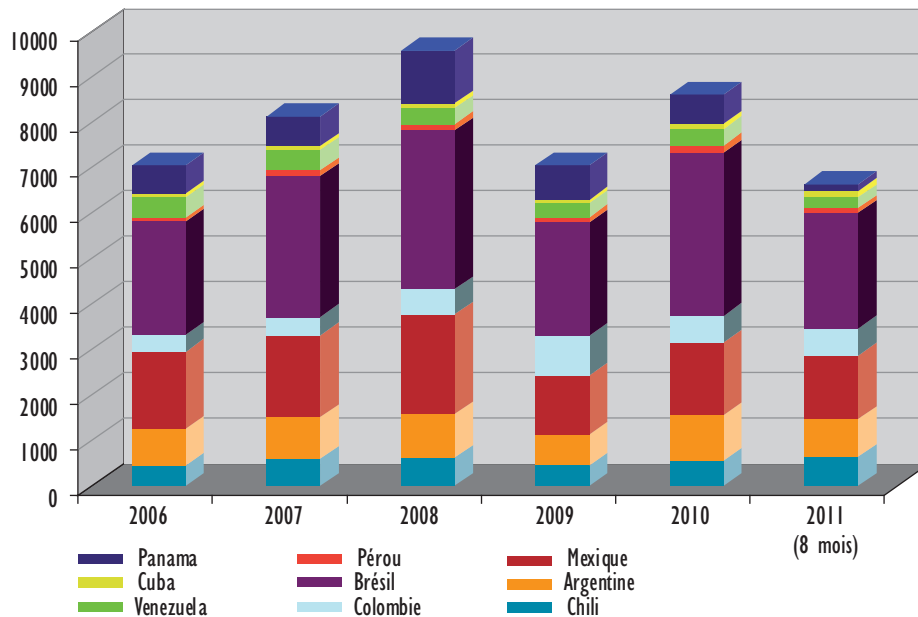
D'une manière générale, les échanges entre la France et l'Amérique latine sont à l'image des échanges entre pays développés et émergents. La France exporte principalement vers cette région les produits de son industrie : autres produits industriels hors pharmacie (27%), biens d'équipement (22%), produits aéronautiques (11%) et produits de l'industrie automobile (10%). À l'inverse, elle importe majoritairement des produits agroalimentaires (35%) et de l'énergie (22%).

La concentration de cette structure sectorielle, particulière à l'exportation, s'est au demeurant accentuée ces dernières années : ce sont en effet les ventes des produits de l'automobile (+ 59%), des autres produits industriels hors pharmacie (+ 39%) et des biens d'équipement (+ 37%) qui ont connu la plus forte progression entre 2009 et 2010 ; et ce sont les achats d'énergie qui ont connu la plus forte progression en 2010 (+ 65%).

Le Brésil et le Mexique restent logiquement les principaux partenaires commerciaux de la France dans la région puisqu'ils en constituent les principaux marchés. Toutefois, leur poids relatif au sein des échanges vers l'Amérique latine et les Caraïbes tend structurellement à diminuer : les exportateurs français ont en effet pris la mesure du développement et du redressement des autres économies latino-américaines (Argentine, Colombie, Chili, Panama, Pérou...) et caribéennes (République dominicaine, Trinité-et-Tobago...), qu'ils prospectent à nouveau activement.

Exportations françaises vers les principales économies de l'ALC

(en millions d'euros)



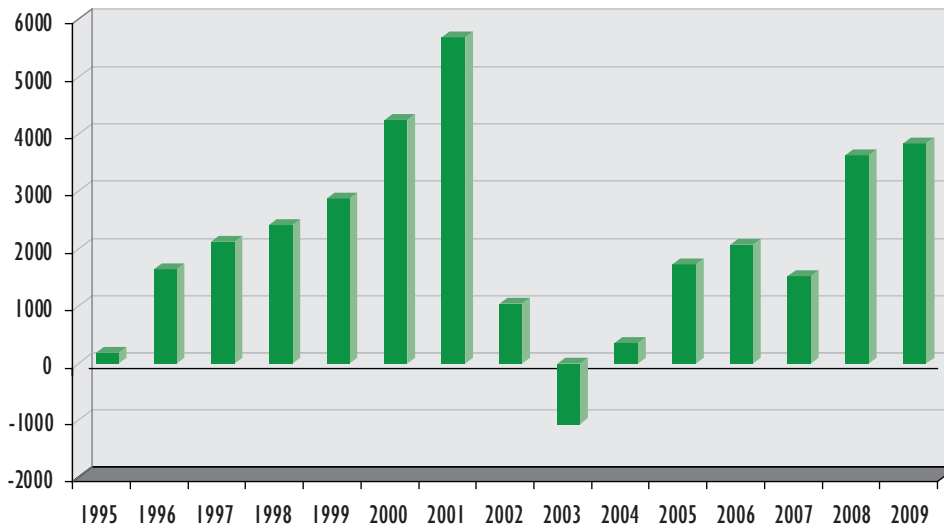
Le réseau français d'appui à l'exportation (services économiques, délégations d'UBIFRANCE, chambres de commerce bilatérales...) relève que les entreprises représentées sur le terrain – même par des partenaires locaux – sont les mieux à même de tirer parti des opportunités offertes en Amérique latine et dans les Caraïbes : 59 entreprises françaises sont ainsi représentées au Pérou, 214 en Argentine, plus d'un millier au Brésil.

C'est aussi sans doute là l'une des raisons de la prédominance des grands groupes en Amérique latine : le coût d'entrée sur ces marchés reste très élevé pour la plupart des PME françaises, en dépit des efforts menés par des chambres consulaires bilatérales fort bien implantées.

... Des flux d'investissements français orientés vers les économies les plus stables

Particulièrement importants jusqu'en 2001, les investissements directs français vers l'Amérique latine et les Caraïbes ont repris leur progression au cours des dernières années, mais n'ont pas encore retrouvé leur niveau des années 1990 : en 2010, seulement 3 % des IDE français étaient dirigés vers cette région.

Répartition des stocks d'IDE français en Amérique latine
(en millions d'euros)

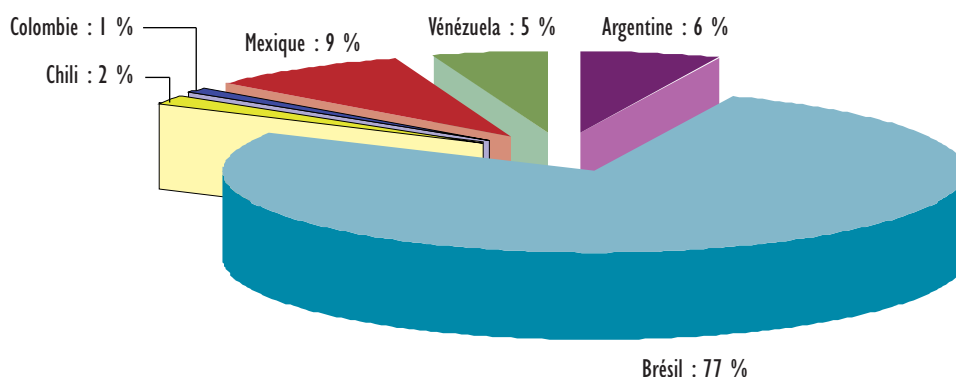


Source Banque de France, 2010.

Cette relative élasticité des IDE français durant la décennie écoulée renvoie à l'incertitude qui a régné, à partir de la fin des années 1990, sur ces marchés particuliers : les positions françaises sont fortes dans les pays où le climat des affaires est serein et le contexte juridique stabilisé – en premier lieu au Brésil, vers lequel s'orientent, selon les années, entre 50 et 90 % des investissements français destinés à la région, mais aussi vers la Colombie, où les entreprises françaises sont les premiers employeurs étrangers.

La part des investissements français dans les IDE reçus par le sous-continent est également faible depuis quelques années : en 2010, les stocks d'avoirs nets (stocks sortants) n'excèdent pas 4% du total (contre plus de 6% pour l'Asie), alors que les stocks d'engagement nets (stocks entrants) sont plus faibles encore (1%). Cette tendance s'explique d'abord par l'augmentation considérable des flux d'investissements reçus par l'Amérique latine et les Caraïbes au cours des deux dernières années... En outre, les filiales latino-américaines des entreprises françaises sont de plus en plus souvent en mesure de financer elles-mêmes leur développement, sans recourir à des lignes de crédits ouvertes par leur maison mère.

Stock d'IDE en ALC



Source : Banque de France, 2010.

Le Brésil est aujourd'hui le premier détenteur des IDE français dans les pays émergents, avec un stock évalué par la Banque de France à 17,1 milliards d'euros au 31 décembre 2009 (contre 8,4 milliards d'euros en Chine, 4,8 milliards en Russie et 1,8 milliard en Inde). C'est que ce pays est aussi considéré par les entreprises françaises comme une « tête de pont » vers l'ensemble des économies du MERCOSUR, sinon même des pays sud-américains – non seulement grâce à la relative ouverture des frontières entre les États de la région, mais aussi parce que l'association d'entreprises brésiliennes et françaises peut être un atout lors des appels d'offres lancés dans la région.

À cette concentration géographique répond une concentration sectorielle : entre 2005 et 2010 les IDE français se sont concentrés à hauteur de 85% dans le secteur des services – contre 10% pour l'industrie manufacturière et 5% pour l'exploitation des ressources naturelles. Les entreprises françaises sont en effet très présentes dans leurs secteurs traditionnels d'excellence : les transports urbains, l'eau et l'assainissement, mais aussi l'énergie. Elles n'en sont pas moins aussi de plus en plus présentes dans les secteurs de la grande distribution (au Vénézuela, en Colombie, en République dominicaine...), de l'agroalimentaire (viticulture...) et de la production industrielle (industrie automobile...), souvent afin de satisfaire la demande croissante des nouvelles classes moyennes latino-américaines.

... Des marges de progression pour les entreprises françaises

L'Amérique latine et les Caraïbes sont aujourd'hui des régions courtisées et convoitées où la concurrence se fait plus aiguë, y compris entre pays européens, alors que d'autres acteurs entrent en scène.

Dans cette compétition, la France dispose d'atouts liés à la notoriété de ses « champions » nationaux sur des secteurs stratégiques pour le développement des pays de la région, mais aussi à son savoir-faire en matière de services publics et de politiques publiques. Les approches intégrées, associant des partenariats industriels à des transferts de savoir-faire, eux-mêmes conjugués à des opérations de formation, sont aujourd'hui largement plébiscitées par les pays partenaires. C'est là une des nouvelles clés de la réussite de l'implantation sur le marché latino-américain et une démarche encouragée par les pouvoirs publics, qui trouve des points d'application exemplaires avec le Brésil et le Mexique, et qui tend à se généraliser aux autres pays émergents de la zone, en mobilisant l'ensemble des instruments de coopération.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Sur le terrain, un réseau d'appui aux entreprises françaises

Les entreprises françaises peuvent s'appuyer sur un réseau public lors de leurs prospections en Amérique latine et dans les Caraïbes :

- des services économiques généralistes, pour l'appui aux grands contrats ;
- des bureaux de l'Agence pour le développement international des entreprises (UBIFRANCE), davantage ciblés sur les activités d'appui au développement international des PME (prestations, volontariat international en entreprise).

Placés sous la tutelle de la Direction générale du Trésor et sous la direction des ambassadeurs de France, les services économiques sont structurés dans la région en quatre services économiques régionaux (Mexique-Amérique centrale à Mexico, Andes-Caraïbes à Panama, Brésil à Brasília, Cône sud à Buenos Aires) et en services économiques nationaux (Cuba, Guatemala, Haïti, République dominicaine, Vénézuéla, Colombie, Pérou, Chili) avec des délégués nationaux (Équateur, Bolivie, Trinité-et-Tobago) ou locaux (Rio de Janeiro, São Paulo). La Direction générale du Trésor a mis en place deux instruments financiers bilatéraux d'aide liée : des prêts concessionnels (RPE¹⁰) et des dons (FASEP¹¹-Études). Les FASEP sont ouverts à l'ensemble des pays d'Amérique latine à l'exception du Guyana. Le Panama, la République dominicaine, la Colombie, le Vénézuéla, le Pérou et le Chili y sont prioritaires. Pour la RPE, celle-ci est ouverte en Bolivie, en Équateur et au Guatemala, elle l'est au cas par cas au Honduras, au Nicaragua, au Paraguay, au Salvador et au Suriname.

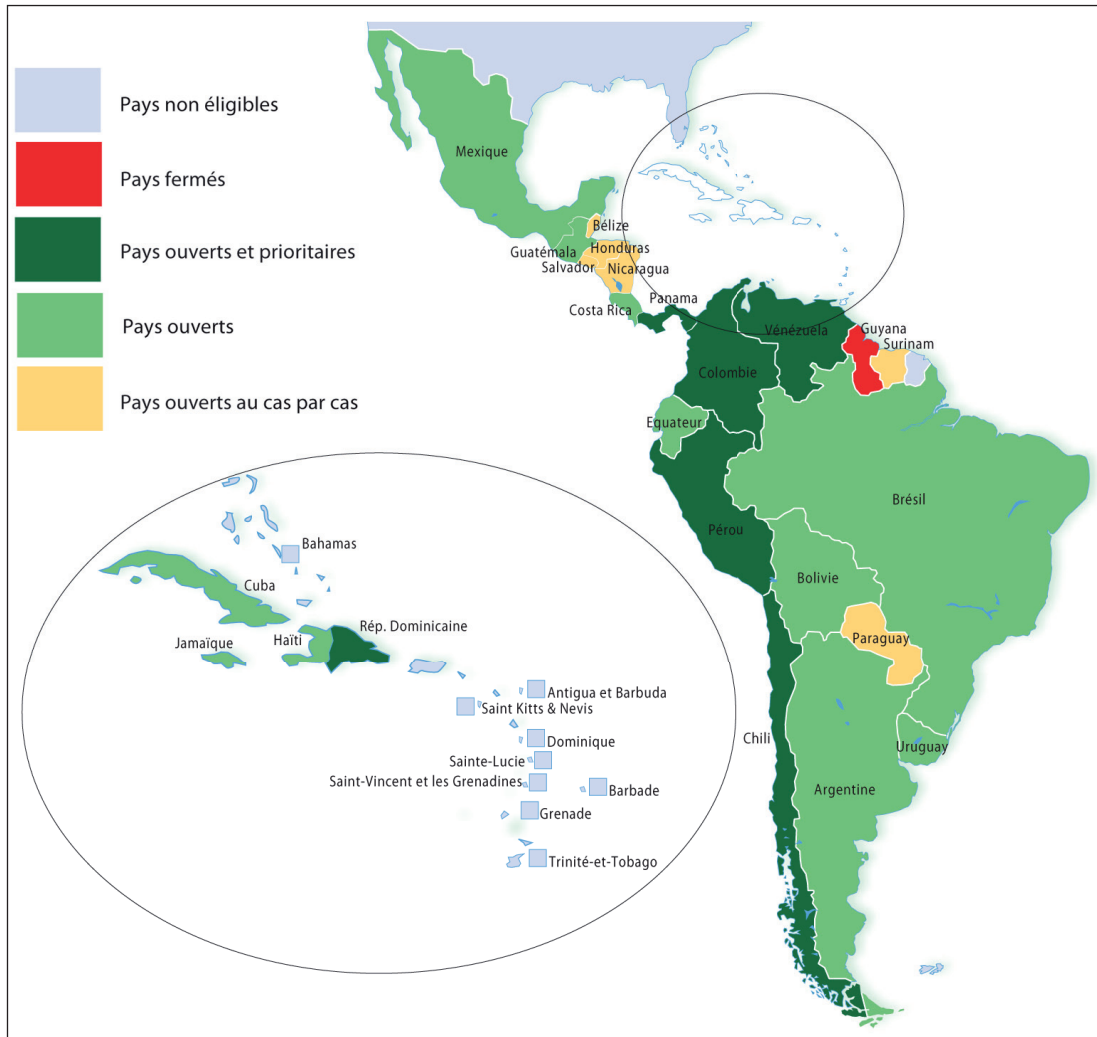
Les bureaux d'UBIFRANCE, établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, du secrétaire général chargé du Commerce extérieur et de la Direction générale du Trésor, sont présents en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie et au Mexique. Au Pérou et au Vénézuéla, les chambres locales de commerce organisent cet appui aux PME dans le cadre d'une délégation de service public.

Les services économiques et UBIFRANCE peuvent proposer aux entreprises françaises les mécanismes d'assurance pour se prémunir des risques à l'export délivrés par la COFACE pour le compte de l'État.

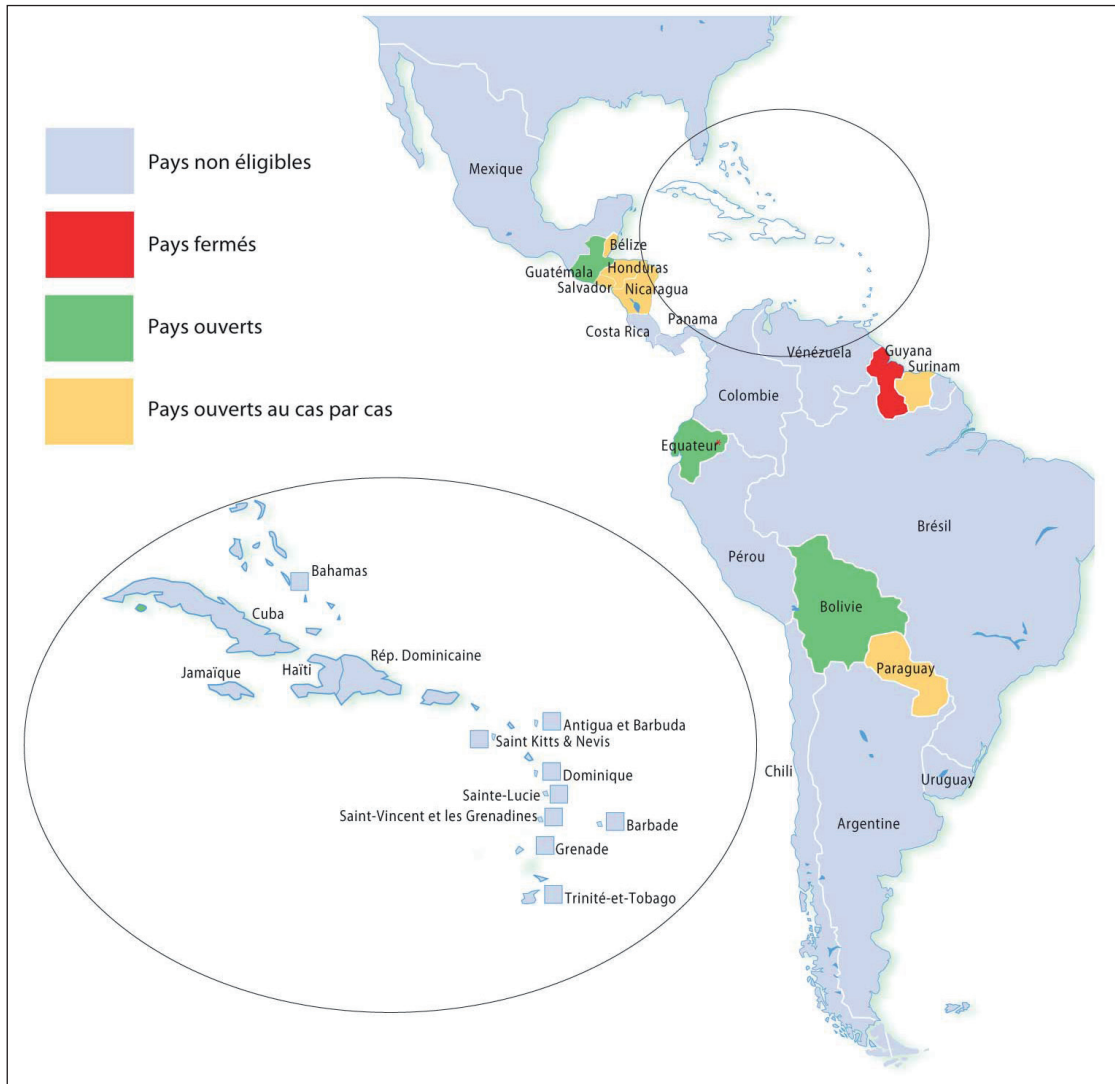
10 - Réserve pays émergents.

11 - Fonds d'études et d'aide au secteur privé.

Politique d'aide-projet 2012 : Fasep



Politique d'aide-projet 2012: RPE



Proparco, un réseau au service du développement des investissements privés en Amérique latine et dans les Caraïbes

Institution financière de développement créée en 1977, conjointement détenue par l'AFD et par des actionnaires privés, PROPARCO a pour mission de favoriser les investissements privés dans les pays émergents et en développement en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Dans cet esprit, elle finance des opérations économiquement viables, socialement équitables, soutenables sur le plan environnemental et financièrement rentables.

PROPARCO intervient en Amérique latine et dans les Caraïbes depuis 2008 afin d'appuyer sur le long terme le développement d'entreprises privées dans la région, via des financements significatifs – 256 millions d'euros pour l'exercice 2010, par exemple. Elle dispose de bureaux à São Paulo et à Mexico (depuis 2010), et utilise le relais des agences de l'AFD ailleurs.

SIGNATURES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES, EXERCICE 2010

Zones géographiques	Montant (en millions d'euros)	En pourcentage
Afrique subsaharienne	423	45
Amérique latine et Caraïbes	256	27
Méditerranée et Moyen-Orient	137	15
Asie	123	13

Source: PROPARCO, rapport annuel 2010.

Proparco intervient en priorité dans le secteur de l'énergie afin d'en favoriser un accès large et durable et de développer la production d'énergies renouvelables, en appui à des projets innovants tels que l'extension d'une centrale géothermique au Nicaragua, la construction d'une ferme éolienne au Mexique ou le développement d'une société d'électricité en Jamaïque. Elle est aussi partenaire de banques des pays cibles ou des banques régionales de développement afin de faciliter et de fluidifier le financement des économies de la zone.

LES PROJETS SIGNÉS EN 2010

Pays	Secteurs	Projets	Bénéficiaires	Montant
Brésil	Agro-industrie	Programme d'investissements d'une société productrice de sucre et d'éthanol	Entreprise	50 millions d'USD
	Santé	Expansion et modernisation d'un hôpital	Entreprise	15 millions d'USD
Jamaïque	Énergie	Programme d'investissements d'une société de production, transport et distribution d'électricité	Entreprise	60,5 millions d'USD
Mexique	Énergie	Construction et exploitation d'une centrale éolienne	Entreprise	35 millions d'USD
Nicaragua	Énergie	Extension d'une centrale géothermique	Entreprise	18,9 millions d'USD
Pérou	Banque	Prêt destiné à financer l'activité de microcrédit d'une banque	Établissement bancaire	26 millions de PEN
	Banque	Ligne de crédit dédiée au financement d'activités agricoles et agro-industrielles	Établissement bancaire	15 millions d'USD
République dominicaine	Banque	Ligne de crédit dédiée au financement d'entreprises dominicaines exportatrices	Établissement bancaire	25 millions d'USD
	Banque	Ligne de crédit destinée au financement de l'activité de crédit aux entreprises exportatrices	Établissement bancaire	175 millions d'EUR
Multipays	Banque	Ligne de crédit affectée au refinancement du portefeuille secteur privé d'une banque en Amérique centrale	Établissement bancaire	67,1 millions d'EUR
	Finance	Prise de participation dans un fonds investissant en Amérique latine	Fonds d'investissement	15 millions d'USD

Source: PROPARCO, rapport annuel 2010.

MEDEF International à l'écoute des entreprises françaises projetées en Amérique latine

Fort de ses vingt collaborateurs, MEDEF International anime un réseau mondial au service du développement des entreprises françaises – de toutes tailles et appartenant à tous les secteurs – sur les marchés émergents et en développement. À ce titre, il organise près de 140 rencontres internationales chaque année et gère 70 conseils de chefs d'entreprise. L'Amérique latine et les Caraïbes constituent naturellement un des axes forts de ses actions.

MEDEF International organise ainsi, chaque année, des visites sur le terrain pour deux à trois délégations de chefs d'entreprise, dans un ou plusieurs pays de la région, afin de leur permettre de rencontrer des décideurs publics et privés, d'identifier leurs futurs partenaires latino-américains et, d'une façon générale, d'apprécier le climat des affaires dans les pays cibles. Les plus récentes ont été conduites en Haïti (septembre 2010), auprès de la BID (Washington, février 2011 et mars 2012), en Colombie et en Équateur (mars 2011), au Brésil, aux côtés du Premier ministre François Fillon (décembre 2011), et à Cuba (mars 2012).

MEDEF International accueille également régulièrement, à Paris, des rencontres entre les entreprises françaises intéressées par cette région et d'éminentes personnalités latino-américaines et caribéennes ou des ambassadeurs de France en poste dans la zone. Animées par des chefs d'entreprises, ces manifestations permettent d'échanger des expériences, de rencontrer des partenaires et de maintenir un niveau d'informations constamment actualisé. MEDEF International a ainsi reçu dernièrement les présidents chilien (novembre 2010), colombien (janvier 2011) et panaméen (novembre 2011), ainsi que le ministre de l'Économie du Mexique (mai 2011), le ministre de l'Énergie du Chili (octobre 2011) et le gouverneur de l'État de Rio de Janeiro (juin 2011).

Des entreprises responsables

SAFRAN AU MEXIQUE : UN PARTENARIAT INDUSTRIEL EXEMPLAIRE

Safran est un groupe international de haute technologie, spécialisé dans quatre domaines d'activité : la propulsion aéronautique et spatiale, les équipements aéronautiques, la défense et la sécurité. Présent au Mexique depuis trente ans, il est aujourd'hui le principal employeur du pays dans le secteur aéronautique avec 3 200 employés (4 000 attendus fin 2012). La croissance de son chiffre d'affaires et de la masse salariale est de l'ordre de 25 % par an, et ses ventes annuelles de l'ordre du milliard de dollars. Premier employeur dans le secteur de l'aéronautique au Mexique (500 millions de dollars d'investissement en dix ans), Safran gère dix usines réparties dans quatre États mexicains. Pour préparer l'avenir, le groupe a contribué à la création de deux campus aéronautiques dédiés à la formation de techniciens et des ingénieurs (Querétaro et Chihuahua). Au sein de pôles de compétitivité, Safran cherche à mettre en place un tissu de PME avec des acteurs locaux et étrangers.

PEUGEOT LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION EN AMAZONIE

Depuis onze ans déjà, Peugeot et l'ONF mènent un ambitieux programme forestier de lutte contre le changement climatique. Il est situé au cœur du Brésil, sur 10 000 hectares, dans le nord-ouest du Mato Grosso, connu pour être l'un des États brésiliens où la déforestation fait rage.

Le puits de carbone forestier la fazenda San Nicolau a été installé en 1999 pour étudier l'impact du reboisement sur le changement climatique. Prévu pour durer quarante ans, il élargit ses objectifs et devient aujourd'hui un laboratoire scientifique de terrain sur la biodiversité, le carbone, la gestion forestière et les modèles économiques de développement durable en Amazonie.

Dans ce cadre, 50 essences amazoniennes ont été replantées, 2 000 hectares de pâturages ont été reboisés avec plus de 2 millions de plants, 200 000 tonnes de CO₂ ont été séquestrées dans les plantations,

1 000 hectares de ripisylves (des forêts en bordure de cours d'eau) ont été réaménagés. En outre, 400 enfants de la région profitent, chaque année, du programme d'éducation environnemental développé par la fazenda.

Cette dernière prend de l'ampleur, et d'autres partenaires (The Nature Conservancy, Instituto Centro de Vida, WWF, institutions de recherche et de gestion...) s'associent au projet. La fazenda, forte de cette expérience, rayonne aujourd'hui chez les petits et les grands propriétaires de la région pour leur apporter des solutions de gestion durable de leurs forêts.



**UNE COOPÉRATION
D'INFLUENCE EN
RÉSONANCE AVEC LES
ENJEUX DE L'ÉMERGENCE**

Les liens historiques et culturels qui lient la France à l'Amérique latine et aux Caraïbes sont des atouts essentiels pour renforcer son alliance avec cette région qui s'affirme comme l'un des pôles de développement mondial.

Les échanges intellectuels, culturels et scientifiques constituent un point d'ancrage essentiel de la relation politique

Jusque dans les années 1960, les élites latino-américaines étaient massivement francophones, et le français était enseigné dans la région comme première langue étrangère obligatoire. Les principes du droit sont inspirés du code Napoléon. Certains secteurs, comme la médecine et la magistrature, furent traditionnellement tournés vers la France, et, d'une façon générale, la prégnance de la science et de la culture françaises a été forte. Une latinité commune entraîne des affinités culturelles indéniables, notamment dans le champ de la littérature et du cinéma, y compris chez les non-francophones.

Aujourd'hui, ces échanges se situent toujours au cœur de la relation : les ambassades les considèrent comme le vecteur fondamental de la stratégie d'influence de la France en direction d'une région ouverte sur le monde. Ils s'adosent à un double réseau d'implantations anciennes : celui des 275 Alliances françaises éclos dans le sillage des républiques au XIX^e siècle, qui offre des cours de français à plus de 160 000 étudiants ; celui des 37 établissements scolaires qui accueillent 28 000 élèves.

Ces réseaux constituent le substrat des interventions en faveur de la langue française, qui se déclinent par ailleurs sous forme d'actions ciblées en direction des systèmes éducatifs locaux. Ils viennent aussi en appui à la politique de formation et de développement des partenariats universitaires, axe prioritaire des interventions françaises depuis le milieu des années 1990, qui est elle-même sous-tendue par une stratégie de promotion des études en France¹² de plus en plus professionnelle (16 000 étudiants originaires d'Amérique latine et des Caraïbes sont accueillis en France). La mobilité professorale bénéficie de programmes particuliers depuis 2002.

Les dispositifs de coopération de formation à la recherche, mis en place dans sept pays¹³, se sont développés avec succès, comme les programmes France Ingénieurs Technologies (FITEC)¹⁴ en partenariat avec les grandes écoles françaises. Plus récemment, les dispositifs de formation professionnelle en liaison avec les grands groupes français (automobile, défense, aéronautique, tourisme) ont été créés avec l'appui du ministère de l'Éducation nationale, qui met à disposition des experts.

Les grands organismes de recherche français (CNRS, INRIA, INSERM, Institut Pasteur) et l'Agence nationale de la recherche (ANR, avec le Brésil) ont dans le même temps amplifié les partenariats, suscité la création de réseaux (informatique, mathématiques, médecine) et mis en place des laboratoires conjoints. Tous ces programmes bénéficient d'importants cofinancements locaux, qui attestent l'attractivité de la France dans ces secteurs. En valorisant son image scientifique et technologique, ils servent en outre ses intérêts économiques.

De grandes opérations thématiques et/ou artistiques ont été conduites depuis dix ans : théâtre contemporain (Tintas Frescas), musiques actuelles, Caraïbes en création, saison croisée avec le Brésil, célébration du bicentenaire des indépendances en 2010. Leur succès témoigne aussi de la vigueur des liens culturels. Un nouveau programme pluridisciplinaire, TransArte, sera lancé en 2013.

12 - Les Centres pour les études en France (CEF) sont implantés dans 19 pays.

13 - Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Uruguay, Vénézuéla.

14 - Brésil, Argentine, Mexique, Chili, Colombie en préparation.

La demande de coopération institutionnelle se traite de plus en plus dans un cadre européen

Le constat des limites des solutions ultralibérales dans une région marquée par la persistance de fortes inégalités entraîne un renouvellement d'une demande de coopération en appui aux politiques publiques.

Si, sur le plan bilatéral, un soutien continue à être apporté aux interventions en matière de sécurité et de lutte contre le trafic de drogue, d'une part, et aux projets menés dans le cadre de coopérations décentralisées, d'autre part, la plupart des actions s'articulent avec des programmes de la Commission européenne. Ainsi, les programmes d'appui à la modernisation de l'État menés dans les années 1990, au sortir des dictatures notamment, ont pu être capitalisés en permettant aux opérateurs français (FEI, CIEP, Adetef, IRD et ENM) d'être présents dans le programme phare de l'Union européenne dans la région, EUROsociAL¹⁵.

La présence d'un important dispositif humain de recherche et l'implantation récente de l'AFD constituent des atouts pour nouer des alliances avec les pays latino-américains dans les débats sur les enjeux globaux

Le champ expérimental exceptionnel qu'offrent l'Amérique latine et les Caraïbes dans les domaines des sciences humaines, comme dans celui des sciences de la terre et de l'univers, a favorisé l'implantation des organismes de recherche français (CIRAD: 50 agents en poste; IRD: 6 implantations, 150 agents en poste) à côté des deux centres de recherche régionaux en sciences humaines et sociales du ministère des Affaires étrangères et européennes et du CNRS que sont l'IFEA à Lima et le CEMCA à Mexico et à Guatemala Ciudad.

De même, dans le secteur du développement durable et de l'environnement, la France a soutenu de nombreux projets conduits par l'Office international de l'eau (OIEau) et l'ONF, parfois en cofinancement avec le FFEM. Aujourd'hui, nombre de ces projets qui avaient valeur d'expérimentation ont été intégrés dans les politiques conduites par les États partenaires.

En 2009, la France a renforcé sa coopération avec le Brésil dans le domaine de la biodiversité amazonienne, ainsi qu'avec le Mexique pour la surveillance et la recherche sur l'évolution des littoraux (création de l'Observatoire Cousteau, dont une extension est en cours en Amérique centrale).

Par ailleurs, l'implantation de l'AFD dans trois pays (Brésil, Colombie, Mexique), dans le cadre de son mandat « croissance verte et solidaire », positionne la France comme un partenaire dans la mise en œuvre de politiques publiques tournées vers le développement durable, en mobilisant des financements substantiels sous forme de prêts.

La valorisation politique de cette expertise permet de faire progresser des positions communes dans les débats internationaux – figurant notamment à l'agenda des G8-G20 – avec des partenaires dont la diplomatie est active dans ces secteurs: le Chili, partenaire historique sur la question des financements innovants, la Colombie, à l'initiative du Dialogue de Carthagène visant à soutenir l'accord de Copenhague, et le Brésil, interlocuteur privilégié sur les principaux sujets de l'agenda international dans diverses enceintes¹⁶.

Un nouvel élan à notre coopération de voisinage dans la zone caribéenne

Avec la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe, la France entend affirmer – et tirer parti de – son identité américaine. Son investissement en matière d'aide au développement en Haïti et de coopération à l'égard

15 - L'Union européenne a investi plus de 300 millions d'euros par an en Amérique latine et dans les Caraïbes (la Commission a financé plus de 450 projets pour un montant de 3 milliards d'euros au cours des dix dernières années).

16 - Cf. *supra* Le dialogue sur les sujets internationaux.

de la République dominicaine et de Cuba, le nouvel accent mis sur la coopération transfrontalière avec le Brésil et le Suriname, et l'insertion locale des départements-régions français des Amériques illustrent un intérêt renouvelé pour les Caraïbes.

Ses actions dans la zone répondent à une double exigence.

L'INTÉGRATION DES DÉPARTEMENTS-RÉGIONS FRANÇAIS DES AMÉRIQUES DANS LEUR ENVIRONNEMENT RÉGIONAL

Conformément aux orientations définies par les États généraux de l'outre-mer (EGOM) et validées par le CIOM, en novembre 2009, les interventions françaises visent en priorité à favoriser les échanges entre les DFA et leurs voisins.

En matière de coopération, elles se déploient selon trois axes prioritaires :

- la francophonie et la diversité culturelle : appui à l'enseignement de la langue française dans les systèmes éducatifs locaux en liaison avec la Guadeloupe, mise en réseau des Alliances françaises avec le centre multilingue de la Guadeloupe ;
- l'enseignement supérieur et la coopération pour le développement durable : promotion de l'offre de l'université des Antilles et de la Guyane (UAG), constitution de réseaux de recherche appliquée aux problèmes de la région, accent sur des projets d'intérêt commun dans le domaine de la protection des milieux naturels et de la lutte contre le changement climatique ;
- la coopération transfrontalière avec le Brésil et le Suriname : attentive à apporter des réponses communes aux questions de sécurité et d'immigration, elle soutient également le développement et l'intégration économiques de cette région amazonienne. La construction du pont sur le fleuve-frontière entre la Guyane et le Brésil, l'Oyapock, constitue le symbole du renforcement des échanges.

La Conférence de coopération régionale (CCR) annuelle, entre tous les acteurs français de la région – réseau diplomatique, administrations centrales, DFA – , a vocation à élaborer une stratégie coordonnée et à assurer le suivi de sa mise en œuvre. Il revient à l'ambassadeur délégué à la coopération régionale Antilles Guyane, en liaison avec les missions diplomatiques et les DFA, d'assurer la coordination de cette politique.

LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI, À LA SUITE DU TREMBLEMENT DE TERRE DU 12 JANVIER 2010, EST UN AXE MOBILISATEUR DE LONG TERME APRÈS L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE

La France s'est engagée dans un effort d'une ampleur exceptionnelle avec un volume d'aide atteignant 326 millions d'euros visant à accompagner une stratégie de développement en concertation avec le gouvernement haïtien et l'ensemble des bailleurs, notamment l'Union européenne.

Les projets français s'inscrivent dans une perspective temporelle graduée. Ils concernent en priorité le rétablissement des capacités de l'État (magistrature, police, sécurité civile, cadastre) ainsi que des secteurs clés tels que l'éducation de base (envoi de volontaires dans le primaire) et l'enseignement supérieur (accueil de boursiers, gouvernance du système, mobilisation des universités françaises), la santé (reconstruction de l'hôpital de la capitale), la relance des projets agricoles et la sécurité alimentaire, la réhabilitation de quartiers populaires. Ils s'accompagnent d'initiatives dans le domaine culturel (constitution d'une bibliothèque numérique, mise à disposition de programmes télévisuels...), dont une à portée symbolique : le sauvetage et la restauration du tableau *Le Serment des ancêtres*, présenté au Louvre dans le cadre de l'exposition *Le Musée monde imaginée* par Jean-Marie Le Clézio.

Enfin, la reprise de la coopération avec Cuba et le développement significatif de la coopération avec la République dominicaine traduisent une volonté d'accorder une plus grande visibilité à la région des Caraïbes sur des problématiques partagées.

...Langue et culture: clés de voûte de l'identité française en Amérique latine et dans les Caraïbes

Un dialogue culturel en constant renouvellement

Les affinités qui unissent l'Amérique latine et la France sont innombrables et profondes, et se déclinent dans tous les champs de la création et de la pensée. La fascination exercée par la France, définie comme un pays de culture et porteuse d'un message humaniste, s'exerce sans partage dans l'imaginaire latino-américain jusqu'au premier conflit mondial, à travers la mode, l'art de vivre, l'urbanisme, l'architecture et la littérature.

De là est née cette communauté intellectuelle et affective qui n'a jamais perdu de sa vigueur. En témoigne la richesse des échanges intellectuels qu'évoquent les noms de Braudel, d'André Breton, de Lautréamont ou de Le Clézio... ou ceux des grands écrivains latino-américains du XX^e siècle, tous imprégnés de littérature française: Vargas Llosa, Octavio Paz, Pablo Neruda, Carlos Fuentes, dont plusieurs furent diplomates à Paris. En témoignent également le croisement des influences musicales avec Darius Milhaud, Villa-Lobos et l'empreinte de la bossa-nova et des rythmes latino-américains dans les musiques actuelles.

Cet héritage commun sur les terres de l'esprit, gravé dans le patrimoine latino-américain, est une source d'inspiration réciproque qui favorise le dialogue. Au-delà des différences, il entretient une francophilie qui demeure un dénominateur commun dans la région et fait de la culture un marqueur de l'identité de la France qui la distingue des autres partenaires.

C'est également un atout pour la France lorsqu'il s'agit de promouvoir ses positions: l'ensemble des pays latino-américains s'était ainsi rallié à l'adoption de la Convention de l'Unesco sur la diversité culturelle.

L'Amérique latine, aujourd'hui, compte des pays émergents parmi les plus dynamiques: le Brésil et le Mexique étant de véritables pôles et des marchés culturels, l'Argentine, la Colombie... Si les États – à quelques exceptions près – s'impliquent peu dans le champ culturel, on assiste de plus en plus à l'émergence d'institutions (fondations, banques, grandes entreprises) qui s'engagent dans le mécénat grâce, notamment, à des dispositifs de défiscalisation. Les villes, elles aussi, investissent dans la culture et font appel à l'expertise française – programme SIRCHAL de rénovation urbaine, éclairage de monuments, feux d'artifices, théâtre de rue pour les festivals; programme Tandem Paris-Buenos Aires en 2011 (exceptionnelle plate-forme artistique mettant à l'honneur la complicité entre les deux villes). En inscrivant son action culturelle dans le paysage local, la France vise le renforcement de la présence et de la visibilité de ses créateurs dans les nombreux lieux et événements prestigieux que compte ce continent et sensibilise les professionnels à sa diversité.

L'Amérique latine est aujourd'hui la zone géographique la plus ouverte à la création française et aux échanges artistiques, particulièrement dans le domaine des arts de la scène. L'année de la France au Brésil en 2009 a constitué un événement phare, essentiel pour la diffusion d'une image vivante et moderne de la culture française.

Solidement positionnée dans le domaine de la création numérique, la France est très active dans le champ des industries culturelles (design, architecture, mode, musique, édition, jeux interactifs). Par ailleurs, la vivacité de la production dans le domaine des arts de la scène répond aux attentes des partenaires en termes d'excellence comme d'avant-garde.

Les arts visuels

La création latino-américaine est depuis longtemps reconnue pour sa force et sa richesse, même si la région n'est pas encore un marché prescripteur dans le domaine des arts visuels. On assiste néanmoins depuis quelques années à l'émergence ou à la montée en puissance de grands événements internationaux, salons, foire, biennales (Festival de la Luz à Buenos Aires, biennales d'architecture et d'art contemporain à São Paulo, biennale de la photographie à Medellin), et à la création de nouveaux musées, galeries, centres d'art où les artistes et les œuvres françaises sont particulièrement mis en valeur. On citera à titre d'exemple quelques expositions monographiques organisées en 2011 et en 2012: Annette Messenger et Pierre Soulages au Mexique, Christian Boltanski en Argentine, Sophie Calle et Orlan en Colombie, etc.

Les arts de la scène

La créativité française est également reconnue pour les arts de la rue, le nouveau cirque et les spectacles transdisciplinaires. Les principales compagnies françaises sont ainsi souvent sollicitées pour animer les grands événements internationaux, comme Royal de Luxe qui a rassemblé 3 millions de personnes dans les rues de Santiago du Chili en 2010, à la demande de la présidente, pour l'ouverture des célébrations du bicentenaire de l'indépendance, ou encore le groupe EFE qui a enchanté la biennale de Rio par son spectacle pyrotechnique. De même, dans le cadre de la création en juillet 2009 du festival de cirque de Buenos Aires, la ville s'est appuyée sur une expertise exclusivement française.

Les musiques

La musique française connaît depuis deux décennies une phase de succès international. Les musiques électroniques (French touch) et la world music produites dans l'Hexagone, la variété et le rock, contribuent à projeter une image dynamique et attirante de la France dans le monde. Les artistes français n'ont jamais été aussi présents en Amérique du Sud, avec un nombre record de concerts, de sorties d'albums, de diffusions Internet, accompagnés d'une forte exposition médiatique.

Les musiques françaises classique et contemporaine trouvent aussi leur place dans les écoles, les universités et les salles de concert. Le programme Les Chemins du baroque a parcouru l'Amérique latine pendant de nombreuses années, œuvrant inlassablement à la restauration de son patrimoine musical baroque, à la formation de musiciens et de luthiers, et à l'organisation de concerts. Dans l'autre sens, l'expérience des orchestres de jeunes du Venezuela, développée par le maestro Andreu et promue par le maestro Dudamel, est un modèle qui inspire la politique culturelle française en direction des jeunes de milieux populaires. Fruit de cette collaboration avec la Fondation musicale Simon Bolivar, l'opéra *Bolivar*, composé par Darius Milhaud, a été présenté à deux reprises en mars 2012 au Venezuela.

Le livre, le débat d'idées et les échanges intellectuels

Le réseau culturel contribue chaque année à la promotion du livre français à l'international. Grâce, notamment, au dispositif des bureaux du livre (bureau régional de Buenos Aires, de Mexico, de Rio de Janeiro), et en collaboration étroite avec l'Institut français, cette promotion du livre, du débat d'idées et des échanges intellectuels passe par :

- le soutien à l'édition française à l'international: à travers les programmes d'aide à la publication qui, depuis vingt ans, ont permis de soutenir 18000 titres dans le monde, à travers le Plan traduire numérique et la constitution de bases de données qui recensent les ouvrages traduits du français vers l'espagnol (Librosdefrancia);
- l'appui aux auteurs dans leur démarche de création avec, notamment, l'accueil en résidence (Centre international des Récollets, Cité internationale des arts...);

- la participation aux manifestations littéraires (Les Belles Étrangères consacrées à la Colombie en 2010, le programme Étonnants Voyageurs) ;
- l'accompagnement des éditeurs français lors des grandes foires internationales : São Paulo, Guadalajara, Buenos Aires...
- le soutien au débat d'idées : à titre d'exemple, un programme pluriannuel et pluridisciplinaire de réflexion sur le thème des « villes durables » a été mis en place par l'organisation de colloques en Colombie et au Costa Rica.

La coopération audiovisuelle et cinématographique

L'axe fort de la coopération audiovisuelle sur le continent américain est le cinéma.

Cette coopération se développe en Amérique latine, en particulier avec le Brésil, le Mexique et l'Argentine où le cinéma français arrive globalement en troisième position, après le cinéma nord-américain et les cinémas nationaux. Le cinéma français est également présent dans les circuits culturels. L'Amérique latine, Argentine en tête, est la première zone candidate et bénéficiaire du Fonds Sud Cinéma, auquel succède, à partir de cette année, un nouveau mécanisme d'aide aux cinémas du monde, doté de 6 millions d'euros, destiné à faciliter la coproduction avec des professionnels français d'œuvres qui contribueront à promouvoir la diversité culturelle.

Le dynamisme de la création cinématographique se reflète dans l'évolution du paysage institutionnel, marqué par le développement d'outils de soutien à la production nationale (Argentine, Uruguay, Vénézuéla, etc.) inspirés des expériences françaises. Le cinéma numérique est au cœur de la réflexion sur l'évolution de la diffusion des œuvres en ligne et dans des salles adaptées¹⁷.

Si l'Amérique latine reste une zone modeste pour l'exportation des programmes télévisuels français, la progression constatée est encourageante, et TV France International (association des exportateurs de programmes audiovisuels français) poursuit ses opérations de promotion sur le continent américain en participant aux marchés les plus importants du secteur.

Avec plus de 7 millions de foyers abonnés, TV5, qui vient d'ouvrir un bureau à Panama, est très présente sur le continent. RFI a la particularité d'avoir développé de nombreux partenariats avec des radios locales en Amérique latine, qui constituent une bonne vitrine d'exposition de ses programmes.

17 - Une rencontre régionale organisée à Bogota, fin 2011, a permis d'examiner les différents modèles de politiques de soutien mis en œuvre pour assurer la numérisation des salles de cinéma et saisir l'opportunité de diversifier l'offre.

QUINZE ANNÉES DE FESTIVAL DU FILM FRANÇAIS DE CUBA

En raison de son immense popularité, le cinéma est à Cuba l'un des axes de coopération culturelle les plus efficaces.

Ce qui, en 1998, n'était qu'une simple « semaine du cinéma français » est devenu, grâce à la collaboration entre l'ambassade de France à La Havane, l'Alliance française, l'Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographiques, et surtout Cinémania, la société de production du réalisateur Christophe Barratier (*Les Choristes*) – fondateur du festival et passionné de Cuba – le festival de films français le plus fréquenté en Amérique latine et le deuxième au monde (derrière l'Australie). Pour la première fois en 2011, le public du Festival – désormais l'un des événements culturels les plus importants de l'île en termes de public – a dépassé les 100 000 spectateurs.

Présenté en ouverture de la dernière édition, en juin dernier, en présence de son coréalisateur Jacques Perrin, le film *Océans* vient d'être nommé meilleur film étranger présenté dans l'île en 2011 par l'Association cubaine de presse cinématographique.

Le français, deuxième langue enseignée dans l'espace Amérique latine et Caraïbes

Dans la région, le français demeure la deuxième langue étrangère enseignée derrière l'anglais, malgré l'abandon de l'enseignement d'une seconde langue obligatoire dans l'enseignement secondaire dans la plupart des systèmes publics des pays de cette région. On dénombre à ce jour plus de 850 000 apprenants de français en niveaux primaire, secondaire et supérieur, dont près de 30 % en Argentine.

La situation du français se caractérise par son hétérogénéité, car les enjeux économiques et sociaux associés aux politiques éducatives locales relèvent de logiques diverses. Ces disparités se retrouvent parfois au sein d'un même pays, comme au Brésil où l'État de Rio de Janeiro compte presque 50 % des apprenants de français du pays.

On distingue trois grandes aires :

- l'Amérique centrale : bien que sa situation varie selon le pays concerné, la langue française y occupe une place avantageuse. Au Costa Rica, son enseignement est obligatoire dans le secondaire, et 35 000 élèves l'apprennent chaque année ;
- l'Amérique du Sud et le Mexique : si l'apprentissage du français a connu une baisse importante dans cette région entre 1998 et 2000 (avec la mise en place de lois-cadres sur l'éducation exprimant les pressions réelles du marché des langues, reconnaissance du rôle des langues amérindiennes dans les systèmes éducatifs), les effectifs sont à nouveau en augmentation depuis 2000, notamment grâce la locomotive que constituent les échanges universitaires, le français étant un passeport pour l'accès aux formations. Cette remontée est néanmoins tempérée par les accords de réciprocité linguistique liés aux processus d'intégration tels que l'ALENA et le MERCOSUR ;
- les Caraïbes, point d'ancrage, avec Haïti, de la francophonie. La politique de promotion du français s'inscrit dans un contexte plurilingue, où se mêlent l'anglais et l'espagnol (langues les plus parlées dans cette zone), le créole et le français, langues officielles en Haïti et dans les départements français des Antilles. L'AEC a par ailleurs choisi, en 1998, d'asseoir le processus d'intégration sur un cadre plurilingue consacrant le français comme langue d'identification régionale des DFA. Deux projets jumeaux visent à favoriser l'apprentissage des langues dans le cadre du plurilinguisme : le Centre international de Guadeloupe pour une approche régionale des langues (CIGAREL), pôle d'excellence dont la création avait été décidée par

les États généraux de l'outre-mer de 2009, et le programme martiniquais CARIFORM destiné à former et/ou perfectionner chaque année 400 professeurs en français, en anglais et en espagnol.

Des activités sont menées dans le cadre de la formation continue et initiale des professeurs de français des pays de la zone hispanophone (République dominicaine, Cuba) avec l'UAG. Elles pourraient trouver de nouveaux prolongements en contexte anglophone si l'UAG disposait d'une représentation à l'université des West Indies.

Dans les Petites Antilles, la promotion du français repose sur les cinq Alliances françaises. Les rectorats et les IUFM de Guadeloupe et de Martinique trouvent un espace de diffusion de leur savoir-faire pédagogique dans les pays de la sous-région.

La promotion de la langue française dans les systèmes éducatifs locaux et son enseignement dans le secondaire procèdent d'abord d'un plaidoyer pour une réforme des programmes d'enseignement portant sur l'introduction d'une seconde ou troisième langue étrangère, dans un contexte d'amélioration de l'offre éducative en adéquation avec l'élévation du niveau de vie. Ces actions ciblent notamment, dans plusieurs pays (comme le Chili), les établissements privés où sont scolarisés les enfants des classes moyennes et ceux des élites intellectuelles. Il s'agit d'appuyer la mise en place de filières d'excellence, d'apporter un concours à la formation initiale des enseignants (soutien aux filières universitaires) ou à leur formation continue (en liaison avec les associations de professeurs de français). Il s'agit aussi, depuis 2011, de positionner le Label FrancEducation dans des établissements secondaires d'excellence offrant une dimension internationale adossée à un fort contenu francophone (des projets ont été identifiés au Chili et au Mexique).

Le rayonnement culturel, scientifique et économique de la France, la plus-value que représente l'apprentissage du français sur le marché du travail, conditionnent la demande et le maintien d'une offre de cette langue dans l'espace académique ou l'espace professionnel. Il en résulte une politique de niche portant sur l'offre de français à usage professionnel (dans le domaine du tourisme, de la santé, par exemple), ou soulignant la plus-value pour une carrière ou dans la perspective d'études universitaires en France, ou encore en accompagnement du déploiement diplomatique et économique d'un pays (par exemple, le Brésil en Afrique).

Les interventions françaises s'appuient, dans une large mesure, sur les établissements scolaires français (vivier des filières universitaires, établissements de référence pour la formation continue des professeurs) et le réseau des Alliances françaises, dont les publics sont en augmentation constante. Les deux réseaux constituant, par ailleurs, le terrain d'expérimentation des outils pédagogiques innovants, ceux notamment qui intègrent les technologies modernes.

HAÏTI, CREUSET DE LA FRANCOPHONIE

L'éducation en Haïti connaît des défaillances depuis des décennies, notamment du fait de l'insuffisance de structures éducatives et du faible niveau de formation des professionnels de l'éducation. Cette situation s'est encore aggravée avec le séisme qui a touché Port-au-Prince le 12 janvier 2010. Les actions de coopération éducative et de promotion du français, coordonnées par un expert technique international placé auprès du ministère haïtien de l'Éducation et de la Formation professionnelle, sont étroitement liées à la revalorisation du créole au nom de la défense du plurilinguisme. Dans ce domaine, le ministère des Affaires étrangères et européenne soutient un projet piloté par le Centre national d'études spatiales visant à la création de centres de formation des maîtres entièrement à distance. À ce jour, le dispositif compte cinq centres accueillant 300 enseignants et 30 conseillers pédagogiques.

Une présence démultipliée par le maillage des territoires

Les Alliances françaises

Les Amériques sont la terre d'élection des Alliances françaises. C'est là qu'elles ont très tôt prospéré, pour constituer un vaste réseau de 275 établissements dotés de 407 implantations, porté par le dynamisme des initiatives locales. Ce réseau constitue l'épine dorsale de la présence culturelle et linguistique de la France en Amérique latine et dans les Caraïbes, et jouit d'une notoriété forte, portée par son ancienneté et un maillage territorial qui va bien au-delà des seules capitales. Elles sont à la fois des points d'ancrage de la francophonie, des espaces ouverts à la culture de l'autre et l'expression, dans leur conception même, de la diversité culturelle que la France a mis au cœur de sa politique.

Né en 1883, avec une première implantation à Mexico, ce réseau a toujours été un carrefour intellectuel, politique et même commercial : l'un des premiers membres du conseil d'administration de l'Alliance française de Paris était Ferdinand de Lesseps, alors engagé dans la construction du canal de Panama. La première Alliance des Caraïbes (à Saint-Domingue) est créée en 1917. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Alliances ont souvent servi de points d'appui aux quelque 300 comités de la France libre créés dans les Amériques. Sous les gouvernements autoritaires et les juntes militaires, elles ont offert refuge à de nombreux partisans de la démocratie, intellectuels, artistes et écrivains, persécutés par ces régimes. Associations locales immergées dans la société civile, les Alliances bénéficient de l'engagement des personnalités qui composent leurs comités, tout en concourant aux activités du réseau diplomatique français sur la base d'un partage des charges.

Ancien, ce réseau affiche son dynamisme. Nulle part au monde les Alliances françaises ne sont aussi actives que dans les Amériques où elles accueillent plus de 160 000 étudiants, soit deux fois plus qu'en Asie ou en Europe, et trois fois plus qu'en Afrique. Le nombre des étudiants en Amérique latine et dans les Caraïbes a ainsi progressé de 3,07% entre 2009 et 2010. Les pays en plus forte progression sont l'Argentine, qui compte le réseau le plus vaste avec 72 Alliances, le Brésil, qui comptabilise le nombre d'étudiants le plus élevé (37 500 en 2011), le Pérou et le Venezuela. La région fait montre de dynamisme et recèle un potentiel de développement non négligeable avec des demandes de création ou des créations récentes dans plusieurs villes (Barinas au Venezuela, Cucuta et Tunja en Colombie, l'île de Pâques au Chili, etc.).

L'émergence économique de l'Amérique latine, sa projection croissante sur le monde extérieur, l'élévation du niveau de vie des populations confortent l'attractivité des Alliances et entraînent un renouvellement de leurs publics, en direction des étudiants ou de jeunes professionnels, qui viennent y chercher des cours adaptés à leurs parcours de promotion. Elles constituent les relais naturels de la coopération linguistique, notamment dans le cadre de la formation des enseignants, mais aussi dans le cadre de l'instauration de partenariats sur le terrain pour rester au plus près des besoins et situations locales. Les Alliances françaises renforcent, par ailleurs, les dispositifs universitaires de formation des enseignants.

Ces Alliances, qui abritent des espaces CampusFrance, concourent à la promotion des études en France et à la préparation linguistique des étudiants partant en France.

Elles sont aussi des lieux d'animation de la vie culturelle et des pépinières de jeunes talents locaux.

En Amérique centrale et dans les Caraïbes, où les dispositifs de coopération sont régionalisés, les Alliances assument aujourd'hui le rôle d'opérateur culturel pour le compte des ambassades, en s'appuyant, dans les Caraïbes, sur les ressources offertes par les DFA.

COLOMBIE



Ce réseau de 12 Alliances enregistre une forte progression : il compte 30 301 élèves différents. L'Alliance de Bogota s'est classée en 2010 au premier rang dans le monde, avec 13 218 étudiants. Son nouveau siège a été inauguré en septembre de la même année : un bâtiment neuf de dix niveaux et 5 300 m², qui représente une opération immobilière de 5 millions d'euros. De son côté, l'Alliance de Medellin a inauguré de nouveaux espaces (galerie d'exposition et médiathèque).

Ce dynamisme se manifeste également par de nouvelles implantations – création de l'Alliance de Cucuta en février 2010, et des antennes de l'Alliance de Bucaramanga à Barrancabermeja et de Bogota à Tunja, ce qui assure désormais une présence de l'Alliance dans 16 villes de Colombie –, et par des opérations culturelles d'envergure, telles que le 1^{er} forum international de caricaturistes pour la paix à Bogota (30 dessinateurs de presse de 10 pays différents, dont Plantu et Tignous pour la France), la fête de la musique à Medellin (150 groupes, 1 500 musiciens et 65 000 spectateurs) ou la tournée de Mario Canonge (25 000 spectateurs dans les différents festivals de jazz du pays).

CUBA



Unique centre culturel lié à un pays étranger, l'Alliance française de Cuba, forte de ses 10 000 élèves a fêté ses 60 ans en 2011. Deux Alliances qui se situent dans les deux principales villes du pays, La Havane et Santiago de Cuba, ont développé leurs actions afin de soutenir l'enseignement et l'apprentissage sur l'ensemble du territoire : soutien au réseau des écoles de langues, développement de l'utilisation des nouvelles technologies appliquées à l'enseignement, mise en place de plusieurs centres de ressources, création de cours en ligne, stages de formation...

L'Alliance française offre aux artistes cubains et francophones des espaces uniques de rencontres et d'échanges : résidence artistique, concerts, lancement de disques, lieux d'exposition, de projections, de conférences et de débats, concours de la chanson française, festival du film français, participation à la foire internationale du livre, etc.



Les établissements scolaires à programme français d'Amérique latine et des Caraïbes

Dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, la France s'appuie sur un réseau d'établissements scolaires qui n'a pas d'équivalent chez ses partenaires. L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pilote dans cette partie du monde 37 établissements à programme français et homologués par le ministère français de l'Éducation nationale. Outre leur mission d'enseignement, ces établissements sont porteurs de valeurs universelles – tolérance, humanisme, égalité des chances, curiosité intellectuelle, promotion de l'esprit critique – , qui sont attendues de la France. Ils permettent de suivre une scolarité sans rupture de la maternelle au baccalauréat.

Près de 28 000 élèves sont scolarisés dans ce réseau, dont près de 60 % sont des élèves nationaux.

Ces effectifs connaissent une progression régulière à chaque rentrée, et ce, depuis plusieurs années : en dix ans, ils ont crû de 22 %. Pour accompagner cette augmentation, l'AEFE a créé 10 % de postes de titulaires supplémentaires et a mis l'accent, à travers un investissement budgétaire important, sur les plans régionaux de formation continue, en direction notamment des personnels non titulaires de recrutement local.

Cette partie du monde se caractérise par une grande hétérogénéité, tant par la taille de ses établissements (de petites écoles primaires de moins de 100 élèves à de très grosses structures comme le lycée de Mexico d'environ 3 000 élèves) que par la diversité des filières qui y sont couvertes. Le lycée de Mexico est le seul établissement du réseau à proposer des sections technologiques industrielles, des sections de techniciens supérieurs, ainsi qu'une licence professionnelle.

Au plan pédagogique, la plupart de ces établissements ont mis en place des dispositifs pédagogiques d'enseignement trilingue (français/anglais/espagnol ou français/anglais/portugais) et ont adapté les programmes d'histoire et de géographie au contexte local.

La réussite de tous est une ambition affirmée de ce réseau : le taux de succès au baccalauréat avoisine les 100 %, et un nombre significatif d'élèves nationaux poursuivent leurs études supérieures en France.

La montée en puissance des établissements implique une politique immobilière dynamique. L'AEFE, à travers le versement de subventions d'investissement, mais aussi l'achat de terrains, met en œuvre une stratégie susceptible de répondre à leurs besoins.

**LE RÉSEAU DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER EN AMÉRIQUE LATINE
ET DANS LES CARAÏBES**

Pays	Ville	Établissement	Homologation	Effectifs
Argentine	Buenos Aires	Collège Martinez	Maternelle à troisième	439
	Buenos Aires	Lycée Jean Mermoz	Maternelle à terminale	1 466
Bolivie	La Paz	Lycée Alcide d'Orbigny	Maternelle à terminale	955
	Santa Cruz	École française	Primaire uniquement	198
Brésil	Brasilia	Lycée François Mitterrand	Maternelle à terminale	384
	Curitiba	École Renault do Brasil MLF	Maternelle à troisième	37
	Natal	École française	Primaire uniquement	36
	Rio	Lycée Molière	Maternelle à terminale	752
	São Paulo	Lycée Pasteur	Maternelle à terminale	1 032
	Concepcion	Lycée Charles de Gaulle	Maternelle à terminale	1 053
Chili	Curico	Lycée Jean Mermoz	Maternelle à CEI	253
	Osorno	Lycée Claude Gay	Primaire uniquement	372
	Santiago	Lycée Saint-Exupéry	Maternelle à terminale	2 231
	Vina del Mar	Lycée Louis d'Alembert	Maternelle à seconde	718
Colombie	Bogota	Lycée Pasteur	Maternelle à terminale	1 879
	Cali	Lycée Paul Valery	Maternelle à terminale	945
	Pereira	Lycée français	Maternelle à terminale	741
Costa Rica	San Jose	Lycée franco-costaricien	Maternelle à terminale	834
Cuba	La Havane	École française	Maternelle à cinquième	148
Équateur	Quito	Lycée La Condamine	Maternelle à terminale	1 223
	Cuenca	École Joseph de Jussieu	Maternelle uniquement	61
Guatemala	Guatemala City	Lycée Jules Verne	Maternelle à terminale	806
Haïti	Port au Prince	Lycée Alexandre Dumas	Maternelle à terminale	700
Honduras	Tegucigalpa	Lycée franco-hondurien	Maternelle à terminale	513
	Cuernavaca	École Molière	Primaire uniquement	197
Mexique	Guadalajara	Lycée français	Maternelle à terminale	837
	Mexico	Lycée franco-mexicain	Maternelle à terminale	2 995
Nicaragua	Managua	Lycée Victor Hugo	Maternelle à troisième	223
Panama	Panama	Lycée Paul Gauguin	Maternelle à cinquième	212
Paraguay	Assomption	Lycée Marcel Pagnol	Maternelle à terminale	364
	Ciudad del Este	Collège Jules Verne	Primaire uniquement	26
Pérou	Lima	Lycée franco-péruvien	Maternelle à terminale	976
République dominicaine	Saint-Domingue	Lycée français	Maternelle à terminale	568
	Las Terrenas	École Théodore Chassériau	Primaire uniquement	109
Salvador	San Salvador	Lycée A. et C. de Saint-Exupéry	Maternelle à terminale	1 166
Uruguay	Montevideo	Lycée Jules Supervielle	Maternelle à terminale	956
Vénézuela	Caracas	Lycée français	Maternelle à terminale	784

... La formation, les échanges scientifiques et intellectuels: une priorité, de nouvelles dynamiques, des résultats

La formation

Durant les années 1980 et 1990, les coopérations bilatérales visaient principalement la formation des nouvelles élites pour accompagner la transition démocratique et le développement. Ainsi les échanges, les mobilités étudiantes vers la France et d'enseignants-chercheurs vers l'Amérique latine ou l'assistance technique devaient, d'une part, aider à la reconstruction des universités – et en particulier leur secteur des sciences humaines et sociales (SHS) – mises sous tutelle durant les périodes autoritaires et, d'autre part, renforcer les compétences en sciences médicales, en agronomie et en sciences de base (mathématiques, physique, chimie).

Aujourd'hui, la coopération s'organise selon des approches différenciées, prenant en compte les niveaux de développement et les attentes des partenaires.

Dans le contexte des relations Europe-Amérique latine a été promu, à l'initiative de la France, en 2000, l'Espace commun pour l'enseignement supérieur et la recherche UE-ALC, visant à rapprocher les démarches de mise en place du système licence-master-doctorat (LMD) et de reconnaissance de diplômes.

L'accueil des étudiants latino-américains s'inscrit dans le cadre d'une politique rénovée de promotion des études en France

Sur les 3 millions d'étudiants en mobilité dans le monde, 5,4% proviennent d'Amérique latine et des Caraïbes, en progression de 42,5% depuis 2005.

En 2009, la France se situait au 4^e rang pour l'accueil des étudiants latino-américains, derrière les États-Unis, l'Espagne et Cuba, avec 8,3% du total.

LES 10 PREMIERS PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS LATINO-AMÉRICAINS SUR LA PÉRIODE 2005-2009

(Par ordre décroissant.)

Pays d'accueil	2005	2009	Part du total en %	Évolution 2005-2009 en %
États-Unis	57 442	54 925	33,4	-4,4
Espagne	7 387	24 836	15,1	+ 236,2
Cuba	10 724	21 915	13,3	+ 104,4
France	9 389	13 588	8,3	+ 44,7
Allemagne	7 661	7 826	4,8	+ 2,2
Royaume-Uni	5 182	5 036	3,1	-2,8
Italie	3 540	5 255	3,2	+ 48,4

Source : Unesco.

LES PAYS À PLUS FORTE MOBILITÉ VERS LA FRANCE

(Par ordre décroissant)

Pays d'origine	Nombre d'étudiants en France en 2010-2011	Progression 2005--2011	Niveau des études suivies	
			Master	Doctorat
Brésil	3 256	49%	45%	24%
Colombie	2 396	20%	45%	19%
Mexique	1 738	24%	39%	19%
Haïti	1 651	35%	48%	7%
Pérou	1 051	73%	61%	9%
Chili	773	25%	38%	37%
Argentine	749	1%	49%	23%
Vénézuela	590	48%	37%	24%

Source: MESR/SISE.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LES GRANDES ÉCOLES

Année 2007-2008	Année 2009-2010	Évolution
2 655	3 379	27%

Source: CGE.

Les étudiants latino-américains en France suivent plutôt des études postgraduées de master et de doctorat, conformément à la stratégie interministérielle confirmée en marge des derniers sommets G8-G20. Les disciplines suivies concernent en priorité les SHS, le droit et, depuis peu, la médecine. On observe aussi, depuis 2005, un accroissement du nombre des étudiants en master dans les écoles d'ingénieurs et de management.

L'opérateur CampusFrance est présent dans 19 pays d'Amérique latine. Ce réseau est en expansion: trois nouveaux espaces sont en cours d'ouverture au Mexique et au Pérou, dix espaces supplémentaires sont à l'étude en Argentine, au Brésil, en Colombie et en Uruguay.

CampusFrance participe à de nombreux salons éducatifs chaque année et apporte son concours aux établissements d'enseignement supérieur français lors de leurs campagnes de recrutement (exemples: EuroPostgradados en Colombie et au Chili, mission de promotion des sciences exactes au Brésil, salon Campus Francia au Pérou et en Équateur, congrès universitaire à La Havane, mission de recrutement des grandes écoles au Mexique).

Le recours systématique au cofinancement par les institutions nationales concerne les programmes développés par les ambassades de France. L'autonomie des universités, l'irruption du prêt multilatéral (BID), l'engagement financier des laboratoires de recherche et, à moindre degré, les choix budgétaires des ministères de tutelle étoffent les sources de cofinancement.

Les formations à coût partagé renvoient aux programmes FITEC pour les ingénieurs (*voir infra*), ou à des dispositifs *ad hoc* mis en place par les partenaires de la France, tel que « Sciences sans frontières » au Brésil (qui prévoit l'envoi de plus de 10 000 boursiers brésiliens en France sur quatre ans).

Les bourses d'excellence mises en place par le ministère des Affaires étrangères et européennes constituent un des éléments forts de la politique française en matière de formation des élites. Les bourses du programme Eiffel sont destinées à des étudiants de haut niveau présentés par les établissements

d'enseignement supérieur dans les domaines des sciences de l'ingénieur, de l'économie et de la gestion, du droit et des sciences politiques. L'autre volet du programme Eiffel – le programme de bourses « Eiffel doctorat » –, pour les meilleurs étudiants préparant une thèse de sciences, de droit (relations internationales et sciences politiques) ou d'économie complète le dispositif. Les candidats brésiliens sont les plus nombreux, viennent ensuite les Mexicains, les Colombiens, les Argentins et les Chiliens.

Le programme de bourses d'excellence Major, géré par l'AEFE, est destiné à assurer le financement de la poursuite des études jusqu'au niveau bac + 5 des meilleurs élèves titulaires du baccalauréat français. Près de 30% des boursiers proviennent des Amériques et des Caraïbes.

Des échanges universitaires fondés de plus en plus sur la réciprocité

Inscrite dans un cadre interministériel, la stratégie de la France repose avant tout sur la coordination des initiatives à l'international, l'attention à l'adéquation de l'offre française avec les besoins exprimés par les partenaires étrangers et le suivi des projets novateurs. Elle fait une large place aux programmes concertés de mobilité encadrée, qui fonctionnent de plus en plus à double sens et de manière intégrée (ce qui atteste l'attractivité croissante des établissements latino-américains).

Dans cette perspective sont mis en œuvre des programmes qui visent à :

- renforcer le potentiel des élites dans des disciplines « pointues », consolider les partenariats universitaires en favorisant les diplômés conjoints, en délocalisant les formations, en soutenant des programmes de formation à et par la recherche, créer des pôles de compétences via les réseaux d'universités et de grandes écoles dans une perspective d'intégration régionale, répondre aux besoins de formations professionnelles et technologiques finalisées par un diplôme en partenariat avec les entreprises locales et françaises ;
- apporter un renforcement institutionnel au système d'enseignement supérieur (accréditation-évaluation).

LE CAMPUS EURO-LATINO-AMÉRICAIN DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SCIENCES PO

Créé en 2001, le premier cycle est animé par l'ambition de former des décideurs voués à évoluer tant en Europe qu'en Amérique latine. Le Campus, situé à Poitiers, offre à ses étudiants, en complément du projet éducatif de Sciences Po, une familiarisation poussée avec les grands débats de l'Amérique latine actuelle. Les cours sont dispensés en français, en espagnol, en portugais et en anglais. Un programme non francophone (anglais/espagnol ou anglais/portugais accompagné de cours de français langue étrangère) a été inauguré à la rentrée 2010.

Les instruments

*LES PROGRAMMES FRANCE INGÉNIEURIE TECHNOLOGIE (FITEC) DE FORMATION ALTERNÉE
D'INGÉNIEURS EN FRANCE ET DANS LE PAYS PARTENAIRE*

Quatre programmes de ce type ont été mis en place et suivent un développement satisfaisant :

- BRAFITEC (Brésil France Ingénieurs Technologie) : lancé en 2002, il concerne aujourd'hui 50 écoles françaises d'ingénieurs et 30 universités brésiliennes pour la formation d'une centaine de Français et de 300 Brésiliens ;

- MEXFITEC : 60 écoles d'ingénieurs françaises et 11 universités mexicaines participent à ce programme qui est complété par des formations de technicien supérieur MEXPROTEC et la création de licences professionnelles (25 filières) ;
- CHILFITEC : 7 universités chiliennes et 23 écoles d'ingénieurs françaises y participent ;
- ARFITEC : créée en 2008, il associe 50 écoles françaises d'ingénieurs et 17 universités argentines.

Les programmes FITEC ont ouvert le monde académique au secteur de l'économie en réunissant les meilleures universités autour d'un parcours académique, d'une réflexion pédagogique et en recherchant systématiquement la participation des entreprises au déroulement des programmes d'élèves-ingénieurs et à leur cofinancement.

Au Brésil et au Chili, deux programmes de formation d'ingénieurs agronomes, BRAFAGRI et CHILFAGRI, complètent les programmes FITEC.

Les programmes régionaux

Afin de participer à l'émergence d'un enseignement supérieur UE-ALC, le MAEE avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DREIC¹⁸) a créé le **Programme régional France Amérique latine-Caraïbes (PREFALC)**, choisissant la Maison des sciences de l'homme comme opérateur. Le principe du programme PREFALC, de formations délocalisées au niveau master, est l'association d'établissements universitaires français et de deux, au moins, établissements universitaires latino-américains, n'appartenant pas au même pays, dans le but d'améliorer dans les deux sens la mobilité du corps enseignant. Depuis 2002, année de sa création, 80 programmes réunissant plus de 200 partenaires latino-américains et 130 institutions françaises de l'enseignement supérieur témoignent de l'importance prise par PREFALC au sein de la coopération universitaire française en Amérique latine. Le champ des connaissances visé par les PREFALC est vaste : sciences humaines et sociales, sciences de la vie, sciences exactes, sciences de la santé.

À noter également, le développement des réseaux d'établissements organisés autour de l'Institut des Amériques (IdA).

Dans l'espace de la Caraïbe, la coopération repose sur des projets sur Fonds de solidarité (FSP) :

- en Haïti, après le séisme du 12 janvier 2010 et dans le contexte d'un pays à reconstruire, dont l'université haïtienne, un projet d'«appui à la restructuration et à la modernisation du système d'enseignement supérieur haïtien» se met en place sur la période 2012 à 2015, avec la présence d'un assistant technique auprès du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) ;
- en République dominicaine, après la visite à Paris du président Fernandez et la signature d'une déclaration relative à la création d'un programme de coopération universitaire de haut niveau, un projet sera lancé en 2012 pour un montant de 300 000 euros sur une durée de trente-six mois.

La formation professionnelle supérieure

Les autorités ministérielles latino-américaines ont lancé les réformes attendues pour valoriser les formations professionnelles de manière à attirer les étudiants et à diminuer la pression sur les universités. L'implantation des entreprises françaises a offert des opportunités pour créer ou moderniser des centres de formation professionnelle locaux. L'entreprise apporte le plateau technique, le ministère français propose l'ingénierie de formation et de certification, le partenaire local offre les locaux, la logistique et

18 - Direction des relations européennes et internationales et de la coopération.

l'équipe d'enseignants. En outre, l'Association française pour le développement de l'enseignement technique (AFDET) vient en appui pour assurer les premières formations.

On retiendra en particulier la mise en place des centres suivants :

- au Mexique, les centres réalisés avec les participants de Dassault Systèmes, Safran, Peugeot-Citroën et Accor ;
- en Colombie, les centres créés avec Schneider Electric et Renault ;
- au Brésil (São Paulo) les centres lancés avec Citroën, Dassault Systèmes et bientôt EADS ;
- au Chili, les deux centres réalisés avec Schneider Electric et celui porté par PSA ;
- au Venezuela, Renault a coproduit le Centre de formation professionnelle.

MEXIQUE

En 2011, extension de la formation en mécatronique, en collaboration avec Peugeot, à 10 nouveaux États : 20 professeurs de CONALEP (lycées d'enseignement professionnel) se sont rendus en France pour un stage de formation d'une semaine.

Développement du projet CENALTUR (Centre de formation dans les métiers du tourisme) à Cancún en collaboration avec Accor : rentrée en septembre 2012 (1 200 à 1 400 étudiants prévus en 2012-2013).

En 2011, la France a été choisie par la Secretaría de Educación Pública pour accueillir un stage professionnel de trois mois en tourisme et aéronautique destiné à 30 « ni-ni » (jeunes qui ne travaillent pas ni n'étudient). L'expérience, couronnée de succès, sera reconduite en 2012.

La France, partenaire scientifique de premier rang

Les enjeux : un retard à combler dans le domaine de la recherche

Pour asseoir son développement économique et social à moyen et à long terme, l'Amérique latine doit améliorer ses investissements dans la recherche et l'innovation. En effet, alors qu'elle représente 7,6% du PIB mondial, elle contribue pour 2,6% à la dépense intérieure brute en R&D mondiale (Asie : 31%). Le pourcentage du PIB consacré aux dépenses de R&D, en deçà de la moyenne mondiale (0,6% contre 1,7%), va de pair avec faible proportion de chercheurs, moins de 150 000, soit 2,5% des chercheurs du monde. En revanche, les dépenses de R&D par chercheur de la région se situent légèrement au-dessus de la moyenne mondiale.

Les orientations

Dans ce contexte, la coopération scientifique française avec l'Amérique latine et les Caraïbes répond à plusieurs objectifs :

- accompagner la montée en puissance scientifique des grands pays émergents de la région, avec un accent particulier sur l'innovation et le dialogue en matière de propriété intellectuelle et de brevets ;
- favoriser l'accès de la recherche française à des terrains d'étude exceptionnels (biodiversité amazonienne, géologie et sismologie andines) et à des grands instruments (European Southern Observatory au Chili) ;
- promouvoir la recherche pour le développement là où c'est pertinent (Bolivie, Haïti) ;

- faciliter l'intégration des DFA en s'appuyant très largement sur les instituts de recherche français. Les enjeux environnementaux, la biodiversité et le développement durable présentent, dans un milieu menacé, un intérêt majeur et fédérateur ;
- renforcer le dialogue birégional en science et en technologie entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes. L'adoption du Plan d'action de Madrid (mai 2010), dont un des axes concerne la science, la recherche et la technologie, lui a donné un nouvel élan. Il s'agit d'ouvrir la voie à des partenariats scientifiques et technologiques de grande envergure, notamment sur des fonds européens tels que le programme-cadre de recherche et développement (PCRD). Les thématiques identifiées sont la biodiversité, la bioéconomie, les technologies d'information et de communication, et l'énergie. La France joue un rôle actif en s'appuyant sur l'excellence et la diversité de sa coopération bilatérale.

Les réalisations et instruments

Les liens entre la communauté scientifique française et latino-américaine sont anciens et nombreux. Ils permettent la mise en place de projets de très grande qualité et d'intérêt partagé, tels que le Centre de modélisation mathématiques (CMM) à l'université du Chili, première unité mixte internationale créée par le CNRS en Amérique latine, ou l'Institut Pasteur de Montevideo (2006). L'existence du bureau régional du CNRS au Chili (MERCOSUR) et l'ouverture d'un bureau à Rio de Janeiro en 2010 permettent de renforcer encore ces échanges.

La France dispose en Amérique latine d'un réseau particulièrement dense et structuré en matière agronomique et de recherche pour le développement, avec une cinquantaine d'agents du CIRAD et une centaine de l'IRD, présent dans six pays.

Pour sa part, dans le domaine des sciences dures, le ministère des Affaires étrangères et européennes consacre l'essentiel de ses moyens d'intervention à des programmes bilatéraux de soutien à la mobilité des chercheurs, notamment des jeunes : ECOS Nord pour le Mexique, le Venezuela, la Colombie, ECOS Sud pour le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, CAPES/COFECUB et USP/COFECUB avec le Brésil¹⁹. Ces programmes, fortement sélectifs, ciblent les domaines les plus novateurs et les plus porteurs pour les intérêts français dans le domaine économique, des nanotechnologies, des matériaux, des biotechnologies, de la biodiversité, des sciences de la vie et de l'environnement.

La promotion de l'intégration régionale et de la relation UE-ALC est soutenue grâce à des programmes régionaux de mise en réseau d'équipes de recherche dans des domaines stratégiques : MATH-AmSud ; nouvelles technologies de l'information et de la communication : STIC-AmSud ; formations en biologie/médecine : AmSud-Pasteur. Ces programmes visent à former les noyaux durs d'éventuels projets européens.

À Cuba, après la déclaration de reprise de la coopération bilatérale signée le 30 novembre 2010, un projet du FSP « coopération scientifique franco-cubaine » sera conduit de 2012 à 2015.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, l'archéologie française est un vecteur important de rayonnement. Elle est présente dans la région au travers de 18 missions archéologiques (dont 16 cofinancées par le ministère des Affaires étrangères et européennes et deux par l'AFD) et des activités de deux instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) sous cotutelle du MAEE et du CNRS, l'IFEA de Lima et le CEMCA de Mexico.

19 - ECOS (Évaluation orientation de la coopération scientifique) ; CAPES (Coordination pour le perfectionnement du personnel de niveau supérieur) ; COFECUB (Comité Français d'évaluation de la coopération universitaire et scientifique avec le Brésil) ; USP (université de São Paulo).

L'action des IFRE dans le domaine contemporain est centrée sur la compréhension de la région et des grands défis mondiaux (changement climatique, urbanisation et exclusion sociale, mobilités et migrations). Les programmes bilatéraux de soutien à la recherche en SHS (programme de soutien à la mobilité des jeunes chercheurs : « Réseau français d'études brésiliennes » ; programme d'aide à la publication : « réseau Saint-Hilaire » au Brésil ; Centre franco-argentin de l'université de Buenos Aires ; Collège franco-mexicain en sciences sociales) visent à entretenir et à renouveler la tradition d'échanges intellectuels avec la France.

Les perspectives

La coopération universitaire et scientifique entre la France et l'Amérique latine évolue de plus en plus vers des programmes-cadres permettant la visibilité des échanges et une mobilité plus équilibrée des étudiants et enseignants-chercheurs.

L'adaptation du réseau de coopération scientifique en Amérique latine passe par une rationalisation autour d'objectifs prioritaires, en cohérence avec la Stratégie nationale pour la recherche et l'innovation (priorité pays émergents, trois axes thématiques : santé/nutrition, environnement/énergie, STIC) et les objectifs de la diplomatie scientifique française (rayonnement, participation de la science française aux débats sur les grands enjeux globaux, recherche pour le développement).

La France doit également accompagner la montée en puissance des grands pays émergents de la région. Elle doit engager ou poursuivre un dialogue avec eux dans divers domaines : thématiques d'avenir (substances naturelles, alimentation, énergies vertes), propriété intellectuelle et brevets, mais aussi coopération trilatérale avec le Sud dans le domaine de la recherche pour le développement.

La coopération passe aussi par l'optimisation de la mise en réseau et la mutualisation des moyens avec les grands organismes français (CIRAD, IRD, CNRS, INSERM, INRIA, Institut Pasteur) présents sur place, et la mise en place de partenariats stratégiques afin d'accéder aux financements européens dans le cadre du renforcement du dialogue UE-ALC.

La proximité culturelle avec l'Amérique latine fait de cette région un terrain privilégié pour la coopération en sciences humaines et sociales, qui reste une priorité, en particulier avec les pays émergents autour de thématiques entrant dans l'agenda du G8-G20 (développement, environnement et énergie, sécurité) et dans le domaine archéologique, pour la mise en valeur du patrimoine national des pays partenaires.

CHILI: UNE RÉALISATION EMBLÉMATIQUE DES ÉCHANGES SCIENTIFIQUES AVEC LA FRANCE

Fruit d'une intense coopération qui se développe depuis plus de vingt ans entre l'INRIA (sur les 67 équipes associées que l'INRIA soutient avec des partenaires étrangers, 6 sont au Chili) et les grandes universités chiliennes, le Communication and Information Research and Innovation Center (CIRIC) a été inauguré en mars 2012 par le président de l'INRIA, Michel Cosnard. Il est dirigé par Claude Puech, professeur à l'université de Paris-Sud, ancien directeur scientifique de l'INRIA. Il s'agit de construire une plate-forme de transfert pour les applications des sciences et technologies numériques (STIC), la création de « spin-off » ou encore le transfert vers les grandes entreprises et les PME. (40 chercheurs français et 40 chercheurs chiliens concernés).

Les thèmes de recherche concernent : Internet et les réseaux de télécommunications ; les ressources naturelles et les bioprocédés ; l'ingénierie logicielle ; l'énergie hybride ; l'imagerie satellitaire et astronomique.

L'Institut des Amériques

L'Institut des Amériques fédère les études sur les Amériques en développant une approche transaméricaine et transdisciplinaire des sociétés du continent américain, en créant un réseau d'enseignement, de recherche, d'information scientifique et technique, de partenariats et de coopération internationale. Ces missions sont soutenues par une structuration en pôles régionaux et en pôles internationaux. Il offre ainsi un espace d'échanges et de coopération entre les communautés scientifiques ouvert aux acteurs du monde politique, diplomatique, économique, médiatique et à celui des organismes sans but lucratif. Il rassemble 51 établissements français d'enseignement supérieur et de recherche sur les Amériques.

Depuis janvier 2011, l'Institut des Amériques s'est installé au 175, rue du Chevaleret, dans le XIII^e arrondissement de Paris. Il se situe ainsi à quelques pas de la Bibliothèque nationale de France, de l'université Paris Diderot et de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

L'Institut français d'études andines à Lima

L'IFEA a été fondé en mai 1948 par un groupe de diplomates et de scientifiques, afin de répondre à la demande péruvienne d'un « institut international d'études supérieures » qui pût se consacrer à l'ethnologie et à l'archéologie. Imaginé par l'archéologue Julio César Tello et l'ambassadeur de France Albert Ledoux, sous le nom de « Centre français d'études andines », l'Institut bénéficia du parrainage de Raúl Porras Barrenechea et de Paul Rivet. Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'Institut français d'études andines (UMIFRE 17, CNRS-MAEE) forme avec le CEMCA l'unité de service et de recherche (USR) 3337 du CNRS intitulée : « Amérique latine ». Cette structuration régionale offre l'avantage d'une authentique convergence scientifique et autorise un transfert inédit de moyens financiers et humains de la part du CNRS. En 2011, outre ses activités d'animation scientifique (25 manifestations scientifiques) et de diffusion et valorisation des connaissances (20 livres produits par an), l'IFEA a structuré sa production de connaissances scientifiques autour de huit programmes de recherche dans le domaine des sciences de l'homme et de la vie :

- Recherches sur les origines de l'homme américain ;
- Métropoles andines : logiques territoriales et sociales ;
- Espaces ruraux, résistances communautaires, sociétés de frontière ;
- Histoire naturelle andine ;
- Musiques andines ;
- Description, histoire et philologie des langues autochtones ;
- Histoire de la modernité politique dans la région andine ;
- Famille, genre et mobilités dans les sociétés andines ;

Au 15 décembre 2011, l'IFEA rassemblait 21 chercheurs – plus le directeur – et 34 chercheurs associés.

Le Centre d'études mexicaines et centraméricaines à Mexico

Le Centre d'études mexicaines centraméricaines (CEMCA), créé en 1983, succède à la Mission archéologique et ethnologique française fondée en 1961 et marque ainsi l'élargissement des recherches à l'Amérique centrale et à l'ensemble des sciences humaines et sociales. Au Mexique et au Guatemala, les accords intergouvernementaux font du CEMCA l'unique interlocuteur autorisé pour présenter des projets archéologiques aux institutions locales chargées du patrimoine. Le CEMCA est aujourd'hui une unité mixte des instituts français à l'étranger (UMIFRE), relevant conjointement du ministère des Affaires étrangères et européennes et du CNRS : UMIFRE 16, CNRS-MAEE – accord-cadre signé en 2007. Le Centre étend ses actions de coopération sur une aire comprenant le Mexique, le Guatemala, le Salvador, le Costa Rica, le Nicaragua, le Panama et le Honduras.

Le CEMCA joue un rôle de tête de réseau, apte à mettre en œuvre des projets innovants avec les partenaires latino-américains et à contribuer ainsi à la lisibilité internationale de la plate-forme (réseau doctoral, collège franco-mexicain en sciences sociales qui permet la mobilité d'une quinzaine de chercheurs par an...).

En 2011, outre ses activités d'animation scientifique (25 actions soutenues) et de diffusion et de valorisation des connaissances (10 livres publiés par an), le CEMCA a structuré sa production de connaissances scientifiques autour de dix programmes collectifs de recherche et 6 projets archéologiques au Mexique et en Amérique centrale :

- Dynamique des langues de Mésoamérique ;
- Pratiques sociales et mobilité quotidienne dans la ville de Mexico ;
- Enjeux de la gouvernance dans quatre métropoles d'Amérique latine ;
- Les sociétés indiennes face à la mort ;
- L'archive de l'inquisition mexicaine ;
- Nouvelles territorialités à la frontière Mexique-États-Unis ;
- Le travail dans la mondialisation, Mexique Amérique centrale ;
- Identité culturelle et céramique, Amérique centrale ;
- Afro-descendants et esclavages ;
- La fabrique des migrations et des savoirs associés, Mexique-Amérique centrale, Maghreb, Machrek.

Au 31 décembre 2011, le CEMCA rassemblait 5 chercheurs statutaires à plein temps (dont le directeur), 22 doctorants et 37 chercheurs associés. Dans le cadre des programmes portés et gérés par le CEMCA, les chercheurs affiliés (non associés) au Centre varient de 10 à 15 personnes en plus, affiliation limitée à la temporalité des programmes.

Le Centre national de la recherche scientifique

La coopération scientifique avec les pays d'Amérique latine revêt une importance particulière pour le CNRS. C'est pourquoi actuellement 3 bureaux régionaux sont situés sur cette zone. En 2002, le CNRS a créé un bureau régional Cône sud situé à Santiago du Chili. Ce bureau est actuellement partagé avec l'IRD. En 2010, un bureau spécifique pour le Brésil, localisé à Rio, a été créé. Il existe des relations étroites et anciennes entre les différentes communautés scientifiques. Le premier partenaire est sans conteste le Brésil, suivi par le Mexique, l'Argentine et le Chili.

Les données internationales indiquent que, sur 1 440 chercheurs étrangers titulaires au CNRS, 70 sont de nationalité de pays d'Amérique latine. On recense plus de 1 700 missions par an, dont 660 au Brésil, 250 pour le Chili, 220 pour le Mexique et 225 pour l'Argentine. Dans certains cas, en particulier le Chili et l'Argentine, l'existence de grands équipements internationaux justifie des missions dans les pays où ils sont implantés. D'où un nombre important de missions dans les domaines des sciences de l'univers et des sciences sociales et humaines.

Au CNRS, il existe plusieurs niveaux de coopération.

Le **premier niveau** correspond aux coopérations spontanées lancées à l'initiative des chercheurs et financées sur leurs propres crédits ou crédits extérieurs (MAEE, programmes européens).

Il correspond également aux projets conjoints de recherche financés dans le cadre des conventions que le CNRS a signées avec ses partenaires étrangers :

- Argentine : CONICET (1985), MINCYT (2005), CNEA (2009) ;
- Brésil : CNPq (1975), FAPESP (2004), FIOCRUZ (2006) ;
- Chili : CONICYT (1991) ;
- Colombie : COLCIENCIAS (2011).

- Mexique : CONACYT (1972), IPN (2011) ;
- Venezuela : CONICIT, FONACIT et maintenant le Ministerio del Poder Popular para la Ciencia, Tecnología e Industrias Intermedias (1985) ;

Ces conventions permettent chaque année le financement de missions de chercheurs confirmés de courte durée dans le cadre de projets de recherche conjoints pluriannuels (deux ans), qui sont discutés sur la base des évaluations faites indépendamment par chaque organisme.

Avec le Brésil, une vingtaine de projets conjoints de recherche sont financés chaque année notamment dans les domaines des mathématiques, de la physique, des sciences de l'ingénieur, de l'informatique, des matériaux, de la catalyse, de l'astronomie, des sciences de la terre, de la biologie et de la sociologie. Les institutions concernées sont en particulier la USP, l'UNICAMP, l'UFSCAR la PUC de Rio, la UFRJ, l'UFRGS et l'UFMG.

Avec le Mexique, une dizaine de projets conjoints de recherche sont financés chaque année notamment dans les domaines des mathématiques, de l'automatique, de la catalyse, des systèmes métaboliques et de la chimie théorique. Plus des deux tiers des projets impliquent des institutions de la ville de Mexico notamment l'UNAM et le CINVESTAV.

Avec l'Argentine, une douzaine de projets conjoints de recherche sont financés chaque année, en particulier dans les domaines des TIC, de la chimie, de la physique, de la biodiversité de la mécanique des fluides et de l'urbanisme. Les institutions privilégiées sont notamment la UBA, l'Universidad Nacional de la Plata et le Centro Balseiro de Bariloche.

Avec le Chili, une dizaine de projets conjoints de recherche sont financés chaque année, en particulier dans les domaines de la chimie, de l'astronomie, des mathématiques, de l'informatique, de la physique et de l'archéométallurgie. Les institutions concernées sont, entre autres la Universidad de Chile, la PUC et l'Universidad Tecnica Federico Santa Maria.

Avec le Venezuela, 3 projets conjoints de recherche sont financés chaque année, en particulier dans les domaines de l'informatique et de la modélisation avec l'UCV et l'USB de Caracas.

Le **deuxième niveau** correspond aux programmes internationaux de coopération scientifique (PICS). Ce sont des programmes de recherche conjoints établis pour une durée de trois ans entre un laboratoire français et un laboratoire étranger qui ont travaillé ensemble et copublié.

Par ailleurs, le CNRS finance 7 projets STIC-AmSud et 5 projets MATH-AmSud.

En 2012, 25 PICS sont en cours, dont 8 au Brésil (catalyse, géosciences, matériaux, fluides magnétiques, astronomie, automatique, mathématiques), 6 en Argentine (physique, nanostructures, climat, photochimie, physique des particules et politiques énergétiques territoriales), 1 au Mexique (géosciences), 4 au Chili (virologie, biochimie, matériaux et droit international), 1 en Uruguay (neurosciences), 2 au Venezuela (nanomatériaux et géographie), 2 en Colombie (catalyse et géographie) et 1 en Équateur (sismologie).

Le **troisième niveau** correspond aux groupements de recherche internationaux (GDRI) Ce sont des réseaux qui financent la mobilité de chercheurs de plusieurs pays pour une durée de quatre ans.

En 2012, 5 GDRI sont en cours dont 3 au Brésil (nanomagnétisme, mathématique et web), 1 au Mexique (intégration régionale), 1 en Argentine (politique de l'eau)

Le **quatrième niveau** correspond à une structuration plus élaborée de la coopération. Il s'agit des laboratoires internationaux associés (LIA). Ce sont des laboratoires virtuels qui sont établis entre un ou plusieurs laboratoires français et un ou plusieurs laboratoires étrangers pour une durée de quatre ans.

En 2012, 19 LIA sont en cours, dont 8 au Brésil (immunologie, analyse chimique, informatique, bioinformatique, pathogénie bactérienne et électromagnétisme), 4 au Chili (biologie marine, sismologie, matériaux et biogéochimie), 5 en Argentine (nanosciences, mécanique des fluides, informatique et neurosciences), 1 en Uruguay (mathématiques) et 1 au Mexique (mathématiques).

Le **cinquième niveau** correspond à la structuration ultime de la coopération. Il s'agit des unités mixtes internationales (UMI). Ce sont des unités du CNRS implantées à l'étranger qui s'inscrivent dans la durée. Elles permettent la mobilité, et notamment de jeunes chercheurs. Elles sont le fleuron de la coopération internationale du CNRS.

Sur un total de 30 UMI créées dans le monde, 5 se trouvent en Amérique latine: 2 au Chili, le Centro de Modelamiento Matemático (CMM) avec la Universidad de Chile (mathématiques), et l'Instituto Franco-Chileno de Astronomía (IFCA) avec la Universidad de Chile, la PUC et l'Universidad de Concepción; 1 au Brésil avec l'Instituto de Matemáticas Puras e Aplicadas (IMPA) de Rio (mathématiques); 1 au Mexique, le Laboratorio Franco-Mexicano de Informática y de Automática (LAFMIA) avec le Centro de Investigación y de Estudios Avanzados de l'Instituto Politécnico Nacional (CINVESTAV) de Mexico (informatique et automatique); et 1 en Argentine, l'Instituto Franco-Argentino de Estudios del Clima y sus Impactos (IFAECI) avec le CONICET et la Universidad de Buenos Aires (climat).

En résumé, la création de ces UMI permet de continuer à structurer la coopération du CNRS avec ses partenaires étrangers, de poursuivre l'approche régionale de sa coopération avec les partenaires étrangers et de faciliter l'ouverture aux programmes européens de sa coopération avec les partenaires étrangers.

S'agissant des copublications entre chercheurs latino-américains et étrangers, la France se situe généralement à la troisième place, après les États-Unis et l'Espagne; le CNRS est, bien sûr, au cœur de ces collaborations, notamment (données du Science Citation Index 2007):

- au Brésil, avec 410 copublications sur les 690 copublications franco-brésiliennes;
- au Mexique, avec 200 copublications sur 340;
- en Argentine, avec 160 copublications sur 250;
- au Chili, avec 210 copublications sur 270.

La France se situe généralement en 3^e place après les États-Unis et l'Espagne.

En ce qui concerne les partenariats Hubert Curien et les programmes régionaux (STIC-AmSud et MATH-AMmSud) financés par le MAEE et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les unités du CNRS émergent à plus de 50%.

Par ailleurs, le CEMCA et l'IFEA (*cf. supra*) sont deux unités mixtes françaises de recherche à l'étranger.

En conclusion, le CNRS continuera à structurer les collaborations internationales, en mettant l'accent sur la création d'UMI, dans la mesure des capacités à envoyer des chercheurs effectuer des séjours de longue durée dans les pays à potentiel scientifique ciblé.

Le CIRAD, la recherche agronomique pour le développement

Le CIRAD participe avec ses partenaires au développement durable des territoires dans les Suds et à la viabilité à long terme des sociétés et des écosystèmes qu'elles utilisent. Il le fait par ses productions scientifiques, les enseignements qu'il dispense et sa contribution au renforcement des capacités des acteurs à anticiper et à faire face aux évolutions à venir. Ses travaux portent sur les dynamiques de gestion du vivant, et en particulier sur les productions agro-sylvo-pastorales. Ils portent également sur les liens entre ces dynamiques et les processus d'innovation dans leurs dimensions économiques, sociales,

environnementales, énergétiques et sanitaires. Ils prennent ainsi en compte la place et le rôle des ruraux dans la société et la complexité des systèmes d'activités liées à l'agriculture, à l'élevage et à la forêt.

En Amérique latine, son action se nourrit de forts enjeux :

- de développement : un quart des ressources mondiales en pétrole, 35 % des ressources en eau et producteur majeur de nombreux domaines agricoles ; une biodiversité exceptionnelle et des vocations agricoles de tout premier ordre ; une unité culturelle et de communication sans équivalent, où l'approche régionale (au sens large) est souvent plus avancée qu'ailleurs ;
- scientifiques, avec, dans certains pays, une excellence et des incitations scientifiques qui permettent des partenariats et des synergies à coûts et avantages partagés, des opportunités particulières d'approche régionale et de diffusion des connaissances ;
- de partenariat, du fait d'une présence de plus de trente ans et d'une compétence reconnue et appréciée ; des acquis de recherches et de partenariat qui peuvent être valorisés en coopération avec ces autres régions et dans d'autres régions du monde.

Évolution récente et priorités d'intervention

Le CIRAD entend privilégier un partenariat dans le cadre de « dispositifs de recherche et d'enseignement en partenariat », réunissant un ensemble de partenaires partageant des perspectives, des objectifs et des thématiques de recherche, et s'engageant sur la durée pour les accomplir, avec une masse suffisante de moyens, de compétences et d'activités, et avec pour priorité de renforcer les capacités de production scientifique des PMA. Il entend également poursuivre l'effort actuel d'appel à des financements conjoints – français, européens et internationaux –, et de montage et de mise en œuvre de projets sur cette base (nombreux projets en cours sur financement européen).

Au Brésil, une vingtaine de chercheurs du CIRAD sont actuellement en poste, appuyés chaque année par plus d'une centaine de missions de courte ou moyenne durée. Les activités de recherche et de formation développées en partenariat ont été structurées autour de thématiques prioritaires et de dispositifs en partenariats :

- CIBA : recherches en biologie avancée sur la génétique concernant le café, le cacao, le coton, le riz..., dans le cadre de ce consortium franco-brésilien ;
- Amazonie, qui couvre l'ensemble du bassin amazonien, où les recherches visent à contribuer à un développement durable, sur la base d'approches globales et intégrées de développement territorial.

Les recherches du CIRAD s'appliquent aux filières de production de la biomasse ligneuse et à leur valorisation sous forme d'énergie, en vue d'en diminuer les impacts environnementaux. Elles concernent également des recherches sur les pratiques agroécologiques, visant à une réelle intensification écologique de l'agriculture (plantations sur couverture végétale, intégration agriculture-élevage...), dans une perspective de mise en valeur au profit des agricultures familiales.

Les activités au Brésil s'exercent aussi dans le cadre du dispositif « Politiques publiques et inégalités en Amérique latine en construction », qui œuvre à l'étude des politiques publiques et à leur relation à la réduction des inégalités.

En Amérique centrale et au Mexique, le CIRAD, avec une quinzaine de chercheurs sur place, est engagé dans des actions de recherche, de formation et de développement en partenariat, en appui aux institutions nationales et au secteur rural, dans une approche à caractère résolument régional.

La région est notamment le lieu d'un dispositif de recherche en partenariat du CIRAD sur les systèmes agroforestiers à base de cultures pérennes (PCP-Saf Pérennes), créé avec plusieurs centres régionaux et internationaux, et en particulier le CATIE (Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza).

Son objectif est d'améliorer la compétitivité et la durabilité, et donc la viabilité écologique, économique et sociale des systèmes agroforestiers à base de café et de cacao, par la quantification, la valorisation et le développement de tous leurs produits et services potentiels.

D'autres thèmes de recherche privilégiés dans la région concernent notamment :

- l'appui aux agricultures, à travers une analyse de leurs évolutions, en développant des méthodes et des outils pour appuyer les organisations paysannes ou en élaborant de nouvelles technologies ou méthodologies adaptées aux petits producteurs ;
- la valorisation des variétés de café développées dans les pays d'Amérique centrale et au Mexique (multiplication de masse et commercialisation de variétés performantes et adaptées), activité développée avec ECOM Agroindustrial Corporation (groupe privé international),

Dans les pays andins, l'activité du CIRAD s'étend traditionnellement aux productions pérennes (palmier à huile, café, hévéa, bananes et plantains, fruits, cacao, plantes amylacées) et annuelles (riz, sorgho), et à leur transformation. Un effort de reprise de la présence et de l'action de la France a été entrepris dans les dernières années, depuis la Colombie, en particulier. Actuellement, 8 agents sont en poste, dont 5 dans ce dernier pays. Les recherches portent notamment sur les thématiques suivantes :

- en Colombie, en Équateur et au Pérou, les travaux en association avec le CIAT-CGIAR (Centre international d'agronomie tropicale) concernent l'économie du développement (sur projets européens, en particulier), la génétique et la sélection du riz, et la valorisation post-récolte des plantes amylacées tropicales. Des ouvertures se font également en Colombie sur le café (CENICAFE), au Pérou sur la filière lait en appui aux agricultures familiales (projet Banque mondiale) ;
- au Venezuela, appui à des projets des filières de qualité (cacao, café), amylacées (plantains et tubercules), aviculture, trypanosomiasés (projets ECOS-Nord et PCP sur financement MAEE) ;
- en Bolivie, amélioration et pathologie du riz : 1 chercheur en poste en appui au Centre de recherche agricole tropical (CIAT-Bo) ;
- à l'échelon régional, problématiques amazoniennes, approches de la biodiversité, bioénergies. 1 chercheur est en poste sur un projet régional de biodiversité au sein de la Communauté andine.

Cette coopération est complétée par des missions d'expertise (une cinquantaine par an) et des actions de formation (accueil de thésards, postdoctorat et stages).

Dans les Caraïbes, les principaux domaines d'intervention se rapportent à la sécurité et à la sûreté alimentaires, et à la prise en compte des risques environnementaux et sanitaires, ainsi qu'aux systèmes de vulgarisation. Ils s'appliquent à l'épidémiosurveillance et à la qualité des produits, ainsi qu'aux domaines d'excellence développés dans les Antilles françaises : banane, ananas, agrumes, maraîchage, fleurs... La coopération depuis la Guyane s'exerce avec le Brésil et concerne essentiellement la conciliation de la pratique de l'agriculture et de la protection du patrimoine amazonien.

Cette coopération s'appuie principalement sur les dispositifs de recherches du CIRAD aux Antilles et en Guyane, ainsi que sur deux chercheurs en poste à Trinité-et-Tobago auprès de l'université de West Indies, qui travaillent sur le cacao. Un dispositif en partenariat, CaribVET, réseau caribéen de santé animale, implique les services vétérinaires, les laboratoires, les instituts de recherche et les organisations régionales et internationales pour améliorer la collaboration entre santé animale et santé publique vétérinaire dans l'ensemble des pays ou territoires de la Caraïbe.

Une trentaine de missions sont réalisées chaque année. Le financement de ces activités à l'échelon régional fait largement appel aux fonds de coopération régionale et internationale, et aux fonds européens.

Les dispositifs en partenariat en Amérique latine et dans les Caraïbes

Forts d'une longue expérience sur les terrains du Sud, le CIRAD et ses partenaires ont développé des pratiques innovantes de partenariat, dont l'objectif est de promouvoir la culture scientifique. Elles s'exercent notamment dans le cadre de « dispositifs de recherche et de partenariat » à travers le monde.

Fruit d'une collaboration de vingt-cinq ans autour des systèmes agroforestiers entre le CIRAD et le CATIE, le dispositif Systèmes agroforestiers à base de cultures pérennes en Amérique Centrale a été créé en 2007. En sont également partenaires Bioversity (centre spécialisé de recherches du CGIAR), PROMECAFE (programme coopératif régional pour le développement et l'amélioration de la caféiculture), l'INCAE (École centraméricaine d'économie et de gestion) et CAB International.

Accueilli dans les locaux du CATIE, ce consortium a pour objectif d'améliorer la compétitivité et la durabilité des systèmes agroforestiers à base de café et de cacao, par la quantification, la valorisation et le développement de tous leurs produits et services potentiels.

Dans un environnement scientifique privilégié, les chercheurs du PCP développent des recherches pluridisciplinaires innovantes, participent au développement des enseignements sur l'agroforesterie dans la région et montent, dans ce cadre partenarial solide, des projets qui permettent de prendre en charge une partie des coûts de cette intervention ambitieuse et ouverte à de nouveaux partenariats. 8 chercheurs du CIRAD sont affectés dans ce cadre.

L'Institut de recherche pour le développement : une présence affirmée avec le Sud, pour le Sud

L'IRD est présent en Amérique latine depuis près de cinquante ans et y renforce sa présence depuis vingt ans. Ses représentations ont d'abord été créées au Brésil, puis au Pérou, en Équateur, en Bolivie, au Mexique et au Chili, où il dispose désormais d'une représentation commune avec le CNRS. Il dispose également d'implantations dans l'outre-mer français : en Guyane et en Martinique.

Par extension de compétence, les représentants et chercheurs de l'IRD interviennent aussi au Paraguay, en Argentine et en Uruguay, à Cuba, en Jamaïque et dans les États d'Amérique centrale, en Colombie et au Venezuela, ainsi que dans les Petites Antilles.

Pour assurer une collaboration optimale au Sud, l'IRD affecte tous les ans près de 150 agents dans la région et emploie en permanence une trentaine d'agents recrutés localement. L'effectif total employé par l'IRD dans la région a progressé de 7% au cours des deux dernières années.

L'IRD, « opérateur » de la recherche en partenariat dans la Région

Les principales thématiques de recherche de l'IRD dans la région sont liées aux risques sismiques, au changement climatique, aux écosystèmes et ressources naturelles, ainsi qu'à la santé et aux dynamiques socioculturelles.

Plus de 30 unités mixtes de recherche (UMR) de l'IRD disposent d'implantations secondaires auprès de partenaires de la région Amérique latine-Caraïbes (ALC). Exemples : le LTHE (Laboratoire d'études des transferts en hydrologie et environnement) est présent en Bolivie, HSM (Hydrosciences Montpellier) est présent au Brésil et au Pérou comme le LEGOS (Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales), etc.

Parmi les structures partenariales de l'IRD au Sud se développent également les LMI (laboratoires mixtes internationaux)²⁰ : depuis 2009, 4 LMI se sont créés dans la région et 2 sont en cours de création.

LE LMI PALÉOTRACE (PALÉOCLIMATOLOGIE TROPICALE, TRACEURS ET VARIABILITÉ)

Ce LMI vise à collecter des traceurs dans les archives sédimentaires lacustres et marines, les coraux et les spéléothèmes, pour reconstruire l'évolution de la température de la surface de la mer et des précipitations en domaine continental, en Amérique du Sud. Il comporte également des activités de formation et d'encadrement d'étudiants et de jeunes chercheurs (encadrements de thèses doctorales et formation, y compris en licence et en master).

Ses principaux partenaires sont : l'université fédérale Fluminense (UFF-Brésil), l'université de Antofagasta (UA-Chili) et l'IRD (UMR 182 LOCEAN – Paris).

Dans le cadre de ses collaborations scientifiques au Sud, l'IRD veille à associer ses partenaires à l'ensemble des phases de la recherche, dont les copublications.

L'AIRD, une agence au service du renforcement des capacités

Conformément à ses missions et à sa fonction d'agence, l'IRD propose, à travers l'AIRD (Agence inter-établissements de la recherche pour le développement), un volet de formation à la recherche par la recherche (encadrement de stagiaires, étudiants et chercheurs français de tous niveaux). À ce titre, il renforce les capacités d'intervention des communautés scientifiques à travers divers dispositifs de soutien individuel et collectif à la recherche dans la région qui représente :

- une dizaine de « jeunes équipes AIRD » (JEA²¹) ;
- plus de cent bourses de thèses ou bourses d'échange scientifiques et technologiques (BEST²²).

L'IRD développe aussi l'encadrement en cotutelle de projets de thèse (avec, par exemple, 17 boursiers bénéficiaires d'une cotutelle avec une université locale, au Pérou).

Enfin, à la suite du séisme en Haïti, l'AIRD a été mandatée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour coordonner l'action des organismes scientifiques français en faveur de la relance du système d'enseignement supérieur et de recherche en Haïti. Un chargé de mission s'y consacre pleinement depuis mars 2010.

20 - Les LMI sont des structures de recherche et de formation implantées dans les locaux d'un ou plusieurs partenaires du Sud, autour de plateformes scientifiques communes. Ils permettent à des chercheurs du Nord et du Sud de réaliser des projets conjoints et de participer à la formation de scientifiques locaux. Ils ont également vocation à rayonner au niveau international et à accueillir des chercheurs n'appartenant pas nécessairement aux institutions partenaires.

21 - Une « JEA » regroupe au moins 3 chercheurs (jeunes et expérimentés) ayant un projet collectif et souhaitant gagner en reconnaissance institutionnelle et internationale. Elle est associée à une unité de recherche sous la tutelle d'au moins un des membres de l'AIRD (CIRAD, université française, Institut Pasteur, CNRS, INSERM, IRD).

22 - Le programme BEST favorise l'accueil de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens des pays du Sud au sein d'institutions de recherche ou d'enseignement supérieur situées hors du pays de résidence. Il garantit un accès aux moyens intellectuels et logistiques nécessaires à l'acquisition de connaissances nouvelles, à la maîtrise de nouvelles techniques ou méthodologies, à une mise à niveau liée à une reconversion professionnelle ou encore à l'obtention d'un diplôme supérieur.

L'AIRD s'est également associée au ministère des Affaires étrangères et européennes ainsi qu'à l'ambassade de France en Haïti et à l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie) pour ouvrir, au printemps 2011, trois « espaces numériques polyvalents » en Haïti (à l'université Quisqueya (UniQ), à l'École supérieure d'infotronique d'Haïti (ESIH), puis à l'Institut universitaire Quisqueya-Amérique). Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet PENDHA (Plan d'enseignement numérique à distance en Haïti) et permet notamment aux universités bénéficiaires de s'équiper d'ordinateurs et de systèmes de visioconférence, puis de bénéficier d'un accompagnement formatif pour construire des programmes d'enseignement en ligne.

Un dispositif scientifique favorable aux partenariats

En termes de programmation scientifique, l'IRD poursuit son investissement dans ses thématiques traditionnelles, qui incluent l'étude des ressources énergétiques, la résistance des plantes aux bioagresseurs, les maladies à vecteur transmissibles à l'homme (paludisme, dengue, maladie de Chagas, leishmaniose...), la valorisation du potentiel chimique et biologique de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté dans un contexte de mondialisation. L'IRD accorde cependant une importance stratégique aux thématiques de la biodiversité amazonienne, de la dynamique des environnements côtiers du courant de Humboldt, ainsi que des risques naturels ou anthropiques pour les populations, qui relèvent désormais des programmes pilotes régionaux.

Parallèlement, l'Institut multiplie les coopérations avec les autres organismes de recherche français présents dans la région, dont des membres de l'AIRD (comme le CNRS et le CIRAD). Les principaux pays partenaires de l'IRD sont le Brésil et le Mexique (avec chacun plus de 30 accords de partenariat en cours), puis le Pérou, la Bolivie, l'Équateur, le Chili et la Colombie. Suivent la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe. Dans une moindre mesure, l'IRD collabore aussi avec l'Argentine, puis le Costa Rica, le Venezuela, l'Uruguay, Cuba, le Suriname et Haïti.

Ces partenaires de l'IRD sont des centres de recherche (comme le CNPq ou EMBRAPA au Brésil, CONICET en Argentine, ou CONACYT au Mexique), des universités ou des instituts thématiques (Institut national de l'eau en Argentine, Institut de la mer au Pérou, Centre de recherches et d'études supérieures en anthropologie sociale au Mexique).

Dans le respect de ses thématiques de son contrat d'objectifs, l'IRD décline de manière croissante ses activités pour les adapter au niveau de développement des différents pays de la région :

- dans les pays en développement, il développe des pôles thématiques à forte dimension régionale ;
- dans les pays émergents (Brésil, Chili, Mexique), il favorise les coopérations régionales Sud-Sud.

Une illustration des coopérations Sud-Sud qui se développent est l'accord Brésil-Afrique associant l'IRD, en faveur de l'Afrique. Il a été signé le 15 mars 2012, dans le cadre du Forum mondial de l'eau qui se tenait à Marseille, entre le Centre de gestion et d'études stratégiques du Brésil (CCGE), l'Agence panafricaine de la grande muraille verte (APGMV) et l'IRD (dans sa fonction d'agence). Il porte sur le lancement d'un appel à projets de recherche tripartite sur la lutte contre la désertification en Afrique, pour encourager les projets de recherche capables de répondre de manière intégrée aux enjeux globaux et aux défis auxquels sont confrontées les régions arides et semi-arides d'Afrique, en termes de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre la pauvreté.

Auparavant, ces trois partenaires avaient déjà organisé la conférence internationale Pour un développement durable des zones arides en Afrique, en octobre 2011 à Niamey, et signé une déclaration conjointe pour transmettre leurs recommandations au comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20.

...La coopération: des opérateurs et partenaires multiples

L'engagement de l'Agence française de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

Le groupe de l'AFD intervient dans les Amériques depuis un demi-siècle, mais sa présence dans la région s'est affirmée au cours des quinze dernières années.

Un acteur présent depuis plus d'un demi-siècle dans les Caraïbes

L'AFD opérait dans les territoires et DFA depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale lorsque l'entrée d'Haïti dans le « champ » de la coopération française, en 1976, lui a permis d'ouvrir sa première agence dans un pays des Caraïbes.

L'Agence a pu étendre ses activités dans la région une vingtaine d'années plus tard: en République dominicaine en 1997, dans les Petites Antilles à partir de 2001, lorsque l'État lui a demandé de concourir à l'insertion des DFA dans leur environnement régional en agissant sur des thématiques communes aux collectivités ultramarines et aux pays de leur zone géographique.

Un partenaire des Amériques centrale et du Sud

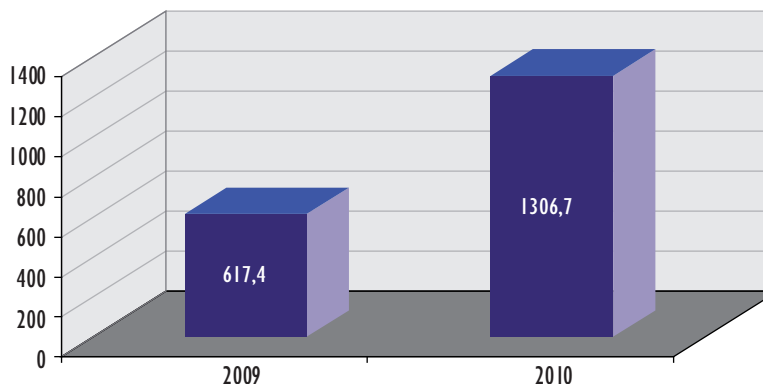
Sur le continent, l'Agence est d'abord intervenue en tant que gestionnaire du FFEM, d'une part, et financeur du secteur privé, d'autre part, via sa filiale PROPARCO: à ce double titre, elle gère aujourd'hui des opérations au Guatemala, au Nicaragua, au Pérou et au Paraguay.

L'extension de son mandat d'intervention sous forme de prêts peu ou pas concessionnels est intervenue en 2007 au Brésil, et, en 2010, en Colombie et au Mexique.

Son portefeuille de projets dans la région est en croissance rapide depuis quelques années: les autorisations de financement accordées par son conseil d'administration dans les Amériques ont ainsi plus que doublé entre 2009 et 2010.

Autorisation de financement de l'AFD dans les Amériques en 2009-2010

(en millions d'euros)



Source: AFD, Rapport d'activité 2010.

Afin de gérer cette croissance, l'Agence s'est dotée, le 1^{er} octobre 2009, d'un département «Amérique latine et Caraïbes», dont les 10 agents coordonnent l'action de ses 6 agences de la région.

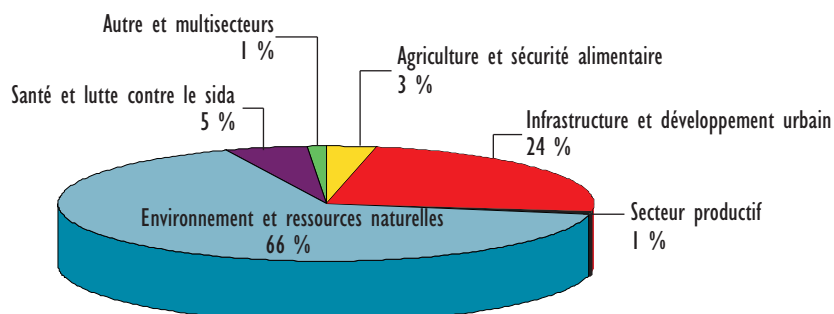
Un investisseur responsable

Le Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement (CICID) de juin 2009 a permis la mise en cohérence de l'ensemble des actions de l'AFD dans les Amériques en lui fixant un objectif principal dans cette région : le soutien à croissance verte et solidaire.

Celui-ci se décline dans quatre secteurs d'intervention : la promotion des partenariats entre la France, l'Amérique latine et les Caraïbes ; le soutien au financement de l'investissement public et privé ; l'appui aux politiques urbaines inclusives et favorisant la création d'activités productives ; et l'accompagnement dans la mise en œuvre des politiques de l'environnement et du changement climatique.

L'AFD finance ainsi tant la réalisation du métro de Saint-Domingue qu'un projet d'irrigation en Haïti, l'adaptation des politiques publiques mexicaines aux enjeux climatiques que la protection des terres ancestrales des Indiens Kogis de Colombie, par exemple.

Répartition sectorielle des financements du groupe AFD dans les Amériques (2005-2009)



Source: AFD.

Dans cet objectif, l'AFD s'appuie sur les acteurs latino-américains, qu'il s'agisse des banques multilatérales et régionales (elle a signé des accords de partenariat avec la BID en octobre 2008 et avec la Corporación Andina de Fomento (CAF) en janvier 2009) ou de la CEPALC en juin 2010. Elle se coordonne en outre avec les principaux bailleurs de fonds qui interviennent en Amérique latine, notamment l'Union européenne (via la BEI ou la LAIF), l'agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et la KfW.

Une stratégie définie conjointement avec les acteurs locaux

Dans le même esprit, l'Agence a également lancé, en 2011, une réflexion sur la zone Caraïbe visant à élaborer une stratégie régionale d'intervention en 2012. Dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'AFD et la CEPALC, une première étude sur l'état de la recherche (économique, sociale, culturelle et environnementale) sur les Caraïbes a été produite par le bureau de Port-d'Espagne de la Commission. La deuxième phase de l'étude a été lancée en septembre 2011 : elle s'intéressera, d'une part, aux trajectoires de développement des pays de la zone et, d'autre part, à la tension entre intégration et compétition entre les territoires. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé un séminaire de haut niveau réunissant des dirigeants des pays de la zone pour discuter des premiers résultats, au cours de l'année 2012.

Un éventail d'instruments aussi diversifié que les Amériques

L'AFD dispose d'un éventail d'instruments techniques et financiers aussi diversifié que les Amériques elles-mêmes : prêts à taux bonifiés ou non, dons en espèces ou en assistance technique, annulations de créances dans le cadre de l'initiative « pays pauvres très endettés » (PPTE), aide budgétaire globale (ABG) ou ciblée, participation en capital à des entreprises, aide-programme ou aide-projet, etc.

L'agence est ainsi en mesure de répondre aux besoins tant des pays les moins avancés que des puissances émergentes. Dans le premier cas, en Haïti, par exemple, il s'agit bien d'apporter une aide au développement, souvent à la fois sous la forme de crédits et d'expertises ; dans le second, au Brésil, au Pérou, au Paraguay..., l'objectif est de coopérer avec les émergents afin de rechercher des solutions aux défis communs et de développer des actions communes en direction des pays les plus pauvres, via des échanges d'expertise et des projets pilotes.

AUTORISATIONS DE FINANCEMENT DU GROUPE AFD DANS LES AMÉRIQUES EN 2009 ET 2010

en millions d'euros	Subventions		Prêts		Garanties		Participations		ABG et PPTE		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Brésil		1,6	192,1	216,7		0,2		5,5			192,1	224
Colombie			100	296,2							100	296,2
Guatemala			9,9								9,9	
Haïti	22,1	27				0,7			2	20	24,1	47,7
Jamaïque			33,8	22,5			1,7				33,5	22,5
Mexique			185	325,8							185	325,8
Nicaragua				15,4								15,4
Paraguay				26,5								26,5
Pérou		0,3		18,9								19,1
République dominicaine	0,9		67,8	40,3	0,3	0,5					69	40,8
Multipays	1,7	2		268,4				18,3			1,7	288,7
Total	24,7	30,9	588,6	1 230,6	0,3	1,5	1,7	23,7	2	20	617,4	1 306,7

Source : AFD, Rapport annuel 2010.

Renforcement du partenariat entre l'AFD et les principaux bailleurs d'Amérique latine

L'AFD a signé en 2009 un accord de partenariat avec la Corporation andine de développement (Corporación Andina de Fomento, CAF) qui s'est traduit par des cofinancements en Colombie, en République dominicaine et au Mexique, et par la mise en place d'une ligne de crédit de l'Agence à la CAF. Des consultations à haut niveau entre les deux banques de développement ont en outre été organisées en mars 2012 à Caracas.

L'AFD collabore également avec la BID : une délégation de l'Agence participe régulièrement aux assemblées annuelles de la BID, et cette volonté de rapprochement devrait prochainement déboucher sur des opérations conjointes.

L'Agence noue enfin régulièrement des contacts avec les bailleurs bilatéraux du continent, et notamment avec la banque de développement du Brésil, la BNDES, avec laquelle devrait être prochainement signé un accord de partenariat.

L'AFD ET L'INTÉGRATION RÉGIONALE DES DFA : DEUX EXEMPLES

L'AFD a facilité le montage d'un partenariat entre le Syndicat intercommunal du centre et du sud de la Martinique (SICSM) et la WASCO (Water and Sanitation Company), compagnie des eaux de Sainte-Lucie, qui va bénéficier d'un financement de l'Union européenne (facilité Eau) à hauteur de 350 000 euros et qui sera cofinancé par l'AFD. Ce partenariat a pour objectif de faciliter l'échange d'expertise et de valoriser l'expérience martiniquaise à Sainte-Lucie en travaillant autour de trois grands axes : la planification, les systèmes d'alimentation en eau dans les zones rurales et la stratégie d'assainissement de Sainte-Lucie.

En Haïti, l'AFD est chargée de cofinancer la réhabilitation et la reconstruction de l'hôpital universitaire de l'université d'État d'Haïti, structure de 800 lits très endommagée par le tremblement de terre de 2010 (18,1 millions d'euros en cofinancement avec l'USAID et l'État haïtien). Ce projet vise à reconstruire et à mettre aux normes les infrastructures de l'établissement, à mettre à niveau l'équipement des principaux services, à améliorer le niveau de soins en renforçant les capacités du personnel clé et à contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'établissement. L'apport français comprend une subvention d'un million d'euros dédiée au renforcement des capacités de l'hôpital. Les activités financées par cet apport seront mises en œuvre dans le cadre de partenariats avec plusieurs opérateurs français, parmi lesquels les CHU de Martinique et de Guadeloupe, qui disposent des personnels créolophones nécessaires pour mener ces actions de formation.

L'action des collectivités locales et territoriales

148 collectivités locales françaises sont engagées auprès de 239 partenaires dans 416 projets de coopération décentralisée en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Ces villes, départements et régions se coordonnent à travers les groupes pays de Cités Unies France et, le cas échéant, à l'occasion d'assises ou de rencontres de la coopération décentralisées (Chili, Haïti, Brésil, Argentine, Amérique centrale, Cuba, Mexique). Leurs initiatives sont encouragées par les appels à projets lancés chaque année par le ministère des Affaires étrangères et européennes. Certains d'entre eux visent en outre à faciliter des coopérations tripartites, dans le cadre desquelles des collectivités locales françaises et latino-américaines portent assistance à des pays tiers (appel à projets franco-brésiliens vers Haïti et l'Afrique en 2011, par exemple).

La grande majorité de ces initiatives visent à des échanges de bonnes pratiques entre les administrations territoriales concernées, dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'animation culturelle, la gestion comptable, les ressources humaines, les relations avec les concessionnaires de services publics, la prévention des risques naturels, la police administrative ou la distribution d'eau...

AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE, L'AIDE À LA SCOLARISATION ET AUX LOISIRS DES ENFANTS DE PORT-AU-PRINCE À HAÏTI

Les collectivités partenaires se sont investies sur trois axes d'action :

- soutenir les écoles communales (apprentissage du français) ;
- participer au fonctionnement du Centre de loisirs et d'appui psychosocial ;
- former des personnels éducatifs.

Socialisation des jeunes et qualité éducative, deux objectifs complémentaires

Les projets visent, d'une part, le renforcement de la qualité éducative afin de permettre la socialisation des jeunes et de prévenir leur délinquance, d'autre part, la réalisation des formations des personnels adaptées au contexte haïtien.

L'initiative conjointe de la communauté d'agglomération (CdA) de La Rochelle et de la ville de Port-au-Prince de créer des centres de loisirs au lendemain du séisme du 12 janvier 2010 a fait place à un centre permanent CLAPS (Centre de loisirs et d'appui psychosocial). La communauté d'agglomération de La Rochelle poursuit son soutien, d'une part en assurant un repas quotidien à chaque enfant, d'autre part en organisant des formations pour des personnels insuffisamment formés. Des cadres du CLAPS reçoivent aussi une formation adaptée organisée en France avec stages pratiques dans des équipements socio-éducatifs de La Rochelle, de Poitiers, de Niort, de Nantes, de La Roche-sur-Yon.

Les écoles communales de Port-au-Prince ont rouvert leurs portes dans des installations précaires. La CdA de La Rochelle a fait parvenir un bibliobus garni d'ouvrages scolaires et de lecture en langue française pour desservir les différentes écoles. Le bibliobus a été décoré par un artiste haïtien en résidence à La Rochelle avec un artiste français pour rappeler le rapprochement des deux agglomérations partenaires.

LA CRÉATION D'UN PÔLE D'EXCELLENCE MARITIME À COMODORO RIVADAVIA EN ARGENTINE, AVEC BREST MÉTROPÔLE OCÉANE

Un projet porteur d'innovations sur « l'économie bleue » avec 2 volets :

- mise en place d'un « technopôle de la mer » à Comodoro Rivadavia ;
- promotion des territoires à Brest et à Comodoro Rivadavia.

Afin de promouvoir leurs compétences, les partenaires travaillent à l'organisation d'une conférence internationale sur le territoire de Comodoro Rivadavia et à la participation du territoire de Comodoro Rivadavia à la manifestation maritime Tonnerres de Brest 2012, plus particulièrement aux journées de l'innovation organisées dans ce cadre avec le réseau international des technopôles de la mer.

Le projet vise à renforcer la stratégie de diversification, à créer une structure du type « technopôle de la mer » en se basant sur l'expérience de Brest, afin de développer de nouveaux pôles académiques, scientifiques et économiques sur des domaines ciblés de l'économie maritime.

L'appui du ministère des Affaires étrangères et européennes à la coopération non gouvernementale

Plusieurs centaines d'associations françaises aux méthodes et aux objectifs les plus variés font vivre, au quotidien, la relation particulière qui unit la France à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Plusieurs dizaines de ces organisations non gouvernementales (ONG) reçoivent un appui des pouvoirs publics français.

Le soutien à des projets de solidarité et de développement

En Amérique centrale et dans les Caraïbes, l'appui public à ces ONG porte essentiellement sur des programmes en Haïti. En Amérique du Sud, les cofinancements récents concernent principalement des projets menés au Brésil (deux plates-formes d'ONG, Coordination-Sud côté français et ABONG côté brésilien, sont engagées dans un partenariat pérenne, notamment dans le cadre du Forum social mondial), au Pérou, en Colombie, en Bolivie et au Salvador.

Plusieurs programmes multipays sont également cofinancés dans la région en soutien aux sociétés civiles locales – notamment des organisations paysannes et des défenseurs des droits de l'homme –, dans des domaines comme l'appui à la justice, la santé reproductive, la lutte contre les violences sexuelles et l'insertion socioprofessionnelle.

Le cofinancement des dispositifs de volontariat

En outre, le ministère des Affaires étrangères et européennes apporte son soutien à différents dispositifs de volontariat associatif à l'international, au service des objectifs partagés de développement et de lutte contre la pauvreté.

244 volontaires internationaux en poste dans 16 pays de la région Amériques-Caraïbes (125 en Amérique du Sud, dont 40 au Pérou et 30 au Brésil, 119 en Amérique centrale et dans les Caraïbes, dont 108 en Haïti) sont ainsi financés par le MAEE (soit 18% des effectifs de VSI²³ dans le monde).

Ces jeunes diplômés exercent, notamment, des fonctions d'administrateur, de coordinateur, de gestionnaire, d'enseignant, de formateur, d'animateur et d'éducateur. Ils interviennent pour le compte, soit de France Volontaires (plate-forme associant pouvoirs publics et grandes associations de solidarité internationale et mouvements de jeunesse), soit de l'une des 25 associations agréées au titre du VSI (le Service de coopération au développement, FIDESCO, la Délégation catholique pour la coopération, la Fondation Architectes de l'urgence, la Guilde européenne du Raid, ACF, ATD Quart Monde...).

Le MAEE appuie également d'autres formes de volontariat, sur des durées de mission plus courtes.

Les programmes Jeunesse Solidarité Internationale et Ville Vie Vacances Solidarité Internationale permettent de cofinancer des projets de type chantiers de jeunes menés en partenariat avec des associations locales. Dans la région, ils concernent Haïti et Cuba.

Par ailleurs, le MAEE subventionne des associations d'envoi de volontaires relevant du volontariat d'échange et de compétence (personnes en activité ou à la retraite), telles que AGIR abcd et le GREF. En 2010, 62 volontaires sont intervenus dans la région, dans 13 pays différents.

23 - Volontariat de solidarité internationale.

Un nouveau dispositif, l'engagement de service civique, a été créé en 2010. Gérée par l'Agence du service civique, cette nouvelle forme de volontariat s'adresse plus particulièrement aux 16-25 ans sur des périodes de mission de six à douze mois. Ces missions peuvent se dérouler à l'étranger. Fin juin 2010, des missions se déroulaient dans 12 pays de la région Amériques-Caraïbes (impliquant des associations telles que Bibliothèques sans frontières, Enfants du rio, France Amérique latine...). L'Agence du service civique a par ailleurs signé un accord de partenariat en 2011 avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse afin de développer des missions communes dans la zone.

Glossaire

ACP (pays)	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AEC	Association des États de la Caraïbe
AEFE	Agence pour l'enseignement français à l'étranger
AFD	Agence française de développement
AFDET	Association française pour le développement de l'enseignement technique
AIRD	Agence inter-établissements de la recherche pour le développement
ALADI	Association latino-américaine d'intégration
ALBA	Alliance bolivarienne des peuples de notre Amérique
ALEAC	Accord de libre-échange d'Amérique centrale (cf. CAFTA-DR)
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
APEC	Coopération économique pour l'Asie-Pacifique
BEI	Banque européenne d'investissement
BID	Banque interaméricaine de développement
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud
C2D	Contrat de désendettement et de développement
CAF	Corporación Andina de Fomento (Corporation andine de développement)
CAFTA-DR	Central America Free Trade Agreement-Dominican Republic (cf. ALEAC)
CAN	Communauté andine des nations
CARICOM	Communauté caribéenne
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CELAC	Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes
CEMCA	Centre d'études mexicaines et centraméricaines
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CERI	Centre d'études et de recherches internationales
CICAD	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
CICID	Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement
CICIG	Commission internationale contre l'impunité au Guatemala
CIDH	Commission interaméricaine des droits de l'homme
CIFAD	Centre interministériel de formation anti-drogue
CIGAREL	Centre international de Guadeloupe pour une approche régionale des langues
CIOM	Conseil interministériel de l'outre-mer
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CNRS	Centre national de recherche scientifique
CSME	Caribbean Single Market and Economy (Marché économique unique caribéen)
CSNU	Conseil de sécurité des Nations unies
DFA	Département français d'Amérique
EGOM	États généraux de l'outre-mer
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ENSP	École nationale supérieure de la police
FED	Fonds européen de développement
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEI	France Expertise Internationale
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FSP	Fonds de solidarité prioritaire
GAFI	Groupe d'action financière
GRULAC	Grupo de Latinamerica y el Caribe (Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes)
IBAS	Inde, Brésil, Afrique du Sud
IHEDN	Institut des hautes études de la défense nationale
ICD	Instrument de financement de la coopération au développement
IdA	Institut des Amériques
IFAC	Institut français
IFEA	Institut français d'études andines
IFRE	instituts français de recherche à l'étranger
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
IIDH	Institut interaméricain des droits de l'homme
INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD	Institut de recherche pour le développement
LMI	Laboratoires mixtes internationaux
MERCOSUR	Marché commun du Sud
MILA	Mercado Integrado Latinoamericano (Marché intégré latino-américain)
OAA	Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des États américains
OECO	Organisation des États de la Caraïbe orientale
OIEau	Office international de l'eau
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMP	Opération de maintien de la paix
ONF	Office national des forêts
ONFI	Office national des forêts international

ONUDC	Organisation des Nations unies pour la lutte contre la drogue et le crime
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PECC	Programa Especial de Cambio Climático (Programme spécial de lutte contre le changement climatique mexicain)
PMA	Pays les moins avancés
PTOM	Pays et territoires d'outre-mer
SELA	Système économique latino-américain et des Caraïbes
SICA	Système d'intégration de l'Amérique centrale
UAG	Université des Antilles et de la Guyane
TNP	Traité de non-prolifération
UMI	Unité mixte internationale
UMIFRE	Unité mixte des instituts français à l'étranger
UMR	Unité mixte de recherche
UNASUR	Union des nations sud-américaines
USAID	United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

Remerciements

La Direction des Amériques et des Caraïbes tient à remercier tous les services, établissements et organismes, publics ou privés, qui ont contribué à cet ouvrage, notamment :

- le réseau diplomatique français en Amérique latine et dans les Caraïbes ;
- la Direction générale du Trésor, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ;
- la Direction des relations internationales et de la coopération, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative ;
- la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des Affaires étrangères et européennes ;
- la Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie, ministère des Affaires étrangères et européennes ;
- la Division géographique, ministère des Affaires étrangères et européennes ;
- la Délégation aux affaires stratégiques, ministère de la Défense et des Anciens Combattants ;
- l'Agence française de développement ;
- l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- CampusFrance ;
- l'Institut de recherches pour le développement ;
- le Centre national de la recherche scientifique ;
- l'ONFI ;
- MEDEF International ;
- le CIRAD ;
- la Fondation Alliance française ;
- l'Institut français ;
- la Direction de la communication et de la presse, ministère des Affaires étrangères et européennes.